This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

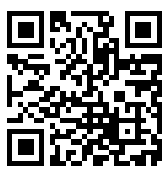

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Gen. Lib.

The University of Chicago
Libraries

Cres
catSci
entia
Vita
Exco-
latur

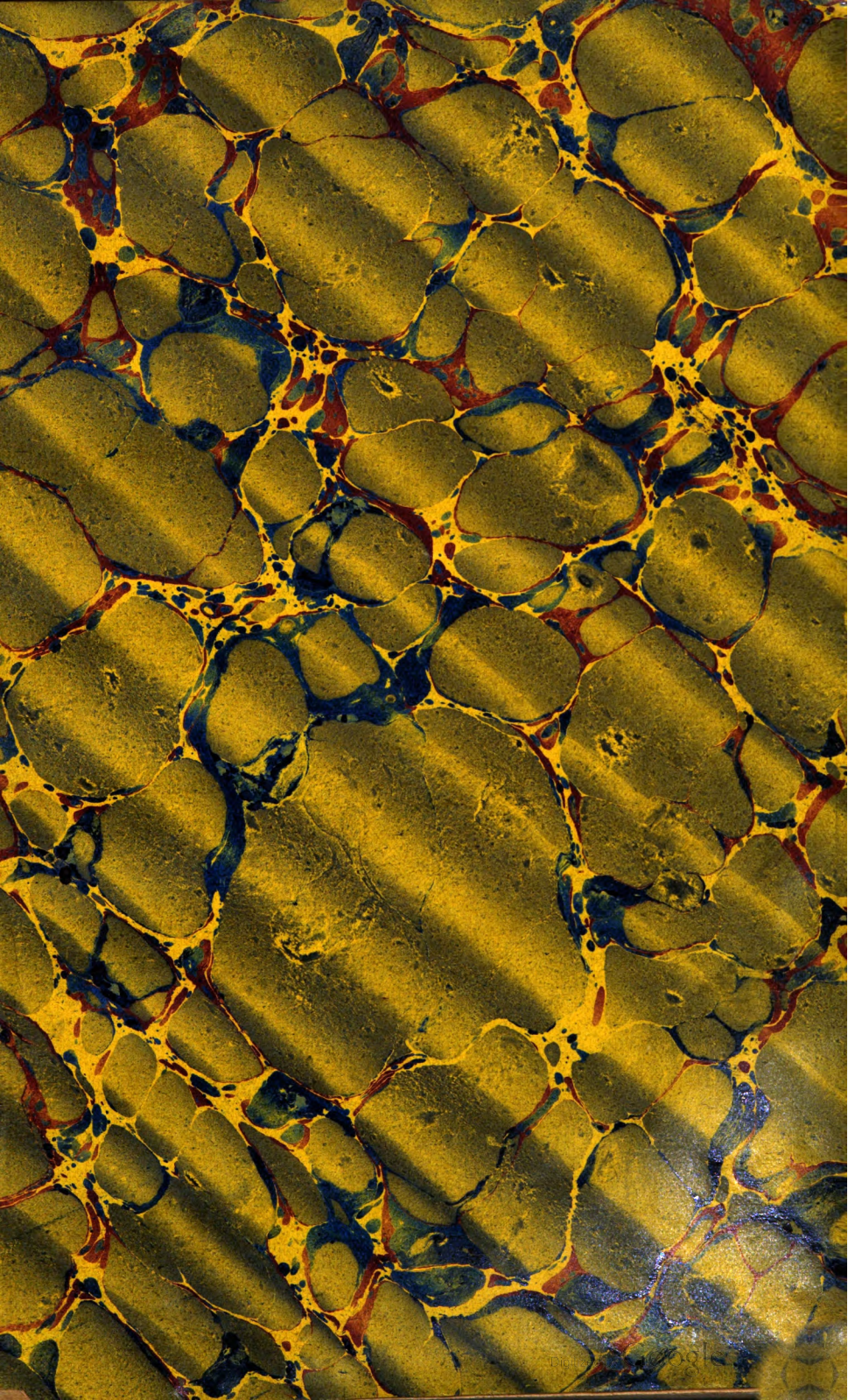

Gen. Lib.
48 Nob.

Digitized by Google

1876-79

Digitized by Google

Digitized by Google

RECUEIL

DES TRAVAUX

DE

LA SOCIÉTÉ LIBRE

D'AGRICULTURE

SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DE L'EURE

Digitized by Google

La Société, en insérant dans son Recueil les travaux qu'elle juge dignes d'intérêt, laisse aux auteurs la responsabilité des opinions qu'ils émettent.

Ce volume se trouve

A ÉVREUX

Chez BLOT, libraire

ET A PARIS

Chez DERACHE, libraire, rue Montmartre, 48

Digitized by Google

THE CHICAGO PUBLIC LIBRARIES

RECUEIL DES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ LIBRE

D'AGRICULTURE, SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DE L'EURE

—

(IVe SÉRIE)

TOME TROISIÈME

Années 1876 et 1877

ÉVREUX

CHARLES HÉRISSEY, IMPRIMEUR DE LA SOCIÉTÉ

—

JUILLET 1878

Digitized by Google

AS162
.E81
Per. 4, v. 3

Digitized by Google

613970

TABLE DES MATIÈRES

—

DISCOURS. — RAPPORTS. — EXTRAITS DES PROCÈS-VERBAUX. DISTRIBUTIONS DE PRIX.

Pages

Conférences scientifiques et littéraires de 1876. — Rapport lu à la séance du 16 juillet 1876, par M. Émile Colombel, secrétaire perpétuel I

Rapport à la Société libre d'agriculture de l'Eure sur l'ouvrage qui lui a été offert par M. Richard (du Cantal), cultivateur, lu à la séance du 16 juillet 1876, par M. Villain, membre de la Société..... III

Rapport sur un ouvrage intitulé, *Énoncé de problèmes d'arithmétique*, lu à la séance du 16 juillet 1876, par M. Izarn, vice-président de la Société..... VIII

Rapport sur les travaux de la section de l'arrondissement de Bernay..... X

Section de l'arrondissement des Andelys. — Concours agricole tenu à Ecos le 17 septembre 1876. — Rapport sur le concours de culture perfectionnée, lu par M. Lesage, membre de la Société..... XIII

Rapport sur les récompenses accordées aux ouvriers agricoles, lu par M. Coutil, secrétaire de la Société..... XVII

Liste des récompenses..... XX

Toast de M. Tassin, préfet de l'Eure..... XXV

Toast de M. Louis Passy..... XXVIII

Section de l'arrondissement de Bernay. — Concours agricole tenu à Brionne le 24 septembre 1876. — Rapport présenté par M. Join-Lambert, au nom de la commission chargée de la visite des exploitations perfectionnées..... XXXII

Rapport de M. le colonel Goujon, membre de la Société, sur le concours des domestiques et des journaliers des campagnes..... XLIV

Rapport présenté par M. Sement, au nom de la commission chargée par la section de Bernay de décerner des récompenses aux ouvriers de l'industrie en 1876..... XLVI

Digitized by Google

Pages

Rapport de M. Devismes sur des collections de tableaux à décerner aux écoles des cantons de Bernay et de Brionne. XLIX

Rapport sur l'exposition agricole et horticole de Brionne, du 24 septembre 1876, présenté par M. Loutreul..... LII

Rapport adressé à M. le président de la Société des Agriculteurs de France, par M. Join-Lambert..... LVII

Liste des récompenses..... LIX

Toast de M. le duc de Broglie..... LXVI

Toast de M. Longuemare, maire de Brionne..... LXXII

Toast de M. le duc de Clermont-Tonnerre, président de la Société..... LXXIV

Toast de M. Victor Marie..... LXXVI

Rapport sur le concours d'enseignement agricole entre les écoles primaires des arrondissements des Andelys et de Louviers, en 1876, lu à la séance générale du 19 novembre 1876, par M. Izarn, vice-président de la Société.... LXXVIII

Liste des récompenses..... XCII

Rapport de la commission chargée par la section d'agriculture d'examiner le projet relatif à la création de courses de chevaux à Evreux, présenté par M. le commandant d'Orvilliers, dans la séance générale de la Société, le 11 mars 1877..... XCV

Rapport sur les conférences scientifiques et littéraires d'Evreux, par M. Colombel, secrétaire perpétuel. (Année 1877.)..... C

Lettre de M. Bidard, secrétaire de la Société centrale d'agriculture de la Seine-Inférieure..... CIV

Rapport sur le prix décerné à la Société libre de l'Eure pour ses travaux d'histoire dans le concours de 1877 entre les Sociétés savantes de province, lu par M. Emile Colombel, secrétaire perpétuel, à la séance du 8 juillet 1877..... CV

Concours agricole départemental, tenu à Fleury-sur-Andelle le 16 septembre 1877. — Extrait du procès-verbal..... CXVII

Rapport sur le concours de culture perfectionnée, lu par M. Fernand Langlois, membre de la Société..... CXIX

Rapport sur les récompenses décernées aux ouvriers agricoles, lu par M. Coutil, secrétaire de la section des Andelys..... CXXVI

Liste des récompenses..... CXXX

Rapport sur les travaux de la section de Bernay, depuis le 1er juillet 1876 jusqu'au 1er novembre 1877..... CXXXIV

Digitized by Google

TRAVAUX DIVERS

Pages

Notice sur Sainte-Foy, à Conches et en Norfolkshire, lue par M. le comte DE SALVANDY, membre de la Société.... 1

LISTES DIVERSES

Ouvrages imprimés offerts à la Société par les auteurs et par les éditeurs, ou envoyés par le gouvernement :
Par les auteurs..... 11
Par le ministère de l'agriculture et du commerce..... 13
Par le ministère de l'instruction publique..... 13
Par M. HÉRISSEY, éditeur et imprimeur de la Société..... 16
Liste des présidents de la Société depuis sa réorganisation en 1832..... 17
Composition de la Société : membres du bureau..... 19
Liste générale des membres de la Société..... 21
Sociétés correspondantes..... 44

Digitized by Google

Digitized by Google

Société libre d'Agriculture
SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES DE L'EURE

CONFÉRENCES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES DE 1876

—

RAPPORT

Lu à la séance du 16 juillet 1876

PAR M. ÉMILE COLOMBEL, SECRÉTAIRE PERPÉTUEL

—

MESSIEURS,

Les conférences de 1876 ont été faites au mois de mars par MM. Houzeau, Flammarion, Simonin, Gaston Tissandier, Dr Dieulafoy, Chantepie, Gidel et Frédéric Passy. — Quatre de ces orateurs ne s'étaient pas encore fait entendre à Evreux : ce sont MM. Houzeau, Tissandier, Dieulafoy et Chantepie. On a regretté que ce dernier ait lu son travail sur Rabelais, qui était fort intéressant et qui eût gagné à être parlé au lieu d'être lu. — M. Houzeau, professeur de chimie à Rouen, nous a donné pour début une séance des plus curieuse à raison surtout des expériences qu'il a faites en traitant de la houille et de ses applications à l'industrie. On a compris à quel juste titre M. Houzeau avait conquis la haute réputation dont il jouit à Rouen. — M. Dieulafoy est un agrégé très-distingué de la faculté de médecine de Paris, qui vient d'obtenir au concours le titre de médecin des hôpitaux de la capitale. Il a su se concilier tous les suffrages en traitant ici une question en apparence bien aride et bien peu familière à son auditoire. En parlant du *foie et de ses fonctions*, il nous a rappelé la parole facile et élégante de son devancier M. le docteur Maurice Raynaud.

Quant à M. Gaston Tissandier, je n'ai qu'à citer son nom.

Digitized by Google

Vous avez entendu l'éloquent discours de l'héroïque aéronaute du *Zénith*. Nous n'avons eu qu'une chose à regretter, c'est de n'avoir pas un amphithéâtre double de celui où la foule désireuse de l'applaudir se pressait le 16 mars dernier.

Les quatre autres *lecturers* vous étaient déjà connus. Personne de vous n'avait perdu le souvenir de la conférence humouristique de M. Simonin. En nous faisant le tableau d'une partie de la société américaine, il a retrouvé cette verve, cet entrain spirituel qui nous avait fait désirer son retour à Evreux.

Il en est de même de MM. Flammarion, Gidel et Passy, qui nous ont charmés tour à tour en luttant d'éloquence pour nous faire connaître : l'un, les mystères d'*un autre monde habité comme le nôtre;* l'autre, *les précurseurs de Molière;* et le troisième, enfin, les avantages et surtout les misères de ce qu'on appelle *le bon vieux temps*. Ces nouvelles soirées ont obtenu un succès qui vous engagera sans doute à en organiser d'autres l'an prochain.

En attendant, et pour remercier nos sympathiques conférenciers de leur généreux concours, je vous propose de leur offrir le titre de membres de la Société libre de l'Eure.

Digitized by Google

RAPPORT

A LA SOCIÉTÉ LIBRE D'AGRICULTURE DE L'EURE

SUR L'OUVRAGE

Qui lui a été offert par M. RICHARD (du Cantal), cultivateur,

LU A LA SÉANCE DU 16 JUILLET 1876

PAR M. VILLAIN, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ

—

MESSIEURS,

Dans votre dernière séance, vous avez bien voulu me charger de vous rendre compte d'un livre que vous a adressé M. Richard (du Cantal), cultivateur, et intitulé *Étude du cheval de service et de guerre.*

Vous serez surpris, comme moi, du titre unique que prend M. Richard, lorsque vous saurez qu'il est vétérinaire, docteur en médecine, ancien directeur-professeur de l'école des haras, vice-président de la Société zoologique d'acclimatation et membre de plusieurs Sociétés d'agriculture et de sciences naturelles. Aussi est-ce une tâche bien lourde pour moi, d'avoir à examiner le travail d'un homme aussi considérable; persuadé que vous ne me refuserez pas votre indulgence, je vais essayer de satisfaire à votre désir.

L'ouvrage de M. Richard se divise en quatre parties. La première comprend les généralités sur les appareils de la vie dans les animaux.

La seconde embrasse la description du cheval.

La troisième renferme les proportions, les aplombs, les allures, les robes, le signalement et l'âge.

Ces deux chapitres, comme on le voit, sont destinés à éta-

Digitized by Google

blir l'appréciation, d'après la conformation extérieure, de l'aptitude du cheval au service auquel on le destine; et enfin, la quatrième partie a trait à l'étude des haras.

Depuis longtemps, on affirme que des progrès ont été réalisés pour l'amélioration de nos chevaux en France. Telle n'est pas l'opinion de M. Richard.

Il reconnaît cependant qu'en Normandie, terre promise de la production chevaline, des éleveurs habiles ont obtenu des types remarquables, tels qu'on a pu en voir à la dernière exposition de la Société hippique française, à Paris. Le Calvados, la Manche, l'Orne, élèvent non-seulement de beaux carrossiers, mais encore le cheval de service et de guerre, notamment pour la grosse cavalerie et la cavalerie de ligne. Là ne se bornent pas les efforts de nos agriculteurs normands. Ils produisent encore de beaux et bons étalons vendus souvent fort cher et qui malheureusement passent dans d'autres mains; car, disons-le avec regret, l'Allemagne n'achète pas des étalons seulement, elle nous enlève aussi à tout prix des poulinières.

Il importerait cependant, pour notre production chevaline, d'examiner par quel moyen il serait possible de conserver les mères, surtout celles qui ont des qualités qu'on a reconnues par leurs produits.

Ainsi donc, pour la production du cheval de luxe, pour les étalons carrossiers et pour l'élevage du cheval de service et de guerre, la Normandie est dans les conditions les plus favorables.

M. Richard ne me paraît pas aussi satisfait de la production chevaline dans les autres parties de la France, au Centre, comme au Midi. « On n'y retrouve plus, dit-il, ces beaux types limousins, auvergnats, navarrins, que par des croisements peu judicieux on a complétement abâtardis, en obtenant des produits de toute conformation, de tailles variées, de tout tempérament, décousus, sans harmonie dans les formes et sans valeur, et cela par suite de mélanges irrationnels qui

Digitized by Google

ont été faits avec des producteurs de toute provenance et sans qualité. »

Que peuvent devenir, en effet, des cavaliers montés sur des chevaux manqués, mal conformés, avec des membres grêles, mal articulés, incapables de résister à un bon service militaire, en campagne surtout ?

Que s'est-il passé en 1859, lorsqu'il fallut entrer en campagne contre l'Autriche ? l'armée avait besoin de 56,000 chevaux ; après les recherches les plus minutieuses, on ne put en trouver que 12,000 à peine, et cependant les statistiques officielles accusaient 3,000,000 environ de chevaux. C'est pénible à dire, mais c'est comme cela. Voilà où en est encore la France aujourd'hui ; ce n'est pas la quantité de chevaux qui manque, ce sont leurs qualités pour la cavalerie.

Nous savons bien que de tout temps on a encouragé et on encourage encore les reproductions par des primes pour obtenir des étalons à formes irréprochables, exempts de tares, de maladies héréditaires : en est-il de même pour les juments ? Pas le moins du monde.

Voyez ce qui se passe chez le petit propriétaire, chez le petit cultivateur : il veut faire et produire vite ; pour cela il livre à l'étalon une jument tarée, atteinte de plusieurs maladies héréditaires. Il travaille avec cette bête jusqu'à la mise bas et n'obtient le plus souvent qu'un de ces produits si bien caractérisés par M. Richard. Il le vend à l'âge de six mois, un an, peu lui importe ce que l'avenir réserve à ce poulain !

Permettez-moi d'ouvrir ici une parenthèse et de vous raconter un fait d'hérédité très-concluant :

M. Bouley, d'Alfort, possédait une magnifique jument d'attelage atteinte d'emphysème pulmonaire parfaitement caractérisée ; cette bête, mise hors de service par suite d'une fourbure chronique, fut livrée à un étalon de grand prix. Le poulain qui en provint, hérita de la maladie de sa mère. A deux ans, il était poussif outré et ne put jamais être utilisé. N'arrive-t-il pas que l'on fait saillir des juments atteintes de fluxion pério-

Digitized by Google

dique, d'épilepsie, d'exostoses, maladies héréditaires, s'il en fût. Ne pourrait-on pas, par exemple, soumettre à un contrôle sévère les juments destinées à être saillies par des étalons de grand prix qui emploient leur temps en pure perte.

Suivons M. Richard dans son argumentation. « En matière de productions du sol, dit-il, il en est du règne animal comme du règne végétal. Quand on viendra importer des reproductions mâles ou femelles pour améliorer une race locale, si ces reproductions ne conviennent ni à cette race, ni au milieu dans lequel elle est élevée, non-seulement on ne réussira pas, mais par les mélanges inconsidérés qui seront faits, on dégradera, on détruira le type qu'on aura voulu perfectionner. » Certaines races ont été fort heureusement à l'abri de ces transformations, parce qu'elles n'ont pas été croisées. Ainsi le percheron et le boulonnais pour le trait; quelques corses, camargues et landais, comme chevaux légers.

En parcourant le livre de M. Richard, je remarque qu'il partage entièrement l'opinion des Arabes sur la véritable et bonne conformation du cheval de guerre, et que leur appréciation est en parfaite harmonie avec les lois de la physiologie et de la mécanique.

« L'Arabe, dit-il, connaît le cheval mieux que nous, parce qu'au lieu de l'avoir étudié dans les livres, il l'a étudié dans la nature. Le cheval de race, disent les Arabes, est bien proportionné : il a les oreilles courtes et mobiles, les os lourds et minces, les joues dépourvues de chair, les naseaux larges comme la gueule du lion; les yeux beaux, noirs et à fleur de tête, l'encolure longue, le poitrail avancé, le garrot saillant, les reins ramassés, les hanches fortes, les côtes de devant longues et celles de derrière courtes, le ventre évidé, la croupe arrondie, les rayons supérieurs longs comme ceux de l'autruche, et garnis de muscles comme ceux du chameau.

« En un mot, disent encore les Arabes, le cheval bien conformé doit avoir quatre choses larges : le front, le poitrail, la

Digitized by Google

croupe et les membres; quatre choses longues : l'encolure, les rayons supérieurs, le ventre et les hanches; quatre choses courtes : les reins, les paturons, les oreilles et la queue, laquelle doit être très-grosse à sa naissance et très-déliée à son extrémité. »

En résumé, le travail de M. Richard est l'œuvre d'un homme pratique qui a vu et touché de près le sujet qu'il traite. Familier avec toutes les sciences par les études complexes auxquelles il a dû se livrer, comme vétérinaire, médecin, agriculteur, il s'en est inspiré dans la rédaction de l'ouvrage qu'il a offert à la Société.

J'aurai donc l'honneur, Messieurs, de vous proposer d'adresser une lettre de remercîments à l'auteur de l'*Etude du cheval de service et de guerre*, de l'inviter à vouloir bien vous communiquer le résultat de ses travaux et de déposer honorablement son ouvrage dans vos archives.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR UN OUVRAGE INTITULÉ

ÉNONCÉ DE PROBLÈMES D'ARITHMÉTIQUE

LU A LA SÉANCE DU 16 JUILLET 1876

PAR M. IZARN, VICE-PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ

—

MESSIEURS,

Dans la dernière séance, notre confrère, M. Lecointe, a fait hommage à la Société d'un livre de problèmes d'arithmétique. Quoique très-élémentaire, cet ouvrage, par la nature des questions qui y sont traitées, a attiré l'attention de la section d'agriculture, et elle m'a remis le soin de vous en dire quelques mots.

Maître-adjoint à l'école normale, M. Lecointe est chargé d'enseigner aux futurs instituteurs ce qu'ils doivent savoir de mathématiques ; et, comme il voyait la plupart de ses élèves venir de la campagne et y retourner pour transmettre l'instruction qu'ils avaient reçue, il a eu l'heureuse pensée de réunir, sous forme de problèmes, les notions les plus utiles aux populations rurales. Les sciences physiques et naturelles, l'économie domestique, etc., lui ont fourni un grand nombre de questions, mais c'est à l'agriculture que la plus large place a été réservée.

Toutes les opérations de la pratique agricole y sont réduites en nombres et en nombres véritables; car M. Lecointe, et cela constitue le mérite et l'originalité de son œuvre, n'a pris aucune donnée au hasard. Non-seulement il a puisé ses chiffres dans les meilleurs traités d'agriculture, mais il a recouru souvent aux mémoires originaux, aux travaux particuliers

Digitized by Google

des savants. De plus, pour conserver à ces travaux la juste autorité qui s'attache à leurs auteurs, M. Lecointe, dans des notes succinctes, a cité leurs noms et leurs ouvrages. C'est une manière de faire faire connaissance aux élèves avec les savants agriculteurs auxquels la science agricole doit ses progrès, et de leur indiquer en même temps les sources où ils pourraient puiser des connaissances plus étendues. Enfin, c'est une bibliographie assez complète sur la matière.

Obligé par son cadre de disséminer dans des problèmes différents ce qui se rapporte au même sujet, M. Lecointe a bien senti que l'utilité de son livre y perdrait, s'il ne trouvait le moyen de réunir entre elles ces différentes parties éparses. Il y est parvenu par une table méthodique où tous les problèmes qui traitent du même sujet sont rangés sous un seul titre. Ainsi, par exemple, sur 63 questions consacrées au blé, 16 traitent des semailles, 5 de la récolte, 21 du rendement, 6 du commerce, 1 de la consommation, et 14 de généralités.

Ce livre nous a donc paru éminemment utile à l'enseignement de l'agriculture et à la propagation des faits les plus certains qui lui servent de base ; aussi, pour le répandre plus promptement dans les campagnes, avons-nous décidé de le donner en prix aux lauréats de nos concours d'enseignement agricole, ainsi qu'à leurs instituteurs.

Pour vous, Messieurs, nous vous proposons de voter à notre collègue des remercîments pour l'hommage qu'il nous a fait de son ouvrage, avec des félicitations pour le bonheur avec lequel il l'a composé.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR

LES TRAVAUX

DE LA SECTION DE L'ARRONDISSEMENT DE BERNAY

—

MESSIEURS,

J'ai l'honneur de vous adresser, conformément à l'art. 18 du règlement administratif, le compte rendu des travaux de la section de Bernay pendant le premier semestre de l'année 1876.

Depuis le 1er janvier, la section de Bernay s'est réunie une fois seulement, le 23 avril, à deux heures de l'après-midi, sous la présidence de M. le duc de Broglie.

48 membres étaient présents.

L'ordre du jour portait :

1° Compte du trésorier pour l'année 1875 ;

2° Concours de 1876 ;

3° Communication de M. Delarue ;

4° Admission de nouveaux membres.

1° *Compte du trésorier pour l'année 1875.*

Le compte du trésorier présentait un chiffre de recettes de..... .. 2,125 fr. 40

et un chiffre de dépenses de... ..... 2,476 12

Il se balançait, conséquemment, par un excédant de dépenses de..... 350 fr. 72

La section l'a approuvé.

2° *Concours de 1876.*

La section a décidé qu'elle tiendrait à Brionne son concours agricole pour l'année 1876, et elle a voté, pour l'organisation

Digitized by Google

de ce concours, une somme de 2,000 fr., dont elle a réglé l'emploi de la manière suivante : une somme de 1,200 fr. sera employée en primes et médailles à décerner; une somme de 500 fr. sera affectée aux frais d'impression et aux autres dépenses à faire à l'occasion du concours.

La section s'en est rapportée à la commission d'organisation sur l'emploi qu'il conviendra de faire de la somme de 300 fr. restant libre sur les 2,000 fr. votés; mais elle a décidé, de la façon la plus expresse, que cette somme de 2,000 fr. ne pourra dans aucun cas être dépassée.

La section a fixé de la manière suivante l'emploi de la somme de 1,200 fr. qu'elle a votée pour les primes à décerner :

Récompenses aux exploitations les mieux dirigées.

Une prime d'honneur de 200 fr., avec une médaille en vermeil, à l'exploitation des deux cantons la mieux dirigée (il sera tenu compte de la nature du sol).

Indépendamment de cette prime, il sera accordé à chacun des deux cantons une prime de 100 fr., avec une médaille en bronze, pour l'exploitation la mieux dirigée.

Il est décidé que les exploitations déjà récompensées ne pourront concourir que pour une prime supérieure à celle qu'elles ont précédemment obtenue.

Récompenses aux domestiques et aux journaliers des campagnes.

Il sera décerné dans chacun des cantons de Brionne et de Bernay, aux domestiques et aux journaliers des campagnes les plus méritants par leur bonne conduite, leur moralité et leurs longs services, quatre primes :

La première, de 50 fr. avec une médaille en bronze;
La deuxième, de 40 fr. id.
La troisième, de 30 fr. id.
La quatrième, de 20 fr. id.

Digitized by Google

Primes pour l'amélioration des bestiaux.

Il sera encore décerné les primes suivantes aux animaux qui auront été exposés sur le champ du concours :

Au plus beau taureau, une prime de 100 fr., et 15 fr. pour le bouvier;

A la plus belle vache laitière, une prime de 50 fr., et 10 fr. pour le domestique;

A la plus belle génisse, une prime de 40 fr., et 5 fr. pour le domestique;

Au plus beau bélier, une prime de 60 fr., et 5 fr. pour le berger;

Au meilleur lot de 10 brebis, une prime de 60 fr., et 5 fr. pour le berger;

Au meilleur verrat, une prime de 30 fr., et 5 fr. pour le domestique;

A la meilleure truie, une prime de 30 fr., et 5 fr. pour le domestique.

La section a procédé ensuite à la nomination des commissions.

3° *Communication de M. Delarue.*

A la séance du 26 décembre 1875, M. Delarue avait donné communication d'un travail sur l'utilité d'une banque agricole, et une commission avait été nommée pour étudier cette question.

La commission n'ayant pas terminé son rapport pour la séance du 23 avril, la section a renvoyé à la prochaine séance la discussion sur la proposition de M. Delarue.

Il a été ensuite procédé à l'admission de trois nouveaux membres, MM. Alfred Boivin-Champeaux, Perrine et Chartier.

La section doit se réunir de nouveau le 16 juillet.

Digitized by Google

SECTION DE L'ARRONDISSEMENT DES ANDELYS

—

CONCOURS AGRICOLE

TENU A ECOS LE 17 SEPTEMBRE 1876

—

RAPPORT

SUR LE

CONCOURS DE CULTURE PERFECTIONNÉE

LU PAR M. LESAGE, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ

—

MESSIEURS,

Dans sa séance du 3 juillet, la Société d'agriculture (section des Andelys) a nommé une commission pour visiter les fermes des cultivateurs du canton d'Ecos qui demandaient à concourir pour la prime d'honneur cantonale que la Société décerne tous les ans aux cultivateurs qui ont les fermes les mieux tenues, les plus belles récoltes, les plus nombreux et les meilleurs bestiaux.

Cette commission se composait : de M. Delesque, cultivateur à Marcouville ; de M. Lesueur, cultivateur à Etrépagny ; de M. Hébert, cultivateur à Vesly ; de M. Mabire, cultivateur à Lisors, et de M. Lesage, cultivateur à Cléry.

Cette commission m'a fait l'honneur de me choisir pour son rapporteur.

Je viens aujourd'hui vous rendre compte de notre mission.

Nous nous sommes réunis le 30 juillet, au moment où toutes les récoltes étaient encore sur pied et où il était facile d'apprécier le mérite de chaque concurrent.

Digitized by Google

Nous avons visité la ferme de Forêt, exploitée par M. Amaury.

Cette ferme se compose de 172 hectares de terre, dont voici l'assolement :

Blé et seigle	55	hectares.
Avoine	40	—
Betteraves	18	—
Pommes de terre	1	—
Herbages artificiels	50	—
Corps de ferme et herbages	7	—
Total	172	hectares.

Nous avons trouvé les terres parfaitement tenues et en très-bon état ;

Les récoltes supérieures à beaucoup de ses voisins ;

Les bestiaux nombreux et de très-bonne qualité.

Voici la quantité de bestiaux qui existent sur la ferme de Forêt :

16 chevaux très-bien choisis, dont une grande partie est vendue au commerce à l'âge de 5 à 6 ans, après avoir servi 2 ou 3 ans dans la ferme ;

40 vaches et génisses de très-bonne qualité, en grande partie élevées dans la ferme ;

450 moutons, brebis et agneaux d'assez bonne qualité, élevés également chez M. Amaury ;

20 porcs à l'engrais.

La cave à lait, quoique d'une dimension un peu restreinte pour la quantité de lait produit par la vacherie, est parfaitement tenue, et, grâce aux soins et à la bonne administration de M^me^ Amaury, le beurre qui s'y fabrique est toujours vendu dans les plus hauts prix de la contrée.

Nous avons visité ensuite la ferme de Tourny, exploitée par M. Pithon.

Cette ferme se compose de 92 hectares de terre, apparte-

Digitized by Google

nant pour les deux tiers en propriété à M. Pithon, l'autre tiers en location.

Le corps de ferme appartient en propriété à M. Pithon.

La commission a trouvé que le corps de ferme laissait un peu à désirer, et comme tenue, et comme aménagement.

Les terres sont bien tenues et de première qualité.

Voici l'assolement que suit M. Pithon :

Blé et seigle	28	hectares.
Avoine	22	—
Betteraves	18	—
Pommes de terre	1	—
Herbes artificielles	20	—
Corps de ferme et herbages	3	—
Total	92	hectares.

Les récoltes de M. Pithon sont un peu au-dessus de la moyenne de quelques-uns de ses voisins ;

Les betteraves, supérieures dans beaucoup de pièces.

Les bestiaux de M. Pithon, quoiqu'un peu moins nombreux que chez M. Amaury, sont cependant d'assez bonne qualité.

Voici la quantité de bestiaux qui existent sur la ferme de M. Pithon :

380 moutons, brebis et agneaux de très-bonne qualité, très-bien tenus et en très-bon état, élevés chez M. Pithon ;

3 vaches d'assez bonne qualité ;

10 chevaux assez ordinaires, mais propres à la culture.

M. Pithon vend son lait, ce qui donne moins d'embarras à M^me^ Pithon, à qui sa santé ne permettrait pas de s'occuper des soins d'une cave à lait ; en revanche, M^me^ Pithon prend grand soin de son intérieur ; son jardin d'agrément et son potager sont des mieux tenus des fermes environnantes.

Nous avons regretté l'absence dans les deux fermes de presque tous les instruments modernes qui rendent de si grands services à l'agriculture, et que l'on rencontre dans toutes les fermes bien tenues de la contrée.

Digitized by Google

Ces deux messieurs nous ont assuré que jusqu'ici ils avaient pu se procurer à des conditions raisonnables les bras nécessaires aux travaux de leur exploitation.

Après un examen bien approfondi, la commission, à l'unanimité (moins la voix de M. Hébert qui n'a pu assister à la visite de la ferme de M. Pithon), vous propose d'accorder le 1er prix à M. Amaury, et le 2e prix à M. Pithon.

. Nous ne terminerons pas, Messieurs, sans vous exprimer nos bien vifs regrets d'avoir rencontré aussi peu de concurrents dans un canton qui passe à si juste titre pour un des plus beaux de l'arrondissement. Quand on voit à la tête de ce canton des agriculteurs aussi distingués que M. Besnard, de Guitry, M. Narcisse Hébert, de Cantiers, et comme propriétaire-agriculteur M. Ridel, de Cahaignes, on ne doit pas craindre de suivre leur exemple et marcher en avant.

Courage donc, chers confrères, et qu'à l'avenir les concurrents soient plus nombreux.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LES

RÉCOMPENSES ACCORDÉES AUX OUVRIERS AGRICOLES

LU PAR M. COUTIL, SECRÉTAIRE DE LA SOCIÉTÉ

—

MESSIEURS,

Les récompenses que décerne la Société d'agriculture aux ouvriers de ferme sont toujours très-recherchées. Le brevet obtenu par le lauréat occupe la place d'honneur dans la maison ; la médaille est conservée avec soin et transmise aux enfants comme un bijou de famille.

C'est que le brevet atteste que, pendant une longue suite d'années, l'ouvrier a été intelligent, laborieux, dévoué.

Un des lauréats de cette année me disait il y a quelques jours : « Je suis resté depuis plus de trente ans dans la même famille, et je n'ai pas voulu la quitter, avant d'avoir obtenu un prix de la Société d'agriculture.

Ce sentiment est partagé par le plus grand nombre de vos candidats ; il prouve l'intérêt qui s'attache aux récompenses que vous décernez.

Sept concurrents se sont présentés pour le prix des charretiers : Louis Poreau, depuis 16 ans chez M. Delarue, à Sainte-Geneviève ; Louis Simon, pendant le même temps chez M. Rouger, de Sénancourt ; Adolphe Firmin, 20 ans chez M. Béguin, à Heubécourt ; Casimir Auvray, 22 ans chez M. D. Toutain, à la Chapelle-Saint-Ouen ; Louis Breton, 24 ans dans la même commune, chez M. O. Toutain ; Ferdinand Cauchois, depuis 27 ans chez M. Delaisement, à Bois-Jérôme,

Digitized by Google

et Louis Lainé, qui compte 41 ans de très-bons services chez M. Béguin, d'Heubécourt.

Le 1er prix (50 fr.) a été décerné à Louis Lainé ; le 2e (30 fr.), à M. Cauchoix, et une mention honorable a été accordée à Louis Breton.

Le prix des bergers (50 fr.) a été décerné à Adolphe Quillet, pour 25 ans de bons services chez M. A. Saintard, à Civières.

Rappel de 2e prix à Clovis Benoist, pour 25 ans de service ; mention honorable à Eugène Giguer, depuis 17 ans chez M. Legoux, à Haricourt.

Quatre concurrents se sont présentés pour le prix des hommes de cour : le 1er prix (40 fr.) a été accordé à Armand-Louis Guérin, au service de M. et Mme Mélissent et de M. Bertaux, de Corny, depuis 33 ans ; le 2e prix (25 fr.) à Jean-Baptiste Fourgeau, pour 31 ans de service chez M. Gouche, d'Hennezis ; une mention honorable a été donnée à Thomas Hermier, depuis 27 ans chez M. A. Payen, d'Heubécourt.

Le prix des servantes (40 fr.) a été décerné à Mlle Jeanne-Marie Rouxel, pour 21 ans de service chez M. Arnoult, à Vesly.

Les candidats pour le prix des moissonneurs étaient au nombre de six : Louis Robine, depuis 16 ans chez M. Mignot, à Vesly ; Firmin Aubé, 24 ans chez M. A. Saintard, à Civières ; Sery Bernard, depuis 25 ans chez M. Billion, à Brionval, ont été distancés par leurs trois concurrents.

Le 1er prix (40 fr.) a été décerné à Simon-Désiré Toutain, pour 40 ans de service chez M. Montfilliâtre, à Ecos ; le 2e prix (25 fr.), à Sénateur Bougosse, depuis 37 ans chez M. Raban, à Boisdenemets, et une mention honorable a été donnée à Adolphe Damême, pour 26 ans de service chez M. Provost, de la Haute-Borne.

Prix des vachers (40 fr.), à Jules-Simon Lazare, depuis 35 ans chez MM. Legoux et E. Hébert, de Vesly.

La médaille de vermeil offerte par votre secrétaire au lauréat qui comptera le plus d'années de service a été décernée

Digitized by Google

à Louis Lainé, pour 41 ans passés dans la famille de M. Béguin. Resté orphelin à huit ans, il fut recueilli par Mme Béguin envers laquelle il fut toujours reconnaissant. Lainé montra, dès sa jeunesse, beaucoup d'ardeur pour le travail, et cette précieuse qualité ne s'est pas démentie depuis 41 ans. La Société est heureuse de lui accorder la médaille de vermeil.

Vos médailles sont spécialement décernées aux ouvriers agricoles, mais c'est avec plaisir que vous accordez la publicité de vos séances pour faire connaître des services qui ne sont ni moins longs ni moins intéressants.

MM. le marquis de Flamarens, le marquis de Graville, Ernest Levé et Alphonse Payen ont bien voulu vous offrir des médailles d'argent que vous décernez en leur nom :

A Pierre Pichon, âgé de 84 ans, et depuis 62 ans au service de la famille de M. de Flamarens, à Fourges;

A Charles Bernard, âgé de 70 ans, ouvrier depuis 48 ans chez MM. de Fayet et de Graville, à Écos;

A Jacques Chevalier, garde et homme de confiance depuis 45 ans dans la famille de M. E. Levé, à Sausseuse ;

A Jean-Baptiste Pichon, depuis 39 ans chez M. de Flamarens, et à Joseph Amory, jardinier depuis 27 ans chez M. A. Payen, d'Heubécourt.

Depuis près d'un demi-siècle, la Société d'agriculture de l'Eure recherche et récompense le travail et le mérite. La section des Andelys constate avec plaisir qu'elle a rencontré dans le canton d'Écos des exemples nombreux de fidélité et de dévouement.

Digitized by Google

LISTE DES RÉCOMPENSES

—

CONCOURS DE LABOURAGE

1er Prix (50 fr.), M. Gadouleau, charretier chez M. Benoist, au Feuilly, près Tourny, — *2e Prix* (40 fr.), M....., charretier chez M. Monnaie, à Tourny. — *3e Prix* (30 fr.), M. Eugène Duval, charretier chez M. Amaury, à Forêt-la-Folie. — *Mention honorable* (10 fr.), M....., charretier chez M. Saintard, du canton d'Écos.

CHEVAUX

Chevaux entiers de 30 mois. — *Prix unique* (médaille de vermeil), M. Dumesnil, de Corbie.

Poulains de 18 mois. — *Prix unique* (médaille d'argent), M. Perrichon, de Fours.

Etalons.— *Prix exceptionnel* (médaille d'argent), M. Marc, du Thil, pour son étalon *Bon-Espoir*.

Juments de 5 a 6 ans. — *Prix unique* (médaille d'argent), M. Levacher, de Giverny.

Juments poulinières. — *Prix unique* (médaille de bronze), M. Saintard, du Bus.

Pouliches demi-sang de 2 ans. — *Prix unique* (médaille d'argent), M. Saintard, du Bus.

Pouliches percheronnes de 16 mois. — *1er Prix* (médaille d'argent), M. Toutain, de Fours. — *2e Prix* (médaille de bronze), M. Nicolas, de Château-sur-Epte.

TAUREAUX

Prix d'ensemble (médaille de vermeil), M. Amaury, de Forêt, pour l'ensemble de son exposition de l'espèce bovine.

Taureaux de 18 mois. — *Prix unique* (médaille d'argent), M. Amaury.

Taureaux de 3 ans.— *Prix unique* (médaille d'argent), M. Mille, de Bois-Gauthier.

Taureaux de 4 ans. — *Prix unique* (médaille de bronze), M. Béguin, d'Heubécourt.

Digitized by Google

VACHES

VACHES LAITIÈRES. — *1er Prix* (médaille de vermeil), M. Saintard, d'Écos, pour une vache laitière. — *2e Prix* (médaille d'argent), M. Mille, de Boisgauthier. — *3e Prix* (médaille de bronze), M. Barville, de Hébécourt.

GÉNISSES DE 18 MOIS. — *1er Prix* (médaille d'argent), M. Amaury, de Forêt. — *2e Prix* (médaille d'argent), M. Ridel, de Requiécourt. — *3e Prix* (médaille de bronze), M. Monfilliâtre, d'Ecos.

MOUTONS

BÉLIERS DE 18 MOIS. — *Prix unique* (médaille d'argent), M. Raban, de Boisdenemets.

BÉLIERS DE 30 MOIS. — *Prix unique* (médaille de bronze), M. Monnaie, de Tourny.

BREBIS CROISÉES DISHLEY. — *1er Prix* (médaille d'argent), M. Monnaie, de Tourny. — *2e Prix* (médaille de bronze), M. Raban, de Boisdenemets.

BREBIS CROISÉES SOUTHDOWN. — *Prix unique* (médaille d'argent), M. Feugueur, du Mesnil.

EXPOSITION PORCINE

Prix unique (médaille de vermeil), M. Ridel, pour l'ensemble de son exposition de l'espèce porcine. — *Prix unique* (médaille de bronze), M. Etienne Gaumont, de Vernon, pour une truie augeronne.

VOLAILLES

Prix unique (médaille d'argent), Mme de Gessler, pour son exposition de lapins et volailles. — *Médaille d'argent*, Mme Magnier, pour son exposition de dindons. — *Médaille de bronze*, Mme Quesnet, de Grimonval.

CÉRÉALES

Médaille d'argent, M. Saintard, de Bus-Saint-Rémy, céréales. — *Médaille d'argent*, M. Lemaire, de Magny, collection de grains (hors région). — *Médaille de bronze*, M. Legrand, d'Aveny, betteraves. — *Mention honorable*, M. Barville, de Forêt, céréales.

Digitized by Google

INSTRUMENTS AGRICOLES

Médaille de vermeil, M. Baquet, pour sa laiterie. — *Médaille de vermeil*, M. Darras, de Saussay, pour l'ensemble de son exposition. — *Médaille de vermeil*, M. Jacques, de Vernon, pour l'ensemble de son exposition (hors région). — *Médaille d'argent* (du ministère de l'agriculture), M. Montandon, de Tourny, pour l'ensemble de son exposition. — *Médaille d'argent*, M. Montandon, de Vernon, pour sa machine à battre et son pressoir (hors région). — *Médaille d'argent*, M. Lefebvre, de Trie-Château, pour son tonneau pneumatique (hors région). — *Médaille d'argent*, M. Monier, de Saint-Gervais, pour sa collection d'instruments. — *Médaille d'argent*, M. Courbet, de Tourny, pour sa collection de colliers perfectionnés. — *Médaille de bronze*, M. Rousselin, de Courcelles, pour une charrue. — *Mention honorable*, M. Lefebvre, de Fourges, pour une charrue Brabant. — *Mention honorable*, M. Mollet, pour enduits imperméables.

HORTICULTURE

Médaille de vermeil, M. Dubos, des Andelys, pour fruits, légumes et arbres. — *Médaille de vermeil*, M. Lazare Coussinet, de Vernon, collection de fleurs (hors région). — *Argent*, M. Duchesne, jardinier chez M. de Galembert, à Vesly, fleurs et fruits. — *Argent*, M. Ravanne, jardinier chez M. Payen, à Grumesnil, fleurs. — *Médaille de bronze*, M. Suzé, à Gasny, fruits. — *Médaille de bronze*, M. Meusnier, jardinier chez M. le marquis de Fayet, à Aveny, melons. — *Mention honorable*, M. Courbet, à Tourny, fruits. — *Mention honorable*, M. de Pulligny, à Écos, conifères. — *Mention honorable*, M. l'abbé Lecoq, à Guiseniers, fruits conservés.

—

CONCOURS D'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

LISTE DES LAURÉATS

VÉTÉRANS. — *Prix d'honneur entre tous les vétérans (au-dessus de 14 ans) des arrondissements des Andelys et de Louviers.* — *1er Prix (la Ferme*, par Joigneaux), M. Hilaire-Marie Pinot, élève de l'école de Gisors.

M. Duval, instituteur à Gisors, 50 fr. (proposé pour une médaille d'argent).

Digitized by Google

2e *Prix* (Girardin et Dubreuil), M. Louis-Ferdinand Dizingremel, élève de l'école de Richeville (Étrépagny).

M. Dizingremel, instituteur à Richeville, 40 fr.

NOUVEAUX (AU-DESSOUS DE 14 ANS). — *Prix d'honneur entre tous les élèves des arrondissements des Andelys et de Louviers.* — 1er *Prix* (*la Ferme*, par Joigneaux), M. Léon-Pascal-Norbert Dutois, élève de l'école d'Hébécourt (Gisors).

M. Toutin, instituteur à Hébécourt, 50 fr.

2e *Prix* (Girardin et Dubreuil), M. Amable Conard, élève de Saussay-la-Vache.

M. Planet, instituteur à Saussay-la-Vache, 40 fr.

NOUVEAUX. — PRIX DE CANTON. — Pas de 1er *Prix*. — 2e *Prix* (Victor Borie), M. Eugène-Théophile Dufour, élève de l'école du Petit-Andely.

M. Amory, instituteur au Petit-Andely, 20 fr.

Certificats d'étude : Gustave Sauvage, élève de l'école du Grand-Andely; — Paulin Violet, id.; — Prosper-Léopold Duvallet, id.; — Narcisse Cochois, id.; — Charles Masson, id.; — Paul Boirel, id., — Virgile-Charles Littei, id.; — Louis-Désiré-Sulpice Massieu, id.; — François-Désiré-Xavier Rousselin, de l'école de Notre-Dame-de-l'Isle.

CANTON D'ÉCOS

1er *Prix* (*Bon Fermier*), pas de 2e *Prix*, M. Paul-Jules Douyère, élève de l'école de Tourny.

M. Lavallée, instituteur à Tourny, 30 fr.

Certificats d'étude : Paul-Auguste Détrez, école de Tourny; — Henri Letellier, école de Panilleuse; — Aimé Boïte, id.; — Ansbert-Anatole Courbet, école de Cantiers; — Emile-Jules Leroux, id.; — Alphonse-Albert Fortier, id.; — Louis-Alexandre Dumontier, école de Cahaignes.

CANTON D'ÉTRÉPAGNY

1er *Prix* (*Bon Fermier*), Amable Conard, élève de Saussay-la-Vache.

M. Planet, instituteur à Saussay, 30 fr.

Certificats d'étude : M. Victor-Désiré Brochard, élève de Mouflaines; — M. Armand Alexandre Allan, id.

CANTON DE GISORS

1er *Prix* (*Bon Fermier*), M. Pascal-Léon-Norbert Dutois, élève de l'école d'Hébécourt.

M. Toutin, instituteur à Hébécourt, 30 fr.

Digitized by Google

2e *Prix ex æquo* (Victor Borie), MM. Désiré-Alfred Voisin et Charles-Ernest-Joseph Dupuis, élèves de l'école de Gisors.

M. Duval, instituteur à Gisors, 20 fr.

3e *Prix*, M. Alexandre Brunel, élève de l'école de Gisors.

4 prix offerts par M. Passy : MM. Ferdinand-Edmond Kremer, élève de l'école de Gisors; — Antoine Mouton, id.; — Alfred Riché, élève de Bézu-Saint-Éloi; — Donat-Pantin Lambert, élève de Sancourt.

Certificats d'étude : Charles-Edmond Martin, élève de l'école de Gisors; — Georges-Charles-Gustave Etienne, id.; — Léon-Louis-Anatole Ducoin, id.; — Philippe-Édouard Ingeldinger, id.; — Ferdinand-Denis Chenot, id.; — Alfred Amédée Fouque, id.; — Louis-Édouard Monnier, id.; — Léon-Ernest Brunel, id.; — Auguste-Ernest Bardel, id.; — Marie-Joseph-Engelbert Potier, id.; — Louis-Anatole Benseville, id.; — Washington-Florian-Eugène Challe, id.; — Ludovic Poitou, école de Bézu-Saint-Éloi; — Albert Lequien, id.; — Ernest Lequien, id.

CANTON DE LYONS-LA-FORÊT

Pas de 1er *Prix*. — 2e *Prix*, M. Pierre-Aimé-Honorat Leblanc, élève de l'école de Lisors.

M. Fontaine, instituteur à Lisors, 20 fr.

Certificats d'étude : Armand-Emile Lerond, école du Tronquay; — Léon Martin, école de Lyons-la-Forêt; — Baptiste Picard, id.

Digitized by Google

TOAST DE M. TASSIN, PRÉFET DE L'EURE

—

MESSIEURS,

Je tiens d'abord à vous remercier de m'avoir convié à votre fête agricole et de m'avoir procuré ainsi le plaisir de passer quelques instants trop courts avec vous. Je n'avais garde d'y manquer. Maintenant que je sais comment vous faites les choses, comment vous pratiquez l'hospitalité, je ne me le pardonnerais pas.

Je tiens ensuite à témoigner toute ma gratitude à M. le président de votre comice, qui a bien voulu me céder l'honneur qui lui revenait de droit, comme membre du gouvernement, de vous proposer la santé du chef de l'Etat, M. le maréchal de Mac-Mahon, président de la République. Je le soupçonne fort, Messieurs, d'avoir voulu laisser pour aujourd'hui son caractère officiel au ministère des finances, afin de vous montrer qu'il était tout à vous ; qu'au-dessus de tous ses titres il mettait celui de député de l'arrondissement des Andelys, votre représentant, et j'ajouterai, Messieurs, le défenseur de vos intérêts, qui sont l'objet de ses préoccupations constantes. J'en ai pour gage les lettres nombreuses, toujours trop rares à mon gré, que nous échangeons et que, si je ne craignais pas d'être indiscret, je lui demanderais de rendre plus fréquentes tant elles m'apportent de connaissances sur la véritable situation des choses et de renseignements précieux sur les vrais intérêts de votre pays.

Votre comice agricole, Messieurs, est le comice de tout l'arrondissement des Andelys, qui n'est pas seulement favorisé par la richesse et la variété des produits d'un sol fertile, par les développements d'une agriculture en progrès, mais

Digitized by Google

qui possède aussi de nombreux établissements industriels. L'alliance de l'agriculture et de l'industrie, c'est un thème qui souvent a été développé devant vous : il comporte des variations à l'infini, il peut sans cesse être rendu nouveau ; je ne l'essaierai pas. Je me bornerai à constater, ce que vous savez, que l'agriculture et l'industrie, ces deux sources de la fortune publique, ont des intérêts si intimes, si étroitement unis, que les développements de l'une profitent toujours à l'autre.

Mais ici, Messieurs, nous sommes dans un centre plus particulièrement agricole. Ne vous en plaignez pas, habitants d'Ecos : si l'industrie permet des fortunes plus rapides, plus brillantes, l'agriculture donne des résultats plus solides, plus certains. Aussi la prospérité de l'agriculture est-elle le véritable signe, le critérium certain de la prospérité publique.

Vos fêtes agricoles, Messieurs, offrent de l'intérêt à plus d'un titre. Elles ne sont pas seulement un repos, une distraction à vos labeurs quotidiens ; elles vous offrent l'occasion d'étudier, d'admirer les produits exposés, les meilleures races de bétail, les progrès que la mécanique a fait faire aux machines qui rendent tant de services à l'agriculture, qui suppléent à l'insuffisance des bras. Vous y trouvez l'occasion d'échanger vos idées sur les meilleurs procédés de culture ; vous apprenez à vous tenir en garde contre la routine, qui est un obstacle sérieux aux améliorations agricoles, et contre les innovations imprudentes qui conduisent à des déceptions lorsqu'elles ne tiennent pas compte des conditions de sol, de climat, de race et même des habitudes locales.

Vos concours entretiennent une émulation féconde en heureux résultats : ce sont, Messieurs, les tournois de l'agriculture devenue un grand intérêt public ; la civilisation n'en veut plus d'autre, suivant l'heureuse expression d'un de mes prédécesseurs qui, administrateur émérite autant que savant distingué, pendant sept ans, dans la période de 1830 à 1837, a conduit les affaires du département dans la voie du progrès

Digitized by Google

avec sagesse et prudence, sans autre préoccupation que le bien public. Sous aucune administration votre département n'a été doté d'autant d'établissements utiles, vous lui devez un réseau vicinal qui vous a valu le 7e rang dans le classement au ministère de l'intérieur, et cependant vos finances n'ont pas été obérées, il les a laissées dans un état prospère.

Naguère encore vous alliez le visiter, prendre ses conseils dans la maison paternelle qu'il habitait à Gisors, où il trouvait dans l'étude de l'économie rurale l'occupation et l'honneur de ses loisirs, la consolation et la dignité de la retraite.

Son souvenir, Messieurs, vous est cher; il ne m'est pas moins précieux qu'à vous. Je vous l'avoue cependant, il m'effraie un peu. Il était un de ces administrateurs distingués qu'on ne remplace pas, on ne peut que chercher à l'imiter.

Dans vos fêtes agricoles, Messieurs, vous écartez avec soin la politique : j'imiterai votre réserve. Vous n'oubliez pas pour cela les devoirs de la vie publique; l'esprit de fierté et d'indépendance s'allie très-bien chez les Normands à une sage prudence, à un véritable bon sens. Vous aimez la liberté, mais vous ne la voulez que réglée et contenue par les lois; vous ne la séparez pas de l'ordre que vous ne confondez pas avec la force. Votre concours, Messieurs, est acquis au gouvernement que la France s'est librement donné, gouvernement régi par des lois constitutionnelles auxquelles nous devons obéissance et respect. Aussi, Messieurs, c'est avec confiance, avec la certitude d'être en communauté de sentiment avec vous tous, que je vous propose la santé du chef de l'Etat, M. le maréchal de Mac-Mahon, président de la République, dont la loyale épée protége le pacte constitutionnel qui garantit l'ordre et la liberté !

Digitized by Google

TOAST DE M. LOUIS PASSY

—

MESSIEURS,

En cédant à M. le préfet l'honneur de porter un toast à M. le maréchal de Mac-Mahon, président de la République, en se réservant le plaisir de boire à la santé des lauréats du concours, le député de l'arrondissement des Andelys a voulu reparaître devant vous avec les seuls souvenirs du passé, avec toute la reconnaissance du présent.

Comment pourrais-je oublier ces belles journées de ma jeunesse où sous les regards de mon père, que M. le préfet louait tout à l'heure avec tant de justice et de bonne grâce, sous les yeux de ses contemporains et de ses amis, et de toute cette forte génération du Vexin, que peu à peu les uns et les autres nous avons perdue, je me levais plein d'émotion et d'ardeur, et je donnais le signal des applaudissements qui accueillaient ces paroles : « Aux lauréats du concours ! » Les lauréats du concours, c'était vous-mêmes. Je vous vois, je vous reconnais : voilà bien ceux-là même qui, dès le début, il y a vingt ans, me montraient la carrière qu'ils entendaient parcourir avec moi ; qui m'ont encouragé, poussé, soutenu dans les jours difficiles, et qui ont fini par triompher dans mon propre succès ! Aux lauréats de nos anciens concours ! Aux lauréats du concours d'Ecos ! A vous tous, messieurs !

A vous tous ! Aujourd'hui, je ne veux garder aucune réserve : je bannis les éloges vagues et les compliments vulgaires. Je m'adresse à M. Amaury et à M. Pithon, et je les félicite cordialement. Je les remercie d'avoir remporté nos médailles et justifié l'intérêt que le gouvernement porte à nos concours. Mais dois-je m'arrêter ? Et, dans ce canton où

Digitized by Google

rivalisent tant d'exploitations remarquables, dois-je me taire ? Non, certes. J'étends mon toast à tous les cultivateurs du canton d'Écos. Et d'abord je salue le nom de M. Besnard, dont je regrette ici l'absence, et auquel nous devons un témoignage de gratitude pour avoir donné, par la prime d'honneur, un succès à mon pays. Je serre la main de mon excellent ami M. Hébert, de Cantiers, et je loue le propriétaire modèle, le représentant dévoué de ce canton, M. Ridel. Je voudrais en louer beaucoup d'autres, mais je crains que la commission et son rapporteur ne m'accusent d'une excessive indulgence et ne me disent, avec quelque raison : « Pourquoi honorer publiquement ceux qui se sont dérobés à nos récompenses ? » Cela est vrai ; mais qu'il est difficile, Messieurs, de ne pas oublier dans une semblable réunion la diversité des manières de penser et de faire ! qu'il est agréable de croire qu'on a toujours été, qu'on est et qu'on sera d'accord, et qu'il est juste et qu'il est utile de se réunir dans un seul vœu : la prospérité de notre Vexin !

Oui, Messieurs, nous sommes ici pour célébrer l'union, l'accord, l'harmonie dans la ferme, dans la famille, dans la société, et nous devons applaudir d'autant plus chaudement aux longs dévouements des nobles serviteurs de l'agriculture, que nous ne sommes peut-être pas destinés à trouver toujours devant nous d'aussi excellents modèles. Malgré les éclatants exemples que nous a signalés le concours d'Écos, je crains que la profonde agitation des esprits et le changement dans les mœurs et les fortunes ne portent de plus en plus atteinte à ces associations que le maître et le serviteur contractaient pour la vie entière. Les beaux et bons sentiments ne changent pas, et on les retrouvera toujours dans des familles comme celles de MM. Levé, de Flamarens et Payen. Mais dans la culture les situations ne sont pas semblables. La question de salaires et de bénéfices se représente tous les jours. Les bras peuvent manquer, mais les cœurs peuvent manquer aussi, et chacun (ce qui en définitive est très-légitime et inévitable)

Digitized by Google

court vers son intérêt. Aussi le cultivateur doit-il tourner et tourne-t-il davantage ses regards et son attention vers les machines, et vous avez déjà vu et vous verrez encore nos concours présenter chaque année, du côté de la mécanique agricole, un intérêt plus vif et plus sérieux, par cette raison décisive que les machines sont faites pour suppléer aux forces humaines.

Comparez dans votre mémoire la suite de nos concours. Cette année, M. Pinel n'a pas exposé. M. Pinel n'a plus besoin de récompenses, sa réputation est faite et il fait la réputation du Vexin. Mais nous avons couronné M. Darras, M. Montandon, de Tourny; à Vernon, MM. Sacquet et Montandon. L'exposition était vraiment intéressante. Mais avez-vous assez remarqué la cave à lait de M. Baquet? Je ne puis me défendre, Messieurs, du plaisir d'associer au nom de M. Baquet le nom de mon courageux ami M. Doré-Letailleur. M. Baquet produit une machine destinée à remplacer la cave à lait, et M. Doré l'applique, et ils vous disent tous les deux : « Venez à Gamaches. » Et moi, qui ne suis pas du métier, je me hasarde à leur suite, et nous voilà trois à vous dire : « Venez à Gamaches. » Pensez-vous que si M. Doré a raison, et que la machine de M. Baquet donne une économie de main-d'œuvre de 50 p. 100, plus de rendement en beurre, et du beurre en aussi bonne qualité, pensez-vous que je veuille, moi, perdre l'occasion de m'associer à une entreprise qui peut être un succès pour le Vexin? Assurément non. Je préfère me tromper et vous dire : « Venez à Gamaches, et vous n'aurez pas perdu votre journée! »

Messieurs, le rôle des machines dans l'industrie agricole est considérable. Il ne cessera de grandir. C'est par les machines, c'est par la science que l'agriculture continuera à se développer et à se transformer. Notre modeste Société a compris le mouvement et s'y est jeté résolûment. Jusqu'ici elle s'était montrée dans des concours de bestiaux, d'instruments, de produits. Elle s'adressait à des hommes faits, à des culti-

Digitized by Google

vateurs expérimentés. Aujourd'hui elle pénètre dans les écoles. Elle va droit à l'enfant. Elle ouvre ce concours d'enseignement agricole dont nous venons de distribuer les prix et que vous avez bien voulu entourer de vos légitimes sympathies. Honneur à MM. les instituteurs qui cherchent à donner à leur enseignement un caractère agricole; qui, sous notre impulsion, préparent des vocations rurales et réussissent à pousser nos enfants, demain des hommes, vers des études et des réflexions qui doivent assurer leur bonheur et faire la prospérité de la patrie.

Je ne voulais pas dire un mot de politique. Et pourtant, à mon avis, je n'ai pas cessé d'en faire. Pour moi, je n'en connais pas de plus émouvante et de plus grave. La politique du travail, la politique des affaires, c'est ma politique, et je dis fièrement : c'est la politique du gouvernement. Quand je songe à la crise effroyable que nous avons traversée, et que je vois tout se rasseoir, se calmer et prospérer ; quand je considère l'élévation des fonds publics, et que, pour les huit premiers mois de cette année, les prévisions budgétaires sont dépassées de plus de 90 millions; quand l'Exposition universelle de 1878 se prépare et que la France, tranquille et sage, travaille et s'enrichit sans se soucier des bruits jadis redoutés, aujourd'hui méprisés, d'une guerre européenne, je puis, messieurs, vous dire avec confiance que nous accomplissons tous notre devoir, que notre tâche patriotique avance, et qu'en buvant aux lauréats du concours d'Écos, nous buvons au succès du Vexin agricole et de la France entière !

Digitized by Google

SECTION DE L'ARRONDISSEMENT DE BERNAY

—

CONCOURS AGRICOLE

TENU A BRIONNE, LE 24 SEPTEMBRE 1876

—

RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR M. JOIN-LAMBERT

AU NOM DE LA COMMISSION (1)

CHARGÉE DE LA VISITE DES EXPLOITATIONS PERFECTIONNÉES

—

MESSIEURS,

Le rapporteur désigné par votre commission de visite des exploitations vient vous soumettre un compte rendu aussi fidèle que possible de l'opinion et des déterminations de ses honorables collègues. Il vous présentera une seule observation sans avoir reçu mandat de le faire, c'est que la commission, composée comme d'habitude d'hommes expérimentés et au courant d'une mission qu'ils avaient déjà remplie (MM. Desménages, Deschandeliers et Cauchepin), comptait aussi dans son sein deux de vos lauréats les plus distingués (MM. Hermier et Aroult).

Votre commission a visité 9 exploitations.

M. Bigard fait valoir, à la Haye-de-Calleville, 71 hectares de terres en labour, et 4 hectares de cours en herbe, à Nas-

(1) La commission était composée de MM. Join-Lambert, président et rapporteur ; Hermier, Aroult, Desménages, Deschandeliers et Cauchepin.

Digitized by Google

sandres, la cour (3 hectares environ) du domaine qu'il a acquis récemment.

Il nous a montré du blé que l'on peut qualifier de très-bon cette année et alors que cette récolte n'est abondante que dans les terres bien cultivées; de l'avoine très-belle et plus remarquable encore, eu égard à l'infériorité du sol qui la porte; de très-bon seigle; du lin bon, régulier et compact; de la vesce; des pois et du trèfle d'une luxuriante végétation. Les terres sont évidemment bien cultivées et fertilisées, et, s'il leur manque quelque chose, c'est un complet nettoyage, ce dont témoignent surtout les colzas qui, sans cette omission, seraient supérieurs au lieu d'être ordinaires, et les betteraves qui eussent échappé à une fâcheuse médiocrité.

La composition et l'état du troupeau de moutons mériterait une entière approbation si les agneaux de l'année n'y faisaient défaut. Cette lacune, en effet, dans un troupeau d'élevage, a rendu plus facile de maintenir les brebis en bonne condition.

Les 6 chevaux et les 2 poulains constituent une série d'animaux d'un ensemble tout à fait remarquable. La vacherie composée, en y comprenant les bêtes en séjour à Nassandres, de 11 vaches, 3 génisses et 1 veau, est excellente. On y voit des sujets de premier ordre. Si l'on adopte la proportion de 8 moutons pour une tête de gros bétail, on reconnaît que M. Bigard entretient environ 52 têtes, soit, pour 77 hectares, 67/100es de tête par hectare. On pourrait désirer davantage.

M. Bigard dispose d'un bon matériel ordinaire.

L'assolement de ses terres est celui en usage dans la région du Neubourg, et, bien entendu, la jachère n'y figure qu'accidentellement et en faible proportion.

Il néglige la tenue de la cour qu'il habite. Des soins ayant pour résultat d'améliorer la qualité et l'aspect des masures compléteraient heureusement les mérites sérieux et pratiques de sa culture.

Digitized by Google

Si l'on se reporte au rapport présenté, en 1873, par M. le comte Dauger, on y trouve déjà signalée cette insuffisance de nettoyage. Nous devons regretter que M. Bigard n'ait pas tenu compte de l'observation; mais on peut juger par l'ensemble des récoltes et des bestiaux, et les souvenirs d'un de nos collègues qui faisait partie de la commission de 1873 confirment cette appréciation, on peut juger que M. Bigard a encore amélioré sensiblement une exploitation déjà bonne. Ses placements fonciers ne l'ont pas empêché d'augmenter beaucoup la valeur de son mobilier agricole.

Nous vous proposons, Messieurs, de récompenser en M. Bigard un agriculteur assurément fort expert en matière de culture productive et dont la compétence, en fait de bestiaux, se traduit par une bonne bergerie et les plus belles écurie et vacherie que nous ayons vues.

Avec votre prime d'honneur lui revient l'objet d'art que M. le Maréchal Président de la République a bien voulu mettre à votre disposition. C'est ici le lieu de remercier hautement le chef de l'État de la marque d'intérêt et de sympathie dont il honore et encourage les efforts de notre Société. Il s'est rappelé sa récente visite dans notre pays et son amitié pour M. le duc de Broglie, notre président.

La ferme exploitée par M. Rassent, à Saint-Victor-de-Chrétienville, se compose de 10 à 12 hectares de cours en herbe et de 69 à 70 hectares de terre de labour de la 1re classe du pays, pour moitié environ, à ce qu'il semble, de 2e et de 3e classe pour le reste.

Votre commission a remarqué chez lui de très-bon blé, de bon colza, des pommes de terre bien cultivées; le surplus des récoltes était bon ou ordinaire, à l'exception d'un petit champ de betteraves mal réussies.

Il est juste de faire observer que M. Rassent n'a pu travailler à la bonne mise en état de ses terres que depuis quatre ans, date de son entrée en jouissance; que le mérite des résultats

Digitized by Google

déjà obtenus lui revient et que plusieurs pièces de terre récemment acquises n'ont pu encore profiter de ses soins.

Dans quelques années, alors que l'assiette de la ferme sera définitivement fixée, l'exploitation de M. Rassent donnera sans nul doute des produits encore plus beaux et plus réguliers.

M. Rassent a compris l'avantage des labours profonds dans un bon sol, et il a abandonné le système des jachères encore trop pratiqué dans la contrée qu'il habite.

La vacherie, composée de 7 vaches, de 2 génisses et de 3 taureaux d'âges différents, est très-bonne. Les 6 chevaux de travail et les 2 poulains forment un bon ensemble. Le troupeau, de 250 têtes, dont 50 agneaux, constitue une bergerie ordinaire.

Les porcs, au nombre de 3 gros et 3 petits, appartiennent à la médiocre race du pays.

Cette réunion d'animaux donne 50 têtes de gros bétail, soit pour 81 hectares environ 66/100es de têtes par hectare, proportion un peu moins forte que celle de M. Bigard.

Cette situation n'en est pas moins méritoire et satisfaisante si l'on songe qu'elle est due entièrement au labeur persévérant et à l'intelligence de M. Rassent, et qu'elle est en voie de devenir meilleure chaque année. Le matériel de ferme est excellent. La tenue des cours est irréprochable. Il en doit être ainsi chez un bon cultivateur du Lieuvin, le pays où les masures et les herbages sont l'objet des meilleurs soins, et sous les yeux d'un propriétaire épris d'améliorations agricoles, qui après avoir mis les bâtiments, les chemins et la surface des terrains dans le meilleur état possible, s'occupe de créer et planter de nombreux herbages.

Votre commission, Messieurs, vous propose de décerner à M. Rassent la prime du canton de Bernay.

De même que le nom de M. Bigard, celui de M. Foulogne, son voisin, n'est pas nouveau pour votre Société.

En 1873, Mme Foulogne, qui avait entrepris avec son con-

Digitized by Google

cours l'exploitation d'une partie de ses terres, a obtenu une prime cantonale.

Depuis lors, M. Foulogne, qui très-jeune encore avait débuté sous la direction de sa mère, a pris une part de plus en plus importante dans les opérations agricoles, et, cette année, il en a présenté les résultats actuels sous son nom. Votre commission a naturellement remarqué que l'époque du passage d'une gestion à une autre dans de telles conditions était difficile à déterminer, et qu'en tous cas elle ne saurait être assez éloignée pour que les effets de la direction actuelle puissent être isolément et complétement appréciés.

Il nous a été d'ailleurs facile de reconnaître que la bonne tradition était conservée. M. Foulogne, tout en nous signalant obligeamment les mérites de la culture de M. Bigard, dont les terres sont en contact fréquent avec les siennes, nous a montré un bel ensemble de récoltes, notamment du colza superbe, du lin très-long et de bon blé. Avec raison il s'attache au choix des meilleures graines.

L'exploitation de M. Foulogne, qui n'était en 1873 que de 45 hectares, a été notablement accrue et portée à 72 hectares, soit par des retours de terres données en fermage, soit par des acquisitions. Dans quelques années, toutes les terres ayant été soumises au même régime de culture améliorante, l'exploitation sera plus homogène.

Il n'y a que des éloges à donner aux chevaux, aux moutons et aux vaches. La race des porcs n'est pas la meilleure. On trouve environ 53 têtes de gros bétail pour 72 hectares, soit 73/100es de tête par hectare.

La tenue de la cour et des bâtiments est très-bonne; nous avons remarqué des murs neufs et des bergeries en construction.

Par les motifs que nous avons exposés en commençant à parler de M. Foulogne, mais aussi en raison de la bonne situation dans laquelle nous avons retrouvé son exploitation,

Digitized by Google

nous proposons à la Société de lui décerner un rappel de prime cantonale.

Dans le canton de Brionne, votre commission a visité deux autres exploitations, celles de MM. Filloque et Tasdhomme, situées l'une et l'autre à Berthouville.

Chez M. Filloque, votre commission a vu de bonnes récoltes, notamment de très-beau colza et de la très-belle vesce. Tous les bestiaux, formant un ensemble de 20 têtes de gros bétail, sont bons. Pour une exploitation de 25 hectares, c'est une proportion de 80/100es de tête par hectare.

La cour, de 5 hectares 60 ares, est bien tenue. Elle contient une fosse à purin. Les fumiers sont rassemblés sur un petit espace et bien tenus. Une loge à porcs, montée sur roulettes, est placée sur les points qu'il importe de fumer et dans le voisinage des pommiers récemment plantés ou sans vigueur. Aussi les arbres de M. Filloque sont-ils florissants et productifs.

Il n'y a pas de jachères.

M. Filloque exploite sa propriété en agriculteur éclairé et soigneux.

Votre commission estime que la prime cantonale doit lui être décernée.

M. Tasdhomme possède 29 têtes de gros bétail environ sur une exploitation de 30 hectares, soit une tête par hectare.

Sous ce rapport, M. Tasdhomme viendrait au premier rang parmi tous les cultivateurs dont nous avons parlé jusqu'alors, si ses bêtes à cornes et surtout son troupeau de moutons ne laissaient à désirer, soit par le choix des sujets, soit par leur condition. Les chevaux d'ailleurs sont bons.

La terre de M. Tasdhomme ne peut-elle subvenir à l'entretien d'un aussi grand nombre de bestiaux, ne lui demande-t-il pas assez de fourrages ou ne donne-t-il pas à ses animaux toute la nourriture dont il dispose? Evidemment, il serait largement rémunéré d'un surcroît d'alimentation par

Digitized by Google

la plus-value de ses bestiaux. Mais leur grand nombre lui procure déjà l'avantage d'excellentes récoltes, dont quelques-unes, le blé, le lin et le trèfle, sont exceptionnelles.

La tenue de la cour est ordinaire.

Ainsi, Messieurs, l'exploitation de M. Tasdhomme se distingue par un mérite qu'on ne saurait trop louer, l'application d'une culture améliorante au moyen d'un bétail nombreux produisant des fumiers abondants et par les récoltes remarquables qui résultent de ce système et en démontrent la valeur; mais on doit lui reprocher les défauts sensibles d'une partie de ce même bétail.

Dans ces termes, votre commission propose d'accorder à M. Tasdhomme une mention honorable avec médaille de bronze.

M. Frescot, de Plainville, est un agriculteur de mérite dont les récoltes sont bonnes et dont, notamment, le blé est excellent. Ses bestiaux, vacherie et écurie, sont réellement beaux, mais ses moutons sont inférieurs. La cour est bien tenue et le matériel complet est en bon état.

Les moutons constituent donc le côté faible de M. Frescot. Les porcs aussi sont médiocres, mais le défaut de ceux-ci est surtout d'appartenir à la mauvaise race du pays.

La qualité générale des terres permettrait sans doute une proportion supérieure à celle de 57 têtes de gros bétail pour 80 hectares. La moitié environ des labours de M. Frescot sont en blé, et quelques pièces, par exception cette année, nous a-t-on dit, sont en jachère. Moins d'un cinquième des terres en culture est consacré aux fourrages. Si cette proportion était augmentée aux dépens soit du blé, soit de la jachère, les moyens d'alimentation, et dès lors de fumure et de production, ne seraient-t-ils pas accrus également?

Ces réserves faites, votre commission est d'avis qu'une mention honorable, avec médaille de bronze, est due à M. Frescot.

Digitized by Google

M. Perdrix exploite à Saint-Martin-du-Tilleul une grande et belle ferme de 101 hectares environ. Son fils a montré à votre commission de très-bons chevaux, un bon troupeau de moutons et une bonne vacherie. Les porcs seuls sont médiocres.

Cette réunion d'animaux donne environ 65 têtes de gros bétail, soit 64/100es de têtes par hectare.

La cour, les herbages et les bâtiments sont bien tenus.

Les terres paraissent être en général de bonne qualité, quoique inférieures à celles des exploitations précédentes. D'où vient que les produits du sol, satisfaisants si on les compare à la généralité des récoltes de l'année, sont cependant moins beaux que chez les agriculteurs dont nous venons de parler? Faut-il l'attribuer aux procédés de culture, à la profondeur insuffisante des labours? assurément des défoncements plus hardis là où la qualité du sol le permet, exigeraient des fumures plus abondantes, mais favoriseraient la vigueur des récoltes? Le nombre des bestiaux ne pourrait-il pas être augmenté avec avantage? En effet, si l'on déduit les 16 têtes de gros bétail que 16 hectares 34 ares de cour et herbages peuvent entretenir, on ne trouve plus que 49 têtes pour 85 hectares en culture, et on remarque que 6 hectares 1/2 restent en jachère.

On se plaît à signaler à de bons agriculteurs comme MM. Frescot et Perdrix des progrès qu'ils sont eux-mêmes dans l'intention et en voie de réaliser.

Votre commission est d'avis d'accorder à M. Perdrix une mention honorable avec une médaille de bronze pour la tenue des cours, herbages et bâtiments, et pour ses bestiaux, notamment sa bergerie.

M. Motte, à Fontaine-l'Abbé, occupe une grande ferme de 81 hectares dont les terres sont de qualités inégales et où il a à vaincre certaines difficultés de situation. Ses efforts cependant paraissent avoir été couronnés de succès; il nous a montré de bons bestiaux, notamment ses moutons et de

Digitized by Google

jeunes bœufs. Mais les récoltes ne peuvent entrer en lutte avec celles que nous avons vues ailleurs.

M. Buisson, à Bernay, se livre à un genre de culture différent de celui des concurrents sur lesquels votre commission a eu à se prononcer, et comme il ne serait pas possible de rencontrer entre eux et lui des éléments d'une exacte comparaison, il se trouve en dehors du concours normal des exploitations. Cependant c'est bien de l'agriculture qu'il fait et même de bonne agriculture.

Il exploite depuis onze ans 10 hectares environ de labour et 18 hectares d'herbage. Labours et herbages sont d'anciennes bruyères défrichées et mises en valeur. Les herbages ont été soigneusement plantés. Le grand mérite de cette opération appartient au propriétaire. Il ne s'agissait pas seulement d'améliorer un sol inculte et de lui donner une plus-value, il fallait aussi s'attacher au rapport entre les produits et les dépenses effectuées. Loin d'un centre de population, l'entreprise eût beaucoup moins mérité d'être tentée. A très-petite distance de Bernay, où il est facile de se procurer des engrais divers et d'écouler ses produits en œufs, beurre, lait, etc., le champ des calculs du propriétaire se trouvait élargi.

La part du locataire consiste à tirer bon parti de cette situation et à utiliser toutes les ressources qu'elle offre pour mettre et maintenir dans les meilleures conditions des terres dont le sous-sol est pauvre et dont la tendance doit être de se dessécher et de s'amaigrir. M. Buisson a acheté de la poudrette à Bernay, et a nourri un grand nombre de porcs, autre source de bénéfice et d'engrais, avec les résidus de cuisine de la caserne. La porcherie est parfaitement et largement installée, et elle est d'un grand avantage pour une branche de commerce à laquelle se livre M. Buisson.

Il possède de 6 à 8 bonnes vaches laitières, 10 génisses ou veaux, 2 bœufs de 3 ans, 30 moutons et 30 agneaux de belle race anglaise. M. Buisson élève des béliers et les vend pour

Digitized by Google

la reproduction. Mais l'usage que M. Buisson fait de ses bestiaux comme moyen d'amélioration des herbages, est surtout digne d'attention. Bêtes à cornes et moutons, libres le jour, sont parqués la nuit. Non-seulement les herbages reçoivent ainsi une fumure énergique, régulièrement répartie; mais les pommiers au pied desquels elle est successivement déposée y puisent une vigueur que l'on est étonné de rencontrer sur ce médiocre terrain. Le système mériterait d'être employé plus souvent, surtout pour les herbages nouveaux ou ayant besoin d'amélioration.

Les herbages et les magnifiques plants de pommiers qui les recouvrent sont parfaitement tenus. Les terres de labour portent en grande partie des luzernes et de bonne avoine.

Votre commission estime que si la Société peut disposer d'une médaille d'argent, celle-ci serait justement décernée à M. Buisson.

Ce n'est certainement pas méconnaître notre mission que d'appeler votre attention et celle du public sur un fait nouveau et intéressant l'agriculture de notre région. M. Aroult a fait l'an dernier, en 1875, sa moisson au moyen d'une moissonneuse du système Wood. Cette expérience est sans doute la première faite dans notre arrondissement, et nous nous félicitons d'être en mesure d'en faire connaître les résultats positifs.

Le fonctionnement est bon.

La moissonneuse peut être employée non-seulement sur les terres cultivées en planche, mais encore sur celles labourées en sillons, pourvu que les sillons ne soient pas trop étroits et convexes et surtout pourvu que les creux n'affectent pas une forme anguleuse, mais offrent des courbes de quelque développement. Il y aurait, à cette occasion, beaucoup à dire sur les sillons étroits. On pourrait les élargir notablement, même dans les terres fortes et peu perméables, surtout si l'on avait recours à des labours profonds qui augmentent la faculté d'absorption du sol. M. Aroult déclare en

Digitized by Google

employant les chiffres modérés, que la moissonneuse abat et met en javelle 4 hectares de blé, avoine ou seigle, par journée ordinaire. Elle emploie 2 hommes et 2 chevaux, et fait donc avec 22 fr. de frais environ ce qui coûterait à la faux à peu près 70 fr.

Un agriculteur pourrait utiliser sa machine pendant 25 jours au moins chaque année, chez soi, ou chez d'autres, à l'entreprise, si sa propre exploitation n'en permettait pas l'emploi suffisant.

Elle ferait donc la récolte de 100 hectares. Au chiffre moyen de 18 fr. par hectare, ce travail, fait à la faux, reviendrait à..... 1.800 fr.

Le coût de la machine étant de..... 1.100

la dépense annuelle se décompose ainsi :

Intérêts de 1,100 fr.....	60
Amortissement de la machine en supposant sa durée de 4 ans (par chaque année 1/4 de 1,100 fr.).	275
Entretien et réparation (moyenne).....	25
2 hommes pendant 25 jours à 6 fr. l'un.....	300
2 chevaux pendant 25 jours à 5 fr. l'un..	250
Ensemble.....	910 fr.

D'après ces calculs, l'amortissement restant à opérer n'étant plus que de 750 fr. et l'économie réalisée étant de 800 fr. à 900 fr., l'achat de la machine serait presque couvert dès la première année, et, en 4 ans, cette économie serait au moins 3 fois supérieure à son prix d'acquisition.

Mais ces calculs ont pour base l'application de la machine à une surface assez étendue pour l'utiliser suffisamment. Les exploitations sur lesquelles il y a 100 hectares de céréales à récolter sont une exception tout à fait rare.

Il faut s'attendre à voir les propriétaires de moissonneuses leur chercher un emploi supplémentaire chez leurs voisins ou même se transporter dans les campagnes et entreprendre des récoltes à forfait.

Digitized by Google

Ce serait un palliatif de la pénurie de bras dont on se plaint.

Telles sont, Messieurs, les observations que votre commission avait à vous soumettre.

—

Depuis que ce rapport a été lu à la Société, la moissonneuse de M. Aroult a été expérimentée, le 3 août, à Gisay-la-Coudre, devant une nombreuse assistance. Des personnes compétentes ont déclaré qu'elle a bien fonctionné sur un champ de blé, et l'on a vérifié qu'au pas normal des chevaux et dans le nombre d'heures de travail dont se compose la journée ordinaire, la surface moissonnée est de 4 à 5 hectares.

Employée comme faucheuse sur un champ de luzerne encore faible, la moissonneuse a donné un moins bon résultat. De ce que l'on a vu, il ressort qu'elle peut cependant rendre des services pour la coupe des fourrages artificiels; mais le mieux est, quand on a la faculté de ne pas la détourner de son usage spécial, d'appliquer à la fauchaison les faucheuses plus complétement adaptées à cette opération. Il faut remercier M. Aroult de s'être si obligeamment prêté à ces instructives expériences.

Digitized by Google

RAPPORT

DE M. LE COLONEL A. GOUJON

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ

SUR LE

CONCOURS DES DOMESTIQUES ET DES JOURNALIERS DES CAMPAGNES

—

MESSIEURS,

La commission, dont j'ai l'honneur d'être le rapporteur, m'a chargé de vous exposer les états de services des vieux et fidèles serviteurs ruraux des deux cantons de Brionne et de Bernay, qui ont acquis le plus de droits à votre bienveillance et à votre justice.

C'est la première fois que je suis chargé d'un tel travail, et je ne vous cacherai pas que, loin d'être insensible à cette marque de confiance de mes chers collègues de la commission, j'ai été, au contraire, très-flatté d'avoir l'insigne honneur de parler et devant l'éminent Président de notre Société libre de l'Eure, que nous sommes heureux de voir parmi nous, et dont la présence ajoute encore à l'éclat et à la solennité de cette fête; et devant l'illustre Président de notre Section de Bernay, toujours si empressé et si heureux d'assister à nos Comices agricoles ou de les présider; devant notre nouveau Préfet, que nous saluons de nos sympathies et de nos respects; et devant vous tous, Messieurs, qui êtes les personnages les plus considérables, et les plus justement considérés, des deux cantons de Brionne et de Bernay, et des pays circonvoisins.

Nous avons trouvé de nombreux candidats méritant de vous être signalés: mais le nombre des élus a dû être forcé-

Digitized by Google

ment restreint. Ce sont les dignes continuateurs de ces vieux domestiques, qui avaient l'honneur et le privilége, dans notre ancienne société, de travailler et de mourir au service des mêmes familles; qui en faisaient partie, pour ainsi dire, comme l'indique leur nom, DOMESTIQUE (*domesticus*), homme de la maison, homme de la famille; qui partageaient leurs douleurs et leurs joies, et leur rendaient en respect et en dévouement ce qu'ils en recevaient en égards et en sollicitude.

Nous vous présentons nos lauréats ruraux, en face des ouvriers de l'industrie, que vous allez récompenser pour la première fois, et nous en sommes heureux : car le travail, la fidélité, le dévouement, sous quelque forme et dans quelque milieu qu'ils se produisent, ont droit aux mêmes distinctions, et nous nous joignons, de grand cœur, dans un même sentiment de justice à nos honorés collègues de la commission de l'industrie.

Digitized by Google

RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR M. SEMENT

Au nom de la Commission chargée par la Section de Bernay

DE DÉCERNER DES

RÉCOMPENSES AUX OUVRIERS DE L'INDUSTRIE, EN 1876

DANS LES DEUX CANTONS DE BERNAY ET DE BRIONNE

Et composée de MM. ROUSSEAU, LONGUEMARE et PIERRE SEMENT

—

MESSIEURS,

Cette année, c'est la première fois que la Section de Bernay de la Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure, décerne des récompenses aux ouvriers de l'industrie.

Jusqu'ici nos ressources, malheureusement assez restreintes, ne nous avaient pas permis d'étendre aussi loin notre action. Grâce à des souscriptions volontaires de membres de la Société, de notables commerçants et d'industriels des cantons de Bernay et de Brionne, la Section a autorisé cette année une tentative dont, nous l'espérons bien, elle ne se repentira pas.

D'ailleurs, nous ne sortons pas de notre domaine, puisque le préambule et l'article 6 du règlement constitutif de la Société-mère et l'article 4 du règlement particulier de la Section de Bernay mentionnent tous les deux l'industrie comme un des objets de nos études et de nos préoccupations.

L'industrie n'est-elle pas en effet, aussi bien que l'agriculture, une application des sciences? Ne bénéficient-elles pas toutes les deux des travaux et des découvertes scientifiques?

Digitized by Google

En récompensant les efforts, la persévérance, la probité, le dévouement, les vertus de leurs auxiliaires les plus modestes, n'est-ce pas le travail que nous honorons? N'entretenons-nous pas ainsi une salutaire émulation pour le bien parmi nos populations ouvrières? Ne contribuons-nous pas à la prospérité de notre bel arrondissement et par conséquent à celle de notre cher pays?

La commission que vous avez nommée le 16 juillet dernier pour remplir cette tâche délicate, est heureuse de vous apporter quelques sujets de consolation. Si trop souvent nous avons gémi de voir des ouvriers oublier leur dignité d'homme et leurs devoirs, et compromettre leur avenir par une conduite déréglée; si nous avons été quelquefois attristés par des luttes stériles entre les patrons et les ouvriers, aujourd'hui nous éprouvons la satisfaction de vous présenter un grand nombre de braves gens, pour la plupart vétérans du travail industriel, dont la conduite ne mérite que des éloges. De plus, nous vous apportons une preuve que les bons patrons encouragent les bons ouvriers, qu'ils savent se les attacher et que les bons ouvriers se montrent reconnaissants envers les patrons justes et humains.

La Section de Bernay voudra persévérer dans la voie où elle est entrée cette fois, où elle trouve une occasion nouvelle de glorifier le travail, de récompenser l'intelligence modeste et l'honnêteté, et de manifester combien il est avantageux pour les patrons et pour les ouvriers de s'entendre et de vivre unis.

Malgré le peu de temps qui s'est écoulé depuis le 16 juillet, nous avons pu néanmoins donner à votre décision toute la publicité désirable, recueillir les souscriptions nécessaires pour couvrir nos dépenses et obtenir 34 certificats de patrons, légalisés par les maires.

Nous avons à regret éliminé deux certificats dont l'un s'appliquait au canton de Montfort-sur-Risle, étranger à notre arrondissement; et l'autre à un ancien ouvrier, devenu par son

Digitized by Google

mérite directeur d'un établissement. Nous avons jugé à propos de réserver tout d'abord nos encouragements pour les travailleurs les moins en évidence et dont la bonne conduite et les efforts nous ont paru, par cela même, les plus méritoires.

Les ressources que nous avons pu réunir nous permettent de décerner cette année 23 récompenses : 3 médailles de vermeil, 10 médailles d'argent et 10 médailles de bronze.

Quand bien même nous en aurions eu les moyens, nous ne vous aurions pas proposé de joindre une prime en argent aux médailles que nous remettons à nos lauréats. Nous nous trouvons en face de braves gens, de femmes de cœur dont la conduite, dont la vie appellent nos éloges. Nous les leur décernons publiquement comme un honneur, devant leurs concitoyens ; nous constatons leurs mérites sur les médailles et sur les diplômes que nous leur offrons comme un souvenir : c'est assurément pour eux et pour leurs familles la plus précieuse des récompenses. L'argent ne saurait fournir la balance de l'honnêteté et du devoir.

Digitized by Google

RAPPORT DE M. DEVISMES

Au nom d'une Commission composée de MM. DEVISMES, MALBRANCHE, BOREL, LAMBERT et BLAIN

—

MESSIEURS,

La Société libre d'agriculture de l'Eure (section de Bernay) a aujourd'hui à distribuer aux écoles les plus méritantes des cantons de Bernay et de Brionne, entre lesquelles a eu lieu le concours annuel établi par elle, cinq collections de tableaux d'enseignement agricole mis à sa disposition par M. le ministre, sur la demande de notre honoré président, M. le duc de Broglie.

Chacune de ces collections se compose de six tableaux comprenant :

1° Les instruments et appareils agricoles et horticoles, ainsi que les outils et instruments concernant le bétail;

2° Le matériel d'extérieur de ferme, instruments aratoires, machines, etc.;

3° Le matériel d'intérieur de ferme;

4° Les plantes alimentaires et industrielles;

5° Les plantes fourragères;

6° Les animaux domestiques.

On doit regretter de n'y pas trouver un tableau des animaux utiles et des animaux nuisibles, qui eût pu contribuer à combattre des préjugés et à détruire des abus; mais, quoi qu'il en soit, ces collections n'en ont pas moins un mérite réel, et la simple nomenclature des tableaux suffit pour donner une idée de leur valeur relative, au point de vue de l'enseignement agricole dans nos classes primaires. Là où

Digitized by Google

l'enseignement se borne le plus souvent à l'étude du livre, où le maître ne peut appuyer par la pratique les notions qu'il donne, où l'enfant n'acquiert pas toujours des idées justes des objets et des choses, où rien, en un mot, ne vient fixer les idées acquises, les tableaux d'enseignement agricole pourront rendre d'utiles services aux instituteurs et aux élèves : aux uns, en leur fournissant les moyens de rendre leurs leçons plus sensibles et de les faire pénétrer par les yeux jusqu'à l'intelligence; aux autres, qui concevront des choses une idée plus exacte et se la graveront mieux dans l'esprit par l'aspect des figures nombreuses dont ces tableaux sont composés.

A côté de ce double avantage pédagogique, leur introduction dans les écoles peut offrir un autre intérêt, un nouvel élément de progrès agricole : en présentant constamment à l'œil et à l'esprit des moyens de comparaison entre les diverses productions du sol, les différentes races de bétail; en faisant connaître les machines au moyen desquelles l'industrie vient aujourd'hui en aide à l'agriculture pour suppléer au manque de bras, ces collections contribueront, on doit du moins l'espérer, à l'amélioration des unes et à la propagation des autres; en un mot, à la vulgarisation du progrès.

Pour procéder à la distribution de ces tableaux, votre commission, Messieurs, a suivi le mode adopté par vous l'an dernier; elle a basé son appréciation des écoles sur les résultats obtenus par celles-ci dans les examens du certificat d'études, tout en tenant compte des résultats que pourraient y produire l'introduction des tableaux à distribuer.

Elle a eu aussi à examiner s'il y avait lieu d'admettre les écoles libres à participer aux avantages de cette distribution. Elle ne l'a pas pensé, attendu que les collections attribuées aux écoles font partie, d'une manière permanente, du mobilier scolaire des communes, et qu'elles perdraient ce caractère en passant dans les écoles libres. Les réservant pour les écoles publiques, elle n'a fait, d'ailleurs, que se conformer

Digitized by Google

aux intentions du ministère, qui n'accorde de telles concessions qu'aux communes et non aux particuliers.

En conséquence, votre commission a dressé, dans l'ordre suivant, la liste des écoles à pourvoir de tableaux d'enseignement agricole et c'est à ces établissements qu'elle vous propose de les attribuer :

Ecole laïque de Bernay, instituteur M. Houard;
Ecole congréganiste de Bernay, instituteurs les Frères;
Ecole de Courbépine, instituteur M. Chambert;
Ecole de Brionne, instituteur M. Lefebvre;
Ecole d'Harcourt, instituteur M. Clouet.

Malgré l'avantage fait au canton de Bernay, la Commission a regretté de ne pouvoir disposer d'une collection de plus en faveur de l'école de Menneval, qui vient ensuite dans l'ordre de mérite et qui se trouve digne de cette récompense.

Quatre des écoles désignées ci-dessus, Messieurs, ont figuré très-honorablement dans les concours cantonaux scolaires d'enseignement agricole de 1874. L'année prochaine, ce même concours aura lieu entre les écoles des arrondissements de Bernay et de Pont-Audemer; votre Commission espère que ces mêmes écoles y obtiendront de nouveaux succès; les tableaux que vous leur accordez, aideront certainement à les préparer et les instituteurs vous seront reconnaissants d'avoir facilité leur tâche, comme l'administration académique l'est déjà — je suis heureux de l'exprimer en son nom — des hautes marques d'intérêt et d'encouragement que leur donne votre Société.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR

L'EXPOSITION AGRICOLE & HORTICOLE DE BRIONNE

Du 24 septembre 1876

PRÉSENTÉ PAR M. LOUTREUL

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE ET DE BOTANIQUE DU CENTRE DE LA NORMANDIE

—

MESSIEURS,

En me faisant l'honneur de m'inviter à prendre une part active aux concours organisés par ses soins, la Société d'agriculture de Bernay m'a plusieurs fois fourni l'occasion de constater sa féconde vitalité, et d'apprécier les réels services qu'elle rend dans les différentes régions où s'exerce son action.

L'esprit d'invention, le travail, la moralité ont trouvé dans le concours du dimanche 24 septembre la faveur la moins contestée; les résultats pratiques et nombreux recueillis par la Société ont démontré victorieusement que le moment actuel n'est plus à la routine, mais à ce développement des moyens d'honorer les travaux de l'agriculture et de l'industrie et de récompenser surtout les vertus qui forment la base de toute organisation sociale.

Tout en restreignant à une portion déterminée à l'avance chaque année les primes attribuées au régime agricole de l'arrondissement, la Société est entrée, cette fois, ce dont nous la félicitons, dans une nouvelle voie; elle a donné à une certaine partie du programme une extension plus large, plus

Digitized by Google

conforme à la manifestation du progrès sous quelque forme et en quelque lieu qu'il se présente.

Appelés à faire partie du jury chargé d'examiner les produits agricoles et horticoles réunis dans les salles et cours de l'école des garçons de Brionne, MM. Bayvel, Desménages et moi, nous avons divisé notre travail en deux parties :

Première partie — Produits agricoles

Sans nous arrêter aux bruits qui nous revenaient aux oreilles, à savoir que des récompenses spéciales devaient être décernées à différents exposants dont les produits figuraient à nos yeux pour l'ensemble de leurs produits et leurs intelligentes exploitations, nous avons accompli notre tâche en attribuant aux lots que nous en jugions les plus dignes les primes mises à notre disposition par la Société.

A cette occasion, je crois de mon devoir de reconnaître ici que les avis éclairés de mes collègues, leur compétence reconnue de tous, ont donné aux appréciations, dont je ne suis ici que le fidèle rapporteur, une sincérité indubitable.

Il serait trop long de faire l'énumération de chaque lot exposé; mais disons que l'ensemble méritait une attention soutenue et faisait bonne figure autour des salles; à côté des produits remarquables de M. Bigard, de la Haye-de-Calleville, auquel était décernée la première prime, tenaient une place fort honorable ceux de MM. Filloque, cultivateur à Berthouville, Foulogne, de la Haye-de-Calleville.

Dans un des côtés de la salle, M. Leclerc, de Fontaine-la-Soret, avait fait, à côté de betteraves, de graines de blé, de seigle, une exhibition de maïs atteignant plus de 2 mètres de hauteur.

La culture de cette graminée doit être encouragée dans nos contrées normandes : le maïs, en effet, est un des végétaux qui, comme grain ou comme fourrage, offre le plus de ressources à l'agriculture, tant pour l'alimentation de l'homme que pour celle des animaux. D'après Parmentier, la farine de

Digitized by Google

maïs peut faire du pain agréable au goût, lorsqu'elle est mélangée, pétrie avec de la farine de blé.

Cultivé comme fourrage vert, le maïs est très-recherché par les bestiaux. Les ruminants surtout en sont très-avides. Il convient parfaitement aux vaches laitières, dont il augmente la sécrétion du lait.

Je citerai encore les apports de M. Domnesque à Ecardenville, de M. Hurel à Saint-Victor-d'Epine, de M. Pollard à Goupillières, puis l'exposition de M. Aroult, de Gisay-la-Coudre, auquel la prime d'honneur a été décernée l'année dernière, lors du concours de Beaumesnil, pour la bonne tenue de son exploitation.

D'autres cultivateurs, fermiers, instituteurs ou propriétaires avaient fourni leur contingent en présentant quelques échantillons de leurs récoltes; un autre, M. Conard, de la Neuville-du-Bosc, nous a présenté une liqueur de cassis que nous avons reconnue bonne en lui accordant une récompense.

Je termine cette section en citant le nom de M. Join-Lambert, vice-président de la Société, dont les ruches à compartiments offrent une amélioration signalée, qui la recommande à l'attention des apiculteurs.

Deuxième partie — Produits horticoles

En quittant la section des produits agricoles, nous avons procédé à l'examen des produits horticoles.

MM. Bayvel et Desménages ayant bien voulu me prêter leur bienveillant concours, le jury s'est trouvé constitué sans avoir recours à l'adjonction de membres nouveaux.

Je dois dire en commençant ce rapport sur cette section, que la partie maraîchère dominait en souveraine, les apports de fleurs ou de plantes fleuries faisant presque complétement défaut.

Les jurés, maintes fois, se sont trouvés plongés dans un vif embarras pour l'attribution des récompenses; ces mots expriment assez, et sans commentaires, que le concours

Digitized by Google

de Brionne offrait une sérieuse importance, digne de rivaliser, sinon de les dépasser, avec quelques exhibitions auxquelles mes fonctions m'appellent de temps en temps.

Dans la première catégorie, celle des horticulteurs marchands, le nom de M. Herain figurait au premier rang, et c'était justice ; l'ensemble de ses produits était des plus remarquable. A la grande médaille de vermeil offerte par M. Piéron, receveur des finances, le jury a ajouté l'expression de sa vive et sincère satisfaction.

A un rang très-rapproché, et avec des différences peu sensibles, viennent les produits de MM. Bisson, Victor Duval, Marche-Briosne, qui ont reçu des médailles de vermeil et d'argent.

M. Fleury (Gustave), jardinier chez M. Meurey, à Beaumont-le-Roger, a remporté la 1re prime dans la deuxième catégorie (amateurs, jardiniers d'amateurs, jardiniers de clientèle);

M. Tremel, jardinier chez le comte Dauger, avait garni les gradins de son exposition de produits très-remarquables, parmi lesquels des pommes de terre des plus appétissantes, à côté d'une corbeille de pêches (Belle de Vitry) dont la vue a dû exciter bien des convoitises, des cardons, des choux de Bruxelles, etc. ; cet ensemble lui a valu une des plus belles médailles.

Avec des nuances peu sensibles, le lot de M. Mouchel, jardinier de M. Sement, n'était pas à dédaigner, accompagné qu'il était d'une assiette de cerises du Nord, fruit tardif, mais offrant un goût légèrement acidulé, agréable au palais.

Je mentionne également les lots de M. Mignon, de M. Félix Denis, dont la valeur était loin d'approcher de celle des lots précédents, mais contenant néanmoins des produits d'une apparence satisfaisante.

Quoique la partie maraîchère ait eu le pas sur la partie florale, tant à cause de la quantité des exposants dans cette branche de l'horticulture qu'à cause de la qualité des produits présentés, il est juste de signaler les corbeilles de plantes

Digitized by Google

diverses que M. Alexandre Argentin avait disposées avec goût dans le jardin et la salle de l'Exposition (Cinéraire maritime, agavo, begonia, coleus), et la grande corbeille de Perilla Nankinensis et de Sedum, dressée par M. Corneille; ainsi que les bouquets de M^lle^ Julia Lebertre, dont nous avons été à même d'apprécier plusieurs fois le travail gracieux, mais à laquelle nous avons cru devoir donner quelques conseils.

Notre mission s'est terminée par l'examen de deux corbeilles de dahlias présentées l'une par M. Join-Lambert, vice-président de la Société d'agriculture de Bernay, l'autre par M. L. Bassière, jardinier à Lisieux. Ce dernier a reçu une médaille de bronze (G. M.) pour sa belle collection.

M. Join-Lambert ayant, dans la section horticole, mis ses produits *hors concours*, le jury l'a remercié d'avoir aidé les organisateurs à la décoration des salles de l'Exposition, en offrant aux regards du public de beaux spécimens de ses cultures.

Les opérations d'examen ayant pris fin vers midi, les membres du jury n'ont pas cru devoir se séparer sans adresser leurs plus chaudes félicitations aux organisateurs de l'Exposition, pour le zèle et le goût qu'ils ont déployés dans l'agencement général du local et dans le classement des produits, qu'une foule compacte n'a cessé d'admirer pendant toute la journée.

Le succès complet obtenu par la Société d'agriculture de Bernay est un enseignement qui portera ses fruits, nous en sommes persuadé; il démontre, d'une façon victorieuse, combien la routine est, à l'heure actuelle, antipathique à tous, et doit être sans cesse battue en brèche par les associations dont la devise est : « *Travail et progrès.* »

Digitized by Google

RAPPORT

ADRESSÉ A M. LE PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ DES AGRICULTEURS DE FRANCE

PAR M. JOIN-LAMBERT

Membre du Conseil général de l'Eure

—

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

La Société des Agriculteurs de France a bien voulu accorder à celle de l'arrondissement de Bernay, pour le concours tenu le 24 septembre dernier à Brionne, une médaille d'argent et une de bronze.

Les membres de la Société centrale chargés de la représenter étaient : MM. le duc de Broglie, Louis Passy, Barbié du Bocage, Paul Odent et Join-Lambert, qui, tous, à l'exception de M. Passy empêché, ont suivi avec le plus vif intérêt les opérations du concours.

Conformément au désir de la Société des Agriculteurs, les médailles offertes par elle ont été décernées à des agriculteurs et comme encouragement de leurs progrès et de leurs efforts.

Pour les exploitations agricoles les mieux dirigées, le concours était ouvert cette année entre les cantons de Bernay et de Brionne.

La prime d'honneur revenait, avec un objet d'art offert par le maréchal de Mac-Mahon, à l'exploitation reconnue supérieure dans les deux cantons.

M. Filloque, cultivateur à Berthouville, ayant paru remplir cette condition dans le canton de Brionne, la médaille de la Société des Agriculteurs de France lui a été attribuée.

Digitized by Google

Pour les produits agricoles, le concours était étendu à tout l'arrondissement de Bernay.

La médaille de bronze a été décernée à M. Domnesque, cultivateur à Ecardenville-la-Campagne (canton de Beaumont), pour son lot de betteraves, avoine et blé.

La Commission d'organisation du concours croit avoir ainsi rempli l'intention de la Société des Agriculteurs de France, et au nom de la Société de Bernay, par l'office de son rapporteur, elle remercie de nouveau la grande Société, dont elle est heureuse de recevoir les encouragements, de sa bienveillante participation.

Digitized by Google

LISTE DES RÉCOMPENSES

—

DISTRIBUTION DE TABLEAUX POUR L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

Offerts par M. le ministre de l'agriculture et du commerce.

Ecole communale laïque de Bernay, instituteur, M. Houard. — Ecole communale congréganiste de Bernay, instituteurs, les Frères. — Ecole de Courbépine, instituteur, M. Chambert. — Ecole de Brionne, instituteur, M. Lefebvre. — Ecole d'Harcourt, instituteur, M. Clouet.

RÉCOMPENSES POUR LES EXPLOITATIONS LES MIEUX DIRIGÉES

Prime d'honneur (200 fr. avec une coupe de Sèvres offerte par M. le maréchal de Mac-Mahon, président de la République), M. Bigard, propriétaire et cultivateur à la Haye-de-Calleville.

Prime du canton de Bernay (100 fr. avec une médaille d'argent et un ouvrage offert par M. le ministre de l'agriculture et du commerce), M. Rassent, cultivateur à Saint-Victor-de-Chrétienville.

Prime du canton de Brionne (100 fr. avec une médaille d'argent offerte par la Société des Agriculteurs de France, et un ouvrage accordé par M. le ministre de l'agriculture et du commerce), M. Filloque, cultivateur à Berthouville.

Rappel de prime cantonale avec un ouvrage offert par M. le ministre de l'agriculture et du commerce, M. Foulogne, propriétaire et cultivateur à la Haye-de-Calleville.

Médaille de bronze avec un ouvrage offert par M. le ministre de l'agriculture et du commerce, M. Tasdhomme, cultivateur à Berthouville. — *Médaille de bronze* avec un ouvrage offert par M. le ministre de l'agriculture et du commerce, M. Frescot, cultivateur à Plainville. — *Médaille de bronze* avec un ouvrage offert par M. le

Digitized by Google

ministre de l'agriculture et du commerce, M. Perdrix, cultivateur à Saint-Martin-du-Tilleul. — Une *médaille d'argent*, avec un ouvrage offert par M. le ministre de l'agriculture et du commerce, est accordée à M. Buisson aîné, cultivateur à Bernay, pour la bonne tenue de ses herbages.

RÉCOMPENSES AUX DOMESTIQUES ET AUX JOURNALIERS DES CAMPAGNES

CANTON DE BRIONNE

Rappel de première prime, Désirée Blin, domestique chez M. Pierre-Félix Davoult, à Neuville-sur-Authou, 62 ans de services ruraux dans la même famille. — 1re *prime* (50 fr. avec une médaille de bronze), Jacques-Antoine Ducable, journalier chez M. Laurent Paulin, à la Neuville-du-Bosc, 56 ans de services ruraux dans la même famille. — 2e *prime* (40 fr. avec une médaille de bronze), Louis-Félix Talbot, domestique chez M. Baptiste-Vincent Bernier, à Neuville-sur-Authou, 52 ans de services ruraux dans la même famille. — 3e *prime* (38 fr. avec une médaille de bronze), Marie-Ursule Delacour, domestique chez M. Tragin, à Saint-Pierre-de-Salerme, 45 ans de services ruraux dans la même famille. — 4e *prime* (20 fr. avec une médaille de bronze), Félix Tursin, journalier à Saint-Pierre-de-Salerne, 30 ans de services ruraux chez M. Blin.

CANTON DE BERNAY

1re *prime* (50 fr. avec une médaille de bronze), Jacques Lemalle, journalier chez M. Bernays, à Menneval, 36 ans de services ruraux dans la même famille. — 2e *prime* (40 fr. avec une médaille de bronze), Pierre-Frédéric Petit, domestique à Bernay, hameau de Saint-Michel, 30 ans de services ruraux comme journalier et domestique dans la famille Marie. — 3e *prime* (30 fr. avec une médaille de bronze), Joséphine-Désirée Marey, domestique à Bernay, hameau de Saint-Michel, 25 ans de services ruraux dans la famille Marie. — 4e *prime* (20 fr. avec une médaille de bronze), Pierre-Désir Osmont, domestique chez M. Thuloup, à Saint-Martin-du-Tilleul, 23 ans de services ruraux dans la même ferme.

Digitized by Google

RÉCOMPENSES AUX OUVRIERS DE L'INDUSTRIE

Concours organisé avec les souscriptions de MM. Anglement, Bigourdan, Buisson aîné, Cardon, Cauchepin, Denis Cauvin, Ernest Cesselin, Chardon, Cœurderoy, Manassès Conard, Pierre Coquelin, Victor Daufresne, Frédéric Depinay, Desrocque fils, Desnoyers, Despoisses, Pierre Desrues, Charles Duret, Louis Duret, Maximilien Duret, Pierre Duperron, Dutheil, Pierre Duval, Hamelin, Dominique Havas, Harou, Héribel, Arsène Hue, Lecatey, Ulysse Leclerc, veuve Alfred Lefèvre, Marin Lefebvre, Isidore Legoupil, Edouard Lemoine, Maurice Lemoine, Levillain, Ernest Longuemare, Eugène Marie, Théodore Masselin, Pellerin, Armand Pesteur, Pierre Quesnel, Rousseau, Pierre Sement, Adolphe Sement, Jules Sement, Senard, Paul Sevaistre.

CANTON DE BRIONNE

Médaille de vermeil, Véronique Leconte, pour 51 années de travail chez M. Anglement, marchand de fer à Brionne. — *Médaille de vermeil*, Stanislas Boisney, pour 40 années de travail industriel à l'usine de M. Despoisses, à Brionne. — *Médaille d'argent*, Jacques-Pomponne Durand, pour 45 années de travail industriel à l'usine de M. Longuemare, à Brionne. — *Médaille d'argent*, Louis Houdu, pour 45 années de travail chez M. Dubosc, maréchal à Hecmanville. — *Médaille d'argent*, Adèle Louvet, femme Avisse, pour 43 années de travail industriel à l'usine de MM. Duret et fils, à Brionne. — *Médaille d'argent*, Euphrasie Legregeois, femme Lamotte, pour 42 années de travail industriel à l'usine de M. Longuemare, à Brionne. — *Médaille d'argent*, Victor-Auguste Folie, pour 41 années de travail industriel à l'usine de M. Leclerc fils, à Brionne. — *Médaille d'argent*, Elisa Poulain, femme Leroy, pour 40 années de travail industriel à l'usine de M. Longuemare, à Brionne. — *Médaille d'argent*, Louis Lecocq, pour 34 années de travail industriel à l'usine de M. Edouard Lemoine fils, à Brionne. — *Médaille de bronze*, Arsène Lamotte, pour 36 années de travail industriel à l'usine de M. Longuemare, à Brionne. — *Médaille de bronze*, Marie Maurice, femme Boissière, pour 38 années de travail industriel à l'usine de MM. Duret et fils, à Brionne. — *Médaille de bronze*, Aubé Mérité, femme Langlois, pour 33 années de travail industriel à l'usine de MM. Duret et fils à Brionne. — *Médaille de bronze*, Guillaume Lefur, pour 32 années de travail chez M. Dominique Havas, fabricant d'huile à Brionne. — *Médaille de bronze*, Pierre-Honoré Fremont, pour 32 années de travail industriel à l'usine de MM. Duret et fils, à Brionne. — *Médaille de bronze*, Céleste-Monique Pelcat, pour 32 années de travail chez M. Vittecoq, cordier à Malleville-sur-le-Bec.

Digitized by Google

CANTON DE BERNAY

Médaille de vermeil, Rosalie-Françoise Lecatey, femme Lefranc, pour 52 années de travail industriel à l'usine de MM. Sevaistre.

Médaille de vermeil, François Dulong, pour 51 années de travail industriel, à l'usine de MM. Sevaistre, à Bernay. — *Médaille d'argent*, Marie-Eugénie Pelnier, femme Folie, pour 50 années de travail industriel à l'usine de MM. Sevaistre. — *Médaille d'argent*, Edmond Delalande, pour 43 années de travail industriel à l'usine de MM. Sevaistre. — *Médaille d'argent*, Hortense Leroux, femme Guilbert, pour 50 années de travail industriel à l'usine de MM. Sevaistre. — *Médaille de bronze*, Louis Guilbert, pour 44 années de travail industriel à l'usine de MM. Sevaistre. — *Médaille de bronze*, François-Eugène Toutain, pour 35 années de travail chez MM. Avisse et Bellenger, charpentiers à Bernay. — *Médaille de bronze*, Edmond Grenier, pour 30 années de travail industriel chez MM. Pierre Sement et fils, à Serquigny. — *Médaille de bronze*, Charles-Victor Vasseur, pour 20 années de travail chez M. Genièvre fils, tourneur à Bernay.

PRIMES POUR L'AMÉLIORATION DES BESTIAUX

Taureaux. — (Une prime de 100 fr. et 15 fr. pour le bouvier), M. Ange, cultivateur à Courbépine. — *Médaille de bronze*, M. Bailhache, cultivateur à Bosrobert.

Vaches laitières. — (Une prime de 50 fr. et 10 fr. pour le domestique), M. Emile Calle, farinier à Brionne. — *Médaille de bronze*, M. Maximilien Duret, propriétaire à Brionne.

Génisses. — (Une prime de 40 fr. et 5 fr. pour le domestique), M. Joseph Marais, cultivateur à Beaumontel. — *Médaille de bronze*, M. Joseph Delapille, cultivateur à Saint-Cyr-de-Salerne ; M. Emile Joret, cultivateur à la Rivière-Thibouville.

Béliers. — (Une prime de 60 fr. et 5 fr. pour le berger), M. Goubert, cultivateur à Barquet. — *Médaille de bronze*, M. Sauval, cultivateur à Carsix.

Pour le meilleur lot de dix brebis. — (Une prime de 60 fr. et 5 fr. pour le berger), M. Hervieu, cultivateur à Beaumontel. — *Médaille de bronze*, M. Bigard, cultivateur à la Haye-de-Calleville.

Verrats. — (Une prime de 30 fr. et 5 fr. pour le domestique), M. Hervieu, cultivateur à Beaumontel.

Truies. — (Une prime de 30 fr. et 5 fr. pour le domestique), M. Emile Joret, cultivateur à la Rivière-Thibouville.

Digitized by Google

PRIX D'ENSEMBLE. — *Médaille d'or,* offerte par M. le président de la Société libre d'agriculture de l'Eure, pour le plus beau lot d'animaux de la race ovine (15 têtes au moins), M. Chéron, propriétaire à Berthouville.

CONCOURS DE CHEVAUX ET DE JUMENTS DE TRAIT

Primes offertes par M. Join-Lambert, membre du conseil général de l'Eure.

1re *prime* (140 fr. et 10 fr. pour le domestique, avec un ouvrage offert par M. le ministre de l'agriculture et du commerce), M. Prosper Hermier, cultivateur au Plessis-Sainte-Opportune. — 2e *prime* (90 fr. et 10 fr. pour le domestique), M. Marais, cultivateur à Beaumontel. — 3e *prime* (50 fr. et 10 fr. pour le domestique), M. Bigard, cultivateur à la Haye-de-Calleville. — 4e *prime* (35 fr. et 5 fr. pour le domestique), M. Nicolas Grenier, cultivateur à Plasnes.

Primes offertes par MM. Tassin, préfet de l'Eure; le duc de Clermont-Tonnerre, président de la Société libre de l'Eure; le duc de Broglie, sénateur, président de la section de Bernay; l'amiral de la Roncière-le Noury, sénateur; Richard de Lavallée, sous-préfet de l'arrondissement de Bernay; Join-Lambert, conseiller général; le prince de Broglie, secrétaire d'ambassade; Pierre Sement, président du tribunal de commerce; Rousseau, maire de Bernay; Piéron, receveur particulier; le duc de Bojano, directeur de la compagnie le Soleil; *le comte Dauger, propriétaire à Menneval; Chardon, maire de Livet-sur-Authou.*

INSTRUMENTS ET MACHINES AGRICOLES

Médaille de vermeil, Filloque aîné, de Bourgtheroulde, pour une batterie à vapeur perfectionnée. — *Médaille de vermeil,* Filloque jeune, à la Neuville-du-Bosc, pour une batterie à vapeur perfectionnée. — *Médaille d'argent,* Leclerc, fabricant de semoirs à Rouen, boulevard Saint-Hilaire, pour un semoir pour céréales et graines fourragères. — *Médaille d'argent,* Cavillon, serrurier à Brionne, pour son appareil à perforer les puits (nouvelle invention). — *Médaille de bronze,* Crespin, à Lisieux, pour une scie à élagage. — *Médaille de bronze,* Emile Lebourgeois, pour ses brocs, barils, et autres ouvrages de tonnellerie bien confectionnés.

Le jury recommande à l'attention du public les machines à coudre de la Cie Singer, spécialement la machine dite d'atelier, n° 2, et la nouvelle machine à bras à entraînement universel.

Le jury regrette que le programme ne lui permette pas d'accorder au représentant de la Cie Singer, M. Cauchepin, à Bernay, l'une des plus hautes récompenses mises à sa disposition.

Digitized by Google

PRODUITS AGRICOLES

Médaille de vermeil, (G. M.), M. Bigard, à la Haye-de-Calleville, pour l'ensemble de son exposition, composée de lin, blé, graines et céréales. — *Médaille de vermeil,* (P. M.), M. Pollard, à Goupillières, pour son exhibition de blé (espèces variées). — *Médaille de vermeil,* offerte par la compagnie d'assurances *le Soleil,* M. Leclerc, de Fontaine-la-Soret, pour son lot de produits agricoles.—*Médaille d'argent,* (T. G. M.), M. Hurel, à Saint-Victor d'Epine, pour son lot de blé et son exposition de betteraves et de carottes propres à l'alimentation du bétail. — *Médaille d'argent,* (G. M.), M. Filloque, à Berthouville, pour son exposition de lin et de blé. — *Médaille d'argent,* offerte par la compagnie d'assurances *le Soleil,* M. Foulogne, à la Haye-de-Calleville, pour son apport de colza, lin et blé. — *Médaille de bronze,* offerte par la Société des Agriculteurs de France, M. Domnesque, à Ecardenville, pour son lot de betteraves, d'avoine et de blé. — *Médaille de bronze,* (G. M.), M. Arsène Lefort, à Bazoques, pour son lot de lin. — *Médaille de bronze,* (G. M.), M. Aroult, à Gisay-la-Coudre, pour son lot d'orge, blé et avoine. — *Médaille de bronze,* (P. M.), M. Manassès Conard, à la Neuville-du-Bosc, pour son exposition de liqueurs fabriquées avec des produits agricoles.—*Médaille de bronze,* (P. M.), M. Joret, à la Rivière-Thibouville, pour son lot de betteraves. — *Hors concours,* M. Join-Lambert, pour son exposition de ruches perfectionnées.

PRODUITS HORTICOLES

I. — HORTICULTEURS MARCHANDS

Médaille de vermeil (T. G. M.), M. Herain, maraîcher à Saint-Pierre-lès-Elbeuf, pour l'ensemble très-remarquable de son exposition maraîchère.

Le jury adresse à l'exposant ses plus flatteuses félicitations pour l'ensemble de son exhibition.

Médaille d'argent, (T. G. M.), M. Bisson, maraîcher à Caudebec-lès-Elbeuf, pour son lot remarquable de produits légumiers. — *Médaille d'argent,* (G. M.), M. Victor Duval, à Beaumontel, pour son apport de produits maraîchers. - *Médaille d'argent,* (P. M.), M. Marche-Briosne, au Neubourg, pour l'ensemble de son exposition. — *Médaille de bronze,* (G. M.), M. L. Bassière, jardinier à Lisieux, pour son apport de dahlias. — *Médaille de bronze,* (G. M.), M. Corneille, horticulteur à Plasnes, pour son exhibition d'arbustes, de glaïeuls et de plantes d'ornement, servant à la décoration du jardin de l'exposition. — *Médaille de bronze,* (G. M.), M. Calle, jardinier à Brionne, pour son exposition de légumes.

Digitized by Google

II. — AMATEURS, JARDINIERS D'AMATEURS, JARDINIERS DE CLIENTÈLE

Médaille de vermeil, offerte par la compagnie d'assurances *le Soleil*, M. Gustave Fleury, jardinier chez M. Meuret, à Beaumont-le-Roger, pour l'ensemble de son exposition de légumes et de fruits. — *Médaille de vermeil*, (P. M.), M. Tremel, jardinier chez M. le comte Dauger, à Menneval, pour l'ensemble de son exhibition de légumes. — *Médaille d'argent*, offerte par la compagnie d'assurances *le Soleil*, M. Mouchel, jardinier chez MM. Sement, à Nassandres, pour son apport de légumes. — *Médaille d'argent*, (P. M.), Mlle Julia Lebertre, bouquetière-fleuriste à Bernay, pour huit bouquets à main. — *Médaille de bronze*, (G. M.), M. Mignon, jardinier chez M. Join-Lambert, pour son exposition de légumes. — *Médaille de bronze*, (G. M.), M. Félix Denis, à Saint-Pierre-lès-Elbeuf, pour son exposition de fruits bien étiquetés. — *Médaille de bronze*, (P. M.), M. Alexandre Argentin, jardinier chez M. Duret, à Brionne, pour la part qu'il a prise à l'ornementation du jardin de l'exposition. — *Mention honorable*, M. Letellier, à Glos, pour son exposition de légumes.

Le jury adresse à M. Join-Lambert ses sincères remercîments pour le concours qu'il a prêté généreusement à l'exposition en présentant les produits les plus remarquables de ses jardins.

CONCOURS DE LABOURAGE

CHARRUES NORMANDES

1er *prix* (60 fr. et une médaille de vermeil), M. Toutain, à Bernienville. — 2e *prix* (50 fr. et une médaille d'argent), M. de Captot, à Freneuse. — 3e *prix* (30 fr. et une médaille de bronze), M. Bigard, à la Haye-de-Calleville.

CHARRUES BRABANT

1er *prix* (50 fr. et une médaille de vermeil), M. Lefèvre, au Marché-Neuf, commune de Plasnes. — 2e *prix* (25 fr. et une médaille de bronze), M. Leclerc, à Fontaine-la-Soret.

CONCOURS D'ANIMAUX DE BASSE-COUR

Médaille de bronze, M. Filloque, de la Neuville-du-Bosc, pour ses canards de race croisée. — *Hors concours*, M. Join-Lambert, pour son exposition de dindons blancs, d'une espèce très-rare.

Digitized by Google

TOAST DE M. LE DUC DE BROGLIE

—

Aux lauréats du Concours!

MESSIEURS,

Après les nobles paroles que vous venez d'entendre, si je n'écoutais que mon goût et mon amour-propre personnel, je me bornerais à remercier le magistrat éclairé qui vient de les prononcer. Que pourrais-je ajouter, en effet, à l'appréciation si juste et si bienveillante qu'il vient de faire des efforts de notre Société? Et quelle autre réponse puis-je y faire, si ce n'est de l'assurer que si quelques mois lui ont suffi pour comprendre nos sentiments et s'y associer, il ne lui en a pas fallu davantage pour conquérir toutes nos sympathies?

Mais ce devoir rempli, un autre me reste encore à accomplir. C'est le privilége du président de la section de Bernay d'adresser chaque année à la fin de ces journées si intéressantes un adieu annuel aux lauréats qui en sont les véritables héros. Moins que jamais aujourd'hui, il me serait permis de manquer à cette obligation de reconnaissance, quand la liste de ces vainqueurs est plus nombreuse, plus brillante que nous ne l'avons jamais vue, et quand nous avons à y ajouter une catégorie nouvelle de lauréats, qui a répondu avec empressement à notre appel, et à qui nous nous sommes empressés nous-mêmes de souhaiter la bienvenue.

Vous ne l'ignorez pas, en effet, Messieurs, je n'ai pas seulement à féliciter, cette année, nos anciens amis, nos vieilles gloires, qui savent cependant, à chaque épreuve, se présenter sous un jour et avec des mérites nouveaux. Je ne m'adresse

Digitized by Google

pas seulement aux intelligents directeurs de nos exploitations rurales, aux travailleurs énergiques de nos concours de labourage, et à cette multitude de producteurs de tout genre — produits vivants, végétaux et mécaniques, bestiaux, récoltes, fleurs, fruits et machines — dont nous admirons les œuvres, si heureusement mises en lumière par les dispositions intelligentes de notre habile organisateur, M. Cauchepin. Je n'ai pas seulement non plus à serrer la main durcie par le travail de nos vieux serviteurs ruraux; à leurs côtés, et après eux, vous avez vu venir ce matin, pour la première fois, les vieux serviteurs de l'industrie, et c'est sans regret, j'en suis certain, que nos anciens concurrents ont ouvert leurs rangs à ces nouveaux prétendants.

J'ai cependant, à l'égard de ces récompenses décernées pour la première fois aux serviteurs de l'industrie, une confession personnelle à faire. Je suis de ceux qui ont hésité longtemps à entrer dans cette voie, non que je ne m'y sentisse attiré, comme tous mes collègues, par de très-pressantes considérations, mais parce que je doutais que la lettre de nos statuts, ne parlant que d'agriculture, de sciences, de belles-lettres et d'art, nous permît de toucher au domaine de l'industrie. Je n'avais pas songé aux très-bonnes raisons que nous a données ce matin notre ami, M. Sement, pour établir notre droit de le faire; et, quand je m'y suis résolu, c'était comme un coup d'Etat que je m'étais résigné à laisser faire dans notre petite république, sauf à le faire ratifier ensuite par l'approbation populaire.

Je me hâte de dire à M. le préfet qui m'écoute, que je ne me donnais pas pour modèle en usant d'un tel procédé, et que je n'aurais jamais conseillé de l'imiter à aucun autre magistrat d'aucune autre république.

Mais M. Sement nous a fait voir très-pertinemment que nous étions restés dans la légalité, et c'est pour le mieux : ma conscience est soulagée, et nous n'avons pas donné le mauvais exemple.

Digitized by Google

Au fond, une raison puissante nous avait déterminés. Il y a quarante ans, quand la Société de l'Eure a été fondée, on ne comprenait pas aussi nettement qu'aujourd'hui la nature des rapports qui existent entre l'agriculture et l'industrie et le mutuel appui qu'elles se prêtent l'une à l'autre. Plus d'un pensait encore que c'étaient deux forces rivales : que les capitaux consacrés à l'industrie étaient dérobés à l'agriculture, véritable mère nourricière de la société ; et qu'entre ces deux puissances productrices la part des charges publiques n'était pas également répartie. Pour faire tomber ce préjugé, il a fallu quarante ans d'expérience, et nulle part l'expérience n'a été plus complète que dans ce département, et dans le département même nulle part peut-être plus que dans le canton de Brionne. Quand on a vu, dans vos riches vallées, l'usine s'élever à côté de la ferme, et sans ôter rien à la prospérité de sa voisine, — souvent même, comme dans la demeure hospitalière qui nous a reçus ce matin (1), — sans altérer la beauté du paysage, — on a compris qu'il n'y avait pas entre ces deux sortes d'établissements d'hostilité redoutable ; mais qu'au contraire, là où l'industrie s'introduit, la consommation s'accroît avec le développement de la richesse et de la population, et accroît en même temps les profits du cultivateur.

Un autre rapprochement s'est fait encore par cette expérience. L'agriculture a emprunté à l'industrie ses procédés de production. Que signifient, en effet, ces belles expositions de machines agricoles que nous avons admirées ce matin? Il y a quarante ans, l'industrie seule appelait ainsi la science à son aide, soit la mécanique pour perfectionner ses outils, soit la chimie pour varier la composition de ses produits. L'agriculture aujourd'hui suit son exemple : chaque jour elle emploie davantage la force mécanique pour doubler et suppléer le travail humain, et la chimie agricole qui corrige les

(1) L'usine de M. Longuemare, maire de Brionne.

Digitized by Google

défauts du sol et en accroît la fécondité est devenue une science.

La Société de l'Eure croit avoir été pour quelque chose, par ses concours, par ses conférences, par ses enseignements, dans ces heureux rapprochements : elle a le droit d'en profiter pour étendre elle-même le cercle de ses préoccupations habituelles.

Il est pourtant un autre rapprochement qu'elle serait heureuse de favoriser, plus précieux encore que la ressemblance des procédés matériels, ce serait la ressemblance des habitudes morales, et sur un point principalement, en ce qui touche les rapports des maîtres et des serviteurs, l'objet même de notre nouveau concours. Vous savez quelle est, le plus souvent, et surtout hélas! quelle était, dans l'agriculture de nos contrées, la nature de ces rapports toujours délicats. M. le colonel Goujon vous le dépeignait ce matin en termes heureux. La ferme était (Dieu merci, est souvent encore) pour l'ouvrier rural un véritable toit domestique, où il était admis, dès sa jeunesse, pour faire avec des maîtres bienveillants l'apprentissage du travail; où il passait dans un échange de service et d'affection, sous une même autorité, les années de la maturité laborieuse, et où l'âge venait le prendre, sans être suivi de la misère, parce que la famille qui l'avait adopté prenait soin des vieux jours de son vieil ami. Voilà, telle qu'on la voit encore chez beaucoup de nos cultivateurs, la condition de l'ouvrier rural. On a beaucoup accusé l'industrie d'avoir troublé cet heureux état, par l'appât des salaires élevés qu'elle offre, par le déplacement des centres de travail, par les habitudes de mobilité qu'elle donne aux populations. Le concours de ce matin aura montré que cela n'est pas toujours vrai, et que, là où le mal est réel, il est réparable. Nous avons vu passer devant nous tout un défilé de vieux, de dignes travailleurs de l'industrie, aimant leurs patrons et aimés d'eux depuis près d'un demi-siècle, et faisant voir, par leur seule présence, que l'atelier peut abriter

Digitized by Google

comme le toit rural le dévouement fidèle et une affection réciproque entre ceux que n'ont pas également favorisés les dons de la fortune.

Voilà l'échange que nous voudrions voir établir de plus en plus entre l'agriculture et l'industrie, chacune apportant ce qu'elle a de meilleur et ce qui lui est propre, l'une le perfectionnement des procédés intellectuels et matériels, l'autre la solidité des habitudes morales.

Voulez-vous me permettre une comparaison tirée de ce qui se passe à cette heure même sur un théâtre plus élevé encore que celui de nos luttes agricoles et industrielles? L'échange que nous désirons serait quelque chose comme celui qui s'accomplit sous nos yeux par notre nouvelle organisation militaire, entre les professions de la société civile et la grande, la noble profession militaire. Là aussi, il y avait des hostilités, des méfiances réciproques à faire disparaître. Il n'y a pas longtemps encore que le bourgeois et le soldat faisaient comme deux castes, se touchant sans s'apprécier ni se connaître, et se renvoyant souvent l'un à l'autre, sous une forme amère ou plaisante, d'injurieux dédains. Puis le malheur est venu, avec les leçons qu'il donne, et la nécessité qu'il impose — et tout d'un coup, et d'un commun accord, il a fallu que tous les bourgeois fussent soldats. Eh bien! j'ai la confiance que de ce contact nécessaire, de ce rapprochement forcé, de ces vingt-huit jours passés chaque année en commun sous la tente, de cette infusion de la population civile dans les rangs de l'armée, sortira pour l'une comme pour l'autre une utile communication de leurs qualités différentes. J'ai la confiance que nous aurons par là une armée de plus en plus nationale, et une génération civile imprégnée de quelques-unes des grandes qualités de l'état militaire — une armée qui sera plus que jamais — ce qu'elle n'a pas cessé d'être — non l'armée d'un homme ou d'un parti, — mais l'armée de l'ordre et de la loi — une population civile ayant acquis cet esprit de sacrifice, ce respect de l'autorité, cette discipline morale qui

Digitized by Google

ne sont pas moins nécessaires pour faire les sociétés régulières que les armées vaillantes. C'est cet heureux effet que j'ai déjà cru lire dans le courage dont brillaient les yeux de nos jeunes réservistes, et la mâle résolution peinte sur leurs visages. C'est l'exemple, d'ailleurs, que leur donne celui qui les commande et les suit de sa paternelle sollicitude; celui qui, élevé dans les camps, s'est pourtant montré aux jours de l'épreuve, aussi bon citoyen que bon soldat — et, n'ayant jamais commandé que des armées, s'est trouvé tout préparé à remplir les devoirs les plus élevés de la première magistrature politique d'un grand pays.

Prononcer ce nom que vous saluiez tout à l'heure de vos applaudissements, ce n'est pas m'écarter du sujet de nos préoccupations communes. J'ai parlé de deux classes également utiles de citoyens et de travailleurs. Comment oublier celui dont le nom à lui seul est un symbole d'union, puisqu'il a su établir en sa personne l'accord de tous les partis qui lui rendent un égal hommage? Nous faisons des vœux pour la prospérité commune de l'agriculture et de l'industrie. Que pourrions-nous leur souhaiter de mieux que de voir durer et s'affermir le pouvoir de l'homme de bien qui, dominant par la droiture de son caractère les fluctuations de la politique, demeure le plus ferme appui de l'espoir de ces grands principes d'ordre, de moralité et de religion, hors desquels il n'y a pour une société, quelle que soit la forme de son gouvernement, pas plus de grandeur possible que de prospérité durable.

Digitized by Google

TOAST DE M. LONGUEMARE

MAIRE DE BRIONNE

—

MESSIEURS,

J'éprouve un sentiment de bien vive satisfaction en voyant autour de moi réunis les hommes éminents qui, par leurs talents remarquables, par un travail incessant, se sont rendus dignes des fonctions les plus élevées auxquelles puisse prétendre tout citoyen français.

Au milieu de nous se trouvent : le premier magistrat de notre département, président de notre concours; Messieurs les présidents de la Société libre d'agriculture de l'Eure, dignes descendants des plus illustres familles de France; Messieurs les très-honorables délégués et membres de cette Société.

Avec empressement, tous ont bien voulu venir décerner aux différents lauréats de notre concours des récompenses qui seront une forte stimulation à l'étude agricole, un précieux encouragement aux occupations journalières.

Au nom de l'administration, au nom des habitants de la ville de Brionne, je viens, Messieurs, vous prier de recevoir mes plus sincères remercîments.

Notre canton, dans cette trop courte journée, vous a donné les preuves de l'assiduité au travail, base de toute vertu sociale; les bons ouvriers font, vous le savez, les bons citoyens; qu'il me soit donc permis de vous assurer que dans ce canton, dans notre localité, petite parcelle de notre

Digitized by Google

chère France, battent des cœurs bien pénétrés de l'amour de la Patrie, des cœurs prêts à tous les sacrifices pour lui conserver sa grandeur.

Mais aujourd'hui, chers convives, réunis à ce banquet de famille, nous sommes en fête; n'oublions pas cette bonne et vieille coutume normande que vous connaissez tous : veuillez vous joindre à moi pour porter, avec cordialité et respect, un toast à celui qui en est le président,

A Monsieur Tassin, préfet de l'Eure.

Digitized by Google

TOAST

DE M. LE DUC DE CLERMONT-TONNERRE

Président de la Société

MESSIEURS,

En me faisant l'honneur de me convier à cette fête, vous avez voulu resserrer les liens qui unissent depuis longtemps la section de Bernay et la Société libre de l'Eure. Les deux Sociétés, vous le savez, ont les mêmes vues, poursuivent le même but, un même amour du bien public les anime.

L'agriculture, les sciences et les arts, les belles-lettres, tel est le vaste programme qu'elles ont embrassé.

Grâce à l'abondance de vos intelligentes libéralités, l'agriculture a conservé dans l'estime de nos populations le haut rang qui lui est dû. Elle ne cessera pas de faire la gloire et la richesse de nos contrées. Dans nos magnifiques plaines comme sur les rives de la Charentonne et de la Risle, les agriculteurs, les éleveurs, les industriels de tous pays peuvent venir chercher des leçons et des modèles.

L'auréole qui entoure les belles-lettres s'augmente de l'éclat d'un nom présent à la pensée de tous, et nous aimons à grouper autour de lui ceux des savants, des littérateurs, des artistes dont la race se perpétue parmi nous.

D'érudites recherches font revivre les hauts faits des vieux Normands, leur vie intime, leur langage, et lorsqu'en des jours cruels la France a dû faire appel à l'héroïsme de notre génération, un soldat, votre historien, a su, de la même main

Digitized by Google

qui venait de combattre et de contenir l'ennemi, prendre la plume pour redire à nos neveux ces luttes sanglantes et désespérées dont nous saluons avec respect les monuments commémoratifs.

Permettez-moi, Messieurs, de porter un toast sympathique à la section de Bernay, si fidèle à nos traditions communes et à la ville de Brionne qui nous offre aujourd'hui une cordiale et splendide hospitalité. En 1869, lors du concours départemental tenu dans ses murs, elle avait su prouver déjà comment elle sait apprécier les efforts tentés pour le véritable progrès et la prospérité du pays, elle ajoute un excellent souvenir à ceux que nous conservons comme les meilleurs...

MESSIEURS,

A la section de Bernay,
A la ville de Brionne.

Digitized by Google

TOAST DE M. VICTOR MARIE

—

MESSIEURS,

Je porte un toast à M. le maire et aux habitants de la ville de Brionne.

MONSIEUR LE MAIRE,

Les membres de la Société libre de l'Eure (section de Bernay) vous remercient de votre réception pleine de bienveillance et d'éclat.

Brionne qui pouvait se contenter de sa parure naturelle, a voulu y ajouter ces brillantes décorations qui ont charmé nos regards et réjoui nos cœurs, comme un témoignage de votre accueil sympathique et de votre gracieuse hospitalité.

Cette cité, assise au milieu d'une vallée fertile et souriante, embellie par la Risle, ornée de boulevards élégants, enrichie par les produits du Lieuvin et du Roumois, et qui est couverte d'usines magnifiques, qui en font la reine de l'industrie dans cet arrondissement, cette cité, dis-je, n'est-elle pas tout à fait propice à la solennité d'une fête agricole?

Aussi notre Société est heureuse de venir constater et admirer dans le travail, l'activité et le génie commercial de ses habitants, le progrès et l'alliance féconde de l'agriculture et de l'industrie, qui tout à l'heure étaient dépeints avec ces traits éloquents qui sont familiers à l'illustre académicien, à l'éminent orateur du Sénat français.

Mais, Messieurs, le concours de cette journée ne suffit pas pour acquitter notre dette envers vous.

Nous avons institué un autre concours qui sans doute excitera tout votre intérêt : je veux parler de celui qui est ouvert pour l'histoire de la ville et du canton de Brionne.

Digitized by Google

Il produira, nous l'espérons, une œuvre digne de l'antique origine de cette cité et de la part glorieuse que ce canton peut revendiquer dans notre histoire nationale.

Ne serez-vous pas particulièrement sensibles aux souvenirs qui se rattachent à cette maison de Lorraine qui a possédé les comtés de Brionne et d'Harcourt, et qui a formé des Normands et des Lorrains une même race, une même famille, si bien que, malgré le morcellement et les déchirures de cette infortunée et magnanime province de Lorraine, il a été impossible de briser ces liens de parenté et d'amour qui sont enracinés dans vos cœurs, et qui demeureront indissolubles dans la mémoire et dans le cœur de vos descendants.

Ne citez-vous pas, avec un légitime orgueil, et comme un honneur ineffaçable de cette contrée, cette célèbre école de charité et de science, l'abbaye du Bec, phare lumineux de la civilisation au moyen âge, qui enseigna à l'Europe les lettres divines et humaines, et dont les ruines imposantes et les trésors artistiques et littéraires, quoique dispersés et mis en lambeaux, attestent encore la splendeur intellectuelle et l'indestructible renommée.

Messieurs, c'est en étudiant l'histoire du pays natal qu'on apprend à l'aimer davantage ; qu'on apprend aussi à aimer, à servir fidèlement la Patrie tout entière, à la défendre mieux, à la relever dans sa défaite et à retrouver pour elle ces alliances nécessaires et ces jours de triomphe et de gloire qui doivent reparaître et briller de nouveau chez une nation comme la France.

Messieurs, à la santé de M. le maire de Brionne, qui voudra bien être auprès de ses concitoyens l'interprète de nos remercîments et de nos souhaits pour la prospérité de la ville de Brionne.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LE

CONCOURS D'ENSEIGNEMENT AGRICOLE ENTRE LES ÉCOLES PRIMAIRES

DES ARRONDISSEMENTS DES ANDELYS ET DE LOUVIERS, EN 1876

Lu à la séance générale du 19 novembre 1876,

PAR M. IZARN, VICE-PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ

—

MESSIEURS,

Le concours d'enseignement agricole des écoles primaires vous est assez connu dans sa nature et dans ses opérations pour que je n'aie pas à vous en entretenir, et pour que je puisse vous exposer immédiatement les résultats obtenus cette année.

Mais, avant tout, je dois payer le tribut annuel de nos remercîments à MM. les conseillers généraux qui veulent bien accepter la présidence de nos commissions cantonales, aux autres membres de ces commissions, dont la coopération est si utile à notre œuvre, et chez qui nous retrouvons toujours le même zèle et le même dévouement. Non-seulement ils s'associent à nos efforts en dirigeant les opérations du concours, mais quelques-uns ont montré un intérêt tout particulier pour cette institution en s'occupant de son perfectionnement et en nous communiquant à ce sujet, dans leurs procès-verbaux, certaines observations que je vous ferai connaître plus loin. — M. le préfet, qui nous facilite le transport des copies par ses bureaux, M. l'inspecteur d'académie, qui approuve notre règlement et qui autorise le déplacement

Digitized by Google

des instituteurs et des élèves, ont droit aussi à l'hommage de notre reconnaissance que nous nous plaisons à leur exprimer ici.

Cela dit, Messieurs, et ces dettes de gratitude, si douces à contracter comme à acquitter, une fois payées, passons au résultat du concours.

C'était le tour, cette année, des arrondissements des Andelys et de Louviers. Il y a trois ans, avec l'adjonction du canton de Vernon, cette région n'avait fourni que 101 concurrents; cette année, à elle seule, elle en a mis en ligne 142. Sur ce nombre, l'arrondissement des Andelys en compte 81, provenant de 21 écoles; l'arrondissement de Louviers en compte 61, qui représentent 16 écoles.

Les deux tiers des élèves environ, 93, sont âgés de onze à quatorze ans : ce sont les nouveaux; 49 ont dépassé cet âge : ce sont les vétérans. Evidemment ce n'est pas le seul espoir de nos récompenses qui a retenu ces derniers à la classe; mais, quel que soit le motif de la prolongation de leurs études, nos prix de vétérans leur ont certainement fait étudier l'agriculture avec plus de soin, et, par là, le but que nous nous proposions en les instituant s'est trouvé atteint.

Plusieurs de ces vétérans se destinent à l'école normale; quelques-uns y ont été admis tout récemment. Voilà donc de futurs instituteurs dont le dévouement à l'enseignement agricole est assuré. Lauréats de nos concours, ils aimeront à y conduire plus tard leurs élèves.

Sans faire le dénombrement général des écoles et des jeunes gens qui ont pris part au concours de 1876, je vous signalerai cependant les instituteurs qui se sont le plus distingués par le nombre ou par la force de leurs élèves. Les autres ne doivent pas prendre mon silence pour un reproche : je sais par expérience que le meilleur instituteur ne peut rien sans sujets, et que telle école, très-forte une année, se trouve quelquefois décapitée au moment de la lutte. Mais il est juste que ceux qui y ont brillé jouissent de leurs succès et en

Digitized by Google

recueillent le fruit. Le prix de la victoire, l'émulation, les efforts qu'elle excite, sont les éléments de tout concours et du progrès.

Le premier prix d'honneur des vétérans a été remporté par l'école de Gisors. — M. Duval, qui la dirige, a présenté 18 élèves, dont 14 vétérans. Tous ses élèves, vétérans ou nouveaux, avaient un nombre de points suffisant pour mériter des prix; mais le nombre des concurrents de ce canton, 24, nous a contraints de ne récompenser que les premiers. La supériorité des élèves du canton de Gisors réside surtout dans leur force en comptabilité, partie généralement négligée. Mais je reviendrai sur ce point en vous parlant des sujets de composition.

L'école de Richeville (canton d'Etrépagny), tenue par M. Dizengremel, a le second prix; puis, vient celle du Neubourg, sous la direction d'un autre M. Duval, qui a mérité le troisième et deux quatrièmes prix *ex-æquo*.

Comme vous le voyez, nous attribuons cinq prix aux vétérans; devant un pareil nombre de concurrents si bien préparés, nous n'avons pas cru devoir marchander les récompenses.

Chez les nouveaux, le premier prix d'honneur appartient à l'école d'Hébécourt, dirigée par M. Toutain. Les trois copies de son élève sont excellentes; il n'y a que trois quarts de point de différence entre lui et le premier des vétérans, et il surpasse tous les autres. Hébécourt appartient au canton de Gisors, et son école partage, en comptabilité, la supériorité de cette région.

L'école de Saussay-la-Vache (Etrépagny), tenue par M. Flanet, a le deuxième prix; le troisième revient à celle du Neubourg, dont je vous ai déjà parlé, et le quatrième à l'école de Montaure (canton de Pont-de-l'Arche), que M. Bance dirige toujours avec succès.

Après vous avoir signalé les écoles qui ont remporté les prix d'honneur, je vous ferai connaître les sujets de composition.

Digitized by Google

En agriculture, on avait à traiter des plantes fourragères : trèfle, luzerne et sainfoin. La supériorité, dans cette partie, appartient sans conteste à l'école du Neubourg. Les compositions sont remarquables et abondent en détails particuliers puisés dans des ouvrages plus complets que celui de Gossin. Si les élèves du Neubourg avaient aussi bien traité la comptabilité, ils auraient certainement enlevé les premiers prix d'honneur.

Le sujet d'horticulture était : les opérations de la greffe en fente et la culture des haricots. Je dois avouer que cette dernière question a pu surprendre un certain nombre d'élèves. Elle était réellement en dehors du programme. Notre erreur vient de ce que les haricots se trouvent dans l'ouvrage de Gossin, à la grande culture, à la fin du chapitre des céréales dont le commencement seul figurait sur notre programme d'études, tandis que nous n'avions en vue que la question de jardinage. Elle n'en a pas moins été traitée partout, excepté dans le canton des Andelys. C'est un témoignage favorable pour l'enseignement agricole donné dans les écoles primaires, une preuve qu'on ne s'y enferme pas exclusivement dans le programme restreint proposé par la Société.

En horticulture, l'école de la ville de Gisors nous a fourni les meilleures compositions.

J'arrive maintenant à la comptabilité. C'est la partie la plus négligée, et cependant une des plus importantes. On peut être bon cultivateur et compromettre sa fortune, faute de savoir se rendre un compte exact de ses opérations.

Notez que le temps de l'école, je dirais volontiers la saison, est justement celui où l'enfant peut recevoir les éléments de la comptabilité. S'il ne l'a pas apprise à la classe, ce n'est pas à la ferme qu'il s'y formera. Il y apprendra la pratique de l'agriculture, la connaissance du bétail, les finesses du métier; il y recevra toutes les leçons de l'expérience, mais la comptabilité n'est pas assez répandue pour qu'il puisse espérer trouver un maître autre que l'instituteur. Cette science doit

Digitized by Google

donc faire partie du bagage de l'écolier comme l'application de l'arithmétique, de la géométrie à la mesure des terrains, au cubage des volumes. Une fois hors de l'école, il ne faut plus espérer recevoir de leçons.

Le minimum de l'instruction primaire a été réduit longtemps à savoir lire, écrire et compter. Or, compter en agriculture, ce n'est pas seulement savoir le nombre de ses bestiaux, de ses gerbes, de ses écus, c'est écrire ses dépenses, ses recettes; c'est comparer, apprécier les unes et les autres, c'est faire de la comptabilité.

J'insiste donc encore sur l'importance de cette science, et, fallût-il abandonner tout l'enseignement agricole, je la retiendrais seule parce que je ne vois que l'instituteur qui la puisse professer à la campagne. Et le concours de cette année nous a fourni la preuve que, pour faire de bons élèves, il suffit à l'instituteur de savoir et de vouloir. Aussi voudrions-nous voir répandus dans les écoles les bons modèles de carnets, de journal, de grand-livre.

Selon l'usage que nous avons adopté depuis quelques années, la question de comptabilité se divisait en deux parties. Dans la première, il fallait établir le prix de revient de la journée de travail d'un attelage composé de deux chevaux avec un charretier. Les données étaient : les gages et la nourriture de l'homme, celle des chevaux, les frais de vétérinaire et de ferrure, le prix des chevaux d'après lequel on devait en calculer les intérêts et l'amortissement, la valeur du fumier à déduire de ces dépenses, enfin le nombre des journées de travail. Cette partie de la question est à la portée de tous les élèves un peu exercés à dresser un compte ; c'est de l'arithmétique agricole, ce n'est pas encore de la comptabilité. Cependant beaucoup d'élèves s'en sont assez mal tirés en faisant un mauvais usage de l'amortissement et des intérêts du prix des chevaux.

La deuxième partie consistait à passer écriture, au journal et au grand-livre, en la manière usitée dans la comp-

Digitized by Google

tabilité en parties doubles, de la dépense du vétérinaire et de la ferrure, de la consommation par les chevaux de 8 hectolitres d'avoine et de la valeur de 35 journées d'attelage au prix ressortant du compte précédemment établi. Nous avions indiqué les comptes qui devaient fonctionner ; c'étaient ceux de caisse, animaux de travail, magasin et cultures.

Ici nous sommes dans la comptabilité pure, et s'il fallait s'en rapporter aux copies qui nous ont été remises, on pourrait dire qu'elle n'est enseignée presque nulle part, excepté dans le canton de Gisors. J'appuie sur le mot *enseignée*, car comment supposer que les 24 élèves présentés par les écoles de Gisors, Bézu-Saint-Éloi, Hébécourt et Sancourt possèdent pour la comptabilité des lumières et des dispositions spéciales qui seraient refusées aux autres concurrents.

Voici un extrait de la note de M. Lecointe, qui, pour donner plus d'unité au jugement porté sur cette composition, avait bien voulu se charger de corriger toutes les copies : « Le résultat du concours au point de vue de la comptabilité est extrêmement remarquable dans le canton de Gisors... Il n'y a pas une seule copie faible dans ce canton. »

Ce ne sont plus, comme l'an passé, un ou deux concurrents qui résolvent la question, ce sont 24 élèves, vétérans et nouveaux, qui établissent, suivant toutes les règles de la comptabilité en parties doubles, des comptes dont quelques-uns ne seraient pas désavoués par un teneur de livres de profession.

Je ne parle pas de la première partie du problème qui n'a été qu'un jeu pour eux, comme d'ailleurs pour un certain nombre de bons élèves.

Ajoutons à l'ensemble des écoliers de Gisors le jeune Yvelin, du Neubourg, dont la comptabilité est juste et complète, mais qui a le tort d'employer pour son journal et son grand-livre des dispositions, des formules, des termes autres que ceux qui sont consacrés par l'usage. Il a fait aussi mal à propos la balance de ses comptes au lieu de les tenir ouverts

Digitized by Google

pour recevoir d'autres écritures. Il y a une vérification qui n'est point une balance et que l'on peut admettre; c'est celle qui consiste à additionner séparément le journal, le DOIT et l'AVOIR du grand livre; ces trois sommes doivent être égales. Je citerai encore Cordier, d'Autheuil, dont le journal est exact et le grand-livre complétement faux. Cauchoix, de Montaure, a manqué la première partie du problème en portant en recette les intérêts du capital chevaux et ce même capital en dépense: ce qui l'a conduit naturellement à une fausse valeur de la journée de travail. Mais, avec ces nombres inexacts, il a bien traité la deuxième partie considérée comme plus difficile. Un bon modèle à Yvelin, quelques explications à Cordier et à Cauchoix feront facilement de bons comptables de ces élèves.

Messieurs, je vous ai promis de vous faire part des observations des commissions cantonales, la comptabilité m'y amène.

C'est sur cette partie du concours que la commission du Pont-de-l'Arche a joint quelques observations à son procès-verbal. Elle a trouvé notre question trop compliquée. Tout en reconnaissant que la méthode des parties doubles est la meilleure, elle croit que cette méthode exige trop de soins pour être pratiquée facilement par un homme fatigué du travail de la journée; elle recommande une comptabilité basée sur la tenue exacte d'un livre de caisse et complétée par un inventaire de fin d'année.

Nous remercions très-sincèrement et très-vivement la commission du Pont-de-l'Arche de ses observations, et nous serions très-heureux que de pareils rapports, bienveillants et utiles à la fois, s'établissent régulièrement entre la Société et les personnes qui veulent bien joindre leurs efforts aux siens dans l'intérêt de l'agriculture; aussi tiendrons-nous toujours grand compte de leurs communications.

Au sujet de ces remarques sur la comptabilité, nous répondrons qu'à notre avis la faiblesse des élèves tient beaucoup

Digitized by Google

moins à leur défaut d'intelligence ou à la difficulté de la question qu'à l'insuffisance des leçons des instituteurs. Notre conviction s'était formée jadis en considérant la capacité moyenne d'un grand nombre d'excellents employés de commerce qui tiennent les livres d'une manière très-satisfaisante. Sauf des cas particuliers et exceptionnels qui demandent des experts, la comptabilité privée, où toutes les recettes sont versées et toutes les dépenses payées à la même caisse, cette comptabilité est une vraie routine; pour la bien pratiquer, il suffit d'être mis dans une bonne voie, et de s'y exercer un peu fréquemment. Les deux bonnes copies du concours de 1875 venaient à l'appui de notre opinion, les vingt-quatre de 1876 en sont une confirmation éclatante. MM. les instituteurs, nous en sommes convaincus à présent, apprendront quand ils le voudront la comptabilité en parties doubles à leurs élèves.

Dans mon rapport de 1874, je critiquais l'emploi de ces mots *parties simples* et *parties doubles*, qui donnent une idée fausse de ces deux genres de comptabilité. Ils font croire, en effet, que celle dite en parties simples est une simplification de la comptabilité en parties doubles. Permettez-moi d'insister de nouveau sur le vice de cette locution. C'est comptabilité complète et incomplète qu'il conviendrait de dire; et aucune industrie ne peut mieux que l'agriculture mettre en évidence la justesse de cette observation. Que l'on adopte les parties simples ou doubles, si l'on ne s'en tient pas au seul livre de caisse, sur lequel je reviendrai tout à l'heure, on admettra la nécessité d'un compte de magasin ou de produits. Or, comment tiendra-t-on ce compte? Recevra-t-il des produits sans les donner aux animaux, aux marchés, etc., ou les donnera-t-il à ces divers débouchés sans les avoir reçus? Dans ces deux cas, on reste dans les parties simples, mais à quel prix! Au prix de l'obscurité, de l'incertitude la plus complète sur ses opérations. Comment savoir, à un jour donné, ce qui reste en magasin autrement que par

Digitized by Google

la hauteur des tas? Ce que je dis pour le compte magasin est applicable à tous les autres : vous avez un capital de vaches dans l'étable; vous y portez de la paille, des fourrages, des racines; vous en tirez du lait, du beurre, des veaux, et vous n'auriez pas pour l'étable un compte à entrées et à sorties, c'est-à-dire avec DOIT et AVOIR ?

Si l'on borne ses écritures au seul livre de caisse avec un inventaire annuel, comme le demande la commission du Pont-de-l'Arche, il est facile de voir qu'une multitude d'opérations échappe à toute notation. On n'inscrira, je suppose, à la caisse, que les recettes et les dépenses réelles; comment saisir alors toutes les transformations que subissent les matières avant d'être échangées contre de l'argent, toutes les consommations par exemple, le travail journalier des domestiques payés à l'année, celui des animaux? Comment se rendre compte du plus ou moins de main-d'œuvre nécessaire à telle culture, etc., etc.? L'inventaire indique le capital d'établissement et de matières, la caisse celui de roulement; elle donne les bénéfices et les pertes. Mais elle est muette sur les circonstances qui ont amené ces pertes ou ces bénéfices, sur les cultures avantageuses ou désavantageuses. Pour les distinguer, il faut au cultivateur beaucoup d'intelligence, une espèce d'intuition. Il convient donc de joindre à ces deux comptes un livre de produits. On peut en effet marcher ainsi : la plupart des cultivateurs, petits ou grands, ne font pas autrement. Les habiles gagnent de l'argent. Est-ce une raison pour les laisser à ces rudiments de comptabilité? Une méthode plus complète nuirait-elle à leurs bénéfices? ne pourrait-elle pas les augmenter? Pourquoi tenir les cultivateurs dans cette demi-lumière voisine de l'obscurité ? L'agriculture est assurément une industrie compliquée; elle tend tous les jours à devenir plus savante; pourquoi la détourner des méthodes seules capables de jeter de la clarté dans ses opérations ?

Qu'un de ces agriculteurs ait la fantaisie bien naturelle de

Digitized by Google

savoir ce que lui rapporte une culture particulière; que de recherches aura-t-il à faire dans ses livres où tout est confondu! quel travail! Sans parler des renseignements qu'il ne trouvera nulle part, comme la valeur du fumier, les travaux des domestiques qu'il paie à l'année. Si son livre des produits était divisé par cultures, la besogne serait immédiatement simplifiée. Et si toutes les dépenses occasionnées par cette culture, si toutes les ventes effectuées avaient été portées à son compte, un coup-d'œil suffirait pour juger du résultat. Sans doute; mais alors le livre des produits serait devenu un véritable grand-livre où l'image complète de l'exploitation se trouve retracée.

On allègue contre ce système les travaux de la journée et les fatigues qu'ils entraînent. Mais les écritures ne se passent pas tous les jours; il suffit d'y consacrer quelques heures par semaine, ou une journée par mois. On oublie aussi que dès qu'une ferme atteint 50 à 60 hectares, le maître travaille peu par lui-même à la terre; la surveillance de ses gens absorbe la plus grande partie de son temps, et c'est la meilleure manière de l'employer. Je ne doute pas non plus que, pénétrant dans tous les détails de son exploitation, à la lumière de cette comptabilité, il ne s'y intéresse vivement et ne la considère bientôt comme un des instruments les plus précieux d'une bonne administration. Les femmes, enfin, peuvent parfaitement suppléer leurs maris dans ces soins. Dans les écoles primaires, les filles ne sont pas inférieures aux garçons en arithmétique, et la comptabilité ne paraît pas au-dessus de leur intelligence. Nous aspirons à les voir appelées dans nos concours pour y traiter les questions spéciales appropriées au rôle qu'elles doivent remplir dans la ferme.

Si le transport des comptes au journal et au grand-livre peut être effectué à des intervalles éloignés, il n'en est pas de même du carnet de l'agriculteur qui doit être toujours dans sa poche pour recevoir à chaque instant les notes cou-

Digitized by Google

rantes sur ce qui se passe sous ses yeux. Quelques livres auxiliaires résumeront les travaux des ouvriers et des animaux, les consommations, les produits journaliers. Ces petits livrets doivent être tenus avec la régularité la plus stricte; ils renferment les éléments des articles du journal et du grand-livre.

Dans mon rapport de 1874, j'exposais la méthode qui me paraît la meilleure pour ouvrir l'esprit des élèves à l'intelligence de la comptabilité complète; permettez-moi d'y revenir encore. Excusez ces longs développements qui s'adressent aux instituteurs et non à vous, Messieurs, mais dont je dois vous imposer l'audition pour les revêtir de votre autorité.

Nous avons souvent recommandé aux instituteurs de compléter les leçons données à l'école par des promenades dans les champs, pour faire assister les élèves aux opérations de l'agriculture; nous croyons aussi que c'est en face de ces opérations elles-mêmes que les leçons de comptabilité sont les plus faciles à donner, à comprendre. Le maître montrera comment les écritures sont la traduction exacte des faits; leur parfaite concordance ne peut manquer de frapper l'esprit des enfants, d'aider leur intelligence et de graver plus profondément la méthode dans leur mémoire. Bientôt ces écritures toujours les mêmes, ces formules identiques qui se reproduisent dans les mêmes circonstances deviendront une espèce de routine guidant presque aveuglément ceux qui les manient tous les jours. C'est ainsi que nous avons vu l'élève Cauchois manquer le premier problème, faute de jugement, et résoudre sûrement le second en suivant l'ornière de la comptabilité.

Avant de quitter ce sujet, permettez-moi de renouveler nos félicitations aux instituteurs du canton de Gisors qui, en présentant des élèves forts en comptabilité, ont fait tomber toutes les objections contre cette science, et ont prouvé qu'elle était abordable, à la façon de ce philosophe, tant de fois cité, qui prouvait le mouvement en marchant.

Digitized by Google

La commission cantonale du Neubourg nous a aussi adressé sur différents points quelques remarques fort justes. Elle signale d'abord la difficulté de réunir au chef-lieu de canton les élèves d'écoles souvent assez éloignées. Difficulté de distance et d'argent qui, suivant elle, expliquerait pourquoi les élèves de la ville du Neubourg se sont seuls présentés. Tout en reconnaissant la réalité de l'obstacle, l'exemple des autres cantons prouve qu'il n'est pas insurmontable. Nous prierons de plus la commission du Neubourg de remarquer qu'elle ne nous indique pas le moyen de l'éviter. MM. les inspecteurs primaires ne connaissent pas davantage ce moyen, puisque pour les concours officiels ils convoquent comme nous les élèves au chef-lieu de canton.

Ces concours qui ont pour objet l'obtention des certificats d'études, ont lieu, comme le nôtre, dans le mois de juin, et la commission du Neubourg trouve ces deux épreuves trop rapprochées. Elle a certainement raison. Mais là encore, il est difficile, pour ne pas dire impossible, de faire autrement. Au mois de juin, l'année scolaire touche à sa fin, l'instruction est complète : c'est le moment des concours. On ne peut les reculer, parce qu'en juillet beaucoup d'enfants quittent l'école pour aller aider leurs parents à la moisson, et nous ne pourrions avancer le nôtre parce que, si nous appelons l'attention des élèves plus spécialement sur certains points de l'enseignement agricole, il ne faut pas oublier que cet enseignement est réglementaire et que nous devons aussi attendre la fin du cours.

Enfin, la dernière observation porte sur le jour même du concours. Nous choisissons habituellement un jour de classe. La commission trouve qu'en enlevant l'instituteur à son école, on fait perdre un jour entier d'études à tous les élèves dans l'intérêt de quelques-uns. C'est vrai. Si nous ne mettons pas le concours un jeudi, c'est pour ne pas priver les instituteurs d'un jour de congé et de repos auquel ils ont tant de droits. Il serait peut-être préférable de consulter l'intérêt

Digitized by Google

général ; nous ne tenons pas d'ailleurs à un jour plutôt qu'à un autre, et nous prendrons là-dessus l'avis de M. l'inspecteur d'académie.

La distribution des prix de notre concours offre toujours des difficultés quand il se passe loin d'Evreux, ou qu'il ne coïncide pas avec un de nos concours départementaux, motif d'une réunion générale dans la région. Il est à peu près impossible de convoquer à Evreux les instituteurs et les élèves récompensés ; ce serait une nouvelle perte de temps et d'argent. Nous préférons profiter, lorsque cela est possible, des concours de nos sections d'arrondissement. C'est ce que nous avons fait cette année pour celui des Andelys. La section se réunissait le 17 septembre à Ecos, sous la présidence de M. Louis Passy, et il a bien voulu se charger de la distribution des récompenses.

L'arrondissement de Louviers ne nous a pas offert la même ressource ; élèves et instituteurs y attendent encore leurs prix, et nous nous proposons d'aller prochainement tenir à Louviers une séance publique pour les leur remettre.

Fidèles à notre habitude de propager et de répandre dans les campagnes les bons ouvrages d'agriculture, nous avons donné en prix le *Livre de la Ferme*, par Joigneaux, le Cours de MM. Girardin et Dubreuil, le *Bon Fermier*, etc. Nous avons joint aussi à ces ouvrages classiques le livre de problèmes de notre confrère M. Lecointe, qui contient tant de notions utiles à l'agriculture.

Je ne puis mieux terminer ce rapport, dont je vous prie d'excuser la longueur, qu'en vous lisant une lettre de M. Coutil, secrétaire de la section des Andelys, qui rend compte de la distribution des prix à Ecos. M. Coutil apprécie comme nous l'œuvre du concours des écoles, et je suis heureux d'apporter son approbation comme un argument de plus en faveur de notre institution :

« A la suite de la distribution des prix du concours agri-

Digitized by Google

« cole, M. le président a décerné les récompenses aux élèves « et aux instituteurs.

« Malgré la grande distance qui les séparait d'Ecos, maîtres « et élèves ont mis un grand empressement à se rendre à la « distribution. Personne ne manquait. Ils ont été bien accueil- « lis, et de nombreux applaudissements ont salué l'appel des « prix d'honneur des vétérans et des nouveaux.

« La Société d'agriculture doit se féliciter de la création de « ce concours. Chaque année le nombre des concurrents « augmente ; il était de 27 dans le canton des Andelys.

« L'idée de décerner les prix le jour du concours agricole « est heureuse : les enfants voient des bestiaux dont on leur « fait admirer les formes, des instruments dont on leur « explique le mécanisme, des fruits, des fleurs, des produits « agricoles ; là, tout est matière à enseignement.

« Ces premiers prix reçus sont un stimulant qui peut déve- « lopper chez eux le désir d'en obtenir d'autres en cultivant « la terre.

« Ils voient les premiers magistrats, les hommes les plus « distingués du département honorer ces réunions de leur « présence.

« La Société invite aussi au banquet les instituteurs qui « prennent place à côté des vétérans du travail. C'est un « spectacle capable d'impressionner ces jeunes imaginations « et de les encourager à suivre cette honorable profession.

« Lors du prochain concours des écoles dans notre arron- « dissement, je me propose de conduire les lauréats dans « une ou deux fermes, de parcourir la plaine avec eux et de « leur donner quelques explications sur l'emploi des instru- « ments et sur les procédés de culture... »

Digitized by Google

LISTE DES RÉCOMPENSES

—

PRIX D'HONNEUR

Vétérans (âgés de plus de 14 ans). — *1er Prix*, Hilaire-Marie Pinot, de l'école de Gisors.

Un prix de 50 fr. à l'instituteur, M. Duval.

2e Prix, Louis-Ferdinand Dizengremel, de l'école de Richeville.

Un prix de 40 fr. à l'instituteur, M. Dizengremel.

3e Prix, Valentin Yvelin, de l'école du Neubourg.

Un prix de 30 fr. à l'instituteur, M. Duval.

4e Prix (*ex æquo*), Éléonor-Hector Dumonchel et Albert-Edmond Duval, de l'école du Neubourg.

Nouveaux. — *1er Prix*, Pascal-Léon-Norbert Dutois, de l'école d'Hébécourt.

Un prix de 50 fr. à l'instituteur, M. Toutain.

2e Prix, Amable Conard, de l'école de Saussay-la-Vache.

Un prix de 40 fr. à l'instituteur, M. Flanet.

3e Prix, Auguste-David Caron, de l'école du Neubourg.

Un prix de 30 fr. à l'instituteur, M. Duval.

4e Prix, Charles-Florentin Dugard, de l'école de Montaure.

Un prix de 20 fr. à l'instituteur, M. Bance.

PRIX DE CANTON

ARRONDISSEMENT DE LOUVIERS — CANTON DE LOUVIERS

(3 concurrents — 3 vétérans)

Certificats d'études : Jacques-Albert Foucher et Émile-Joseph Dumesnil, de Hondouville.

CANTON D'AMFREVILLE-LA-CAMPAGNE

(3 concurrents — 1 vétéran)

Certificats d'études : Cyrille Donnet, de la Saussaye ; — Eugène Croissant, de la Harengère.

CANTON DE GAILLON

(10 concurrents — 4 vétérans)

1er Prix, Louis Bance, de Muids.

Un prix de 30 fr. à l'instituteur, M. Leroy.

Digitized by Google

2e Prix, Gustave Potel, de Gaillon.
Un prix de 20 fr. à l'instituteur, M. Colombe.

Certificats d'études : Fortuné Massé, de Fontaine-Heudebourg; — Aristide Bellenger, de Fontaine-Bellenger; — Anatole Groult, de Muids; — Louis-Florentin Cordier, d'Autheuil.

CANTON DU NEUBOURG
(4 concurrents — 5 vétérans)

1er Prix, Auguste-David Caron, du Neubourg.
Un prix de 30 fr. à l'instituteur, M. Duval.
2e Prix, William Lothon, du Neubourg.
Certificats d'études : Jules Alix, François Picard, Joseph-Octave Goude et Louis Hugresse, du Neubourg.

CANTON DE PONT-DE-L'ARCHE
(23 concurrents — 5 vétérans)

1er Prix, Charles-Florentin Dugard, de Montaure.
Un prix de 30 fr. à l'instituteur, M. Bance.
2e Prix, Gaston Martin, de Montaure.
Certificats d'études: Gabriel Leloutre, Fortuné Grimois, Albert Grout, Paul Vigneron et Émile Cauchoix, de Montaure; — Henri Servant, d'Alizay; — Raymond Mouchard, de Pont-de-l'Arche.

ARRONDISSEMENT DES ANDELYS — CANTON DES ANDELYS
(21 concurrents — 5 vétérans)

2e Prix, Eugène-Théophile Dufour, du Petit-Andely.
Un prix de 20 fr. à l'instituteur, M. Amory.
Certificats d'études : Gustave Sauvage, Paulin Violet, Prosper-Léopold Duvallet, Narcisse Cochois, Charles Masson, Paul Boirel et Virgile-Charles Littée, du Grand-Andely; — Louis-Désiré-Sulpice Massieu, du Petit-Andely; — François-Désiré-Xavier Rousselin, de Notre-Dame-de-l'Isle.

CANTON D'ÉCOS
(7 concurrents — 4 vétérans)

1er Prix, Paul-Jules Douyère, de Tourny.
Un prix de 30 fr. à l'instituteur, M. Lavallée.

CANTON D'ÉTRÉPAGNY
(1 concurrent — 3 vétérans)

1er Prix, Amable Conard, de Saussay-la-Vache.
Un prix de 30 fr. à l'instituteur, M. Flanet.

Digitized by Google

Certificats d'études : Victor-Désiré Brochard et Armand-Alexandre Allan, de Mouflaines.

CANTON DE FLEURY-SUR-ANDELLE
(9 concurrents — 1 vétéran)

Pas de nominations.

CANTON DE GISORS
(7 concurrents — 17 vétérans)

1er *Prix*, Pascal-Léon-Norbert Dutois, d'Hébécourt.

Un prix de 30 fr. à l'instituteur, M. Toutain.

2e *Prix* (*ex æquo*), Charles-Ernest-Joseph Dupuis et Désiré-Alfred Voisin, de Gisors.

Un prix de 20 fr. à l'instituteur, M. Duval.

2e *Prix*, Alexandre Brunet, de Gisors.

Prix donnés par M. Passy : Donat-Pantin Lambert, de Sancourt ; — Ferdinand-Edmond Kremer et Antoine Mouton, de Gisors ; — Alfred Riché, de Bézu-Saint-Éloi.

Certificats d'études : Charles-Edmond Martin, Georges-Charles-Gustave Étienne, Léon-Louis-Anatole Dncoin, Philippe-Edouard Engeldinger, Ferdinand-Denis Chenot, Alfred-Amédée Fouque, Louis-Édouard Monnier, Léon-Ernest Brunel, Auguste-Ernest Bardel, Marie Potier, de Gisors ; — Paul-Auguste Détrez, de Tourny ; Henri Letellier et Aimé Boëte, de Panilleuse ; — Ansbert-Anatole Courbet, Émile-Jules Leroux et Alphonse-Albert Fortier, de Cantiers ; — Louis-Alexandre Dumontier, de Cahaignes ; — Joseph Engelbert, Louis-Anatole Beuseville et Washington-Florian-Eugène Challe, de Gisors ; Ludovic Poitou, Abel Lequien et Ernest Lequien, de Bezu-Saint-Éloi.

CANTON DE LYONS-LA-FORÊT
(5 concurrents — 1 vétéran)

2e *Prix*, Pierre-Aimé-Honorat Leblanc, de Lisors.

Un prix de 20 fr. à l'instituteur, M. Fontaine.

Certificats d'études : Armand-Émile Lerond, du Tronquay ; — Léon Martin et Baptiste Picard, de Lyons-la-Forêt.

Digitized by Google

RAPPORT

DE LA

COMMISSION CHARGÉE PAR LA SECTION D'AGRICULTURE

D'EXAMINER LE PROJET RELATIF A LA

CRÉATION DE COURSES DE CHEVAUX A ÉVREUX

PRÉSENTÉ

PAR M. LE COMMANDANT D'ORVILLIERS

Dans la séance générale de la Société, le 11 mars 1877

—

MESSIEURS,

Dans votre séance du 19 novembre dernier, vous avez renvoyé à l'examen de la section d'agriculture l'étude du projet relatif à la création de courses de chevaux à Évreux. Une commission a été immédiatement constituée (1). Voici les considérations, Messieurs, qui l'ont amenée à vous soumettre les propositions qui vont vous être dans un instant exposées.

Tout d'abord, Messieurs, la commission s'est préoccupée de savoir :

1° S'il y a un intérêt réel pour l'agriculture dans la création de courses de chevaux dans notre département ;

(1) Commission nommée dans la séance publique : MM. le comte de Rostolan, *président ;* Léon Petit, *secrétaire ;* commandant d'Orvilliers, *rapporteur ;* Degrand, Paul Méry, Labbé, vicomte de Fayet, Chauvel, de Salvandy, Paul Letaud, Izarn et Emile Colombel, *membres.*

Digitized by Google

2° S'il y a des chances de succès dans cette entreprise ;

3° Si Évreux présente, dans ses environs, un terrain répondant, sinon en tout, du moins en partie, aux conditions exigées pour un bon hippodrome.

Sur le premier point, Messieurs, ayant trait à l'intérêt pour l'agriculture de la création de courses de chevaux, la commission n'en a pas longuement délibéré. La question est jugée depuis longtemps. Il est manifeste pour tout le monde que ces centres de réunion à des époques déterminées, où se retrouvent les personnes d'un même pays qui s'occupent du cheval, sont on ne peut plus favorables à l'échange d'idées sur l'élevage ; ajoutez-y l'émulation provoquée par des prix suffisamment rémunérateurs pour des courses au trot, par exemple (et ici l'on vise spécialement l'éleveur de certains de nos arrondissements, adonné à la production du cheval de service, si recherché à l'époque actuelle) : vous penserez comme la commission, Messieurs, qu'il n'est pas téméraire d'affirmer l'intérêt considérable qui résulte pour l'agriculture de ces réunions hippiques, l'éleveur et le cultivateur y trouvant, en effet, l'occasion de faire connaître leurs produits, et, par suite, la juste récompense de leurs soins, soit qu'ils remportent des prix, soit qu'ils vendent avantageusement leurs élèves.

Maintenant, y a-t-il des chances de réussir bien déterminées ?

La commission, Messieurs, croit pouvoir répondre affirmativement. Le département, par sa situation exceptionnellement heureuse, est en mesure d'offrir aux écuries de courses, après leurs stations en basse Normandie et dans la Seine-Inférieure, l'occasion de se disputer encore quelques prix, pour ainsi dire sans frais de déplacement, avant de rentrer à Paris pour les courses d'automne. Evreux, avec ses deux chemins de fer, sa garnison de cavalerie, est la localité naturellement indiquée pour les recevoir ; et la commission a la conviction que les propriétaires d'écuries y feront volontiers un temps

Digitized by Google

d'arrêt, et permettront de faire figurer sur les programmes les noms de leurs chevaux. A cette cause importante de succès, Messieurs, il faut adjoindre celle non moins importante qui résulte de l'honneur que nous avons de compter, au nombre de nos concitoyens, des personnalités considérables dans le monde du sport. Là aussi on devra certainement trouver un concours aussi précieux qu'effectif.

Le premier objet qui s'imposait à la commission, Messieurs, dès lors qu'elle eût conclu, par suite des motifs qui viennent de vous être exposés, à l'opportunité de la création de courses de chevaux à Évreux, était naturellement le choix d'un terrain convenable pour ces sortes de réunions. Tout d'abord, les prairies des environs furent explorées avec le plus grand soin ; mais aucune ne présentant comme superficie, comme disposition de terrain et comme accès, les conditions strictement nécessaires au plus modeste hippodrome, la commission arrêta définitivement son choix sur le terrain des manœuvres de la cavalerie.

Ce terrain, que l'autorité militaire, déjà interrogée à cet égard, mettra sans réserve à la disposition de la Société, est un vaste rectangle d'une contenance de 24 hectares environ. Avec très-peu de frais, il peut être mis en état pour servir de champ de courses pour l'été de l'année 1878, époque projetée pour la première réunion hippique.

Ce fut, Messieurs, dans des conditions absolument identiques que la Société d'agriculture de la Seine-Inférieure tenta son premier essai de courses à Rouen. En effet, pour le concours régional de 1861, dans le but d'en rehausser l'éclat, la Société d'agriculture eut l'idée d'ajouter au programme déjà si varié de ses fêtes, des courses au trot et un steeple-chase sur le terrain des manœuvres de la cavalerie, mis à sa disposition par l'autorité militaire.

Cet essai fut couronné d'un tel succès, que dès ce moment la Société d'agriculture décida la formation d'une Société de courses. L'année suivante, des courses plates

Digitized by Google

furent ajoutées au programme des courses de l'année précédente, et jusqu'en 1865, avec un succès toujours constant, ainsi qu'il résulte des procès-verbaux et des documents mis fort obligeamment à la disposition de la commission par la Société des courses de la Seine-Inférieure, le terrain militaire seul servit à toutes les exigences des courses.

A partir de cette époque, la Société de la Seine-Inférieure, bien dotée en prix par le Conseil général du département, la ville de Rouen, la Société d'encouragement, l'administration des haras, et l'administration des chemins de l'Ouest; riche aussi de ses propres ressources, décida l'achat de terrains limitrophes du terrain de la cavalerie, pour la création de pistes absolument indépendantes de l'action militaire.

Avec des prétentions plus modestes, imposées d'ailleurs par la différence notable qui existe entre les deux centres de population, la commission, en mettant brièvement sous vos yeux les phases diverses qu'a suivies l'institution des courses chez nos plus proches voisins, la commission, disons-nous, espère que vous voudrez bien considérer avec elle que l'entreprise projetée est réalisable, et qu'il est permis d'en attendre d'heureux résultats. Elle exprime en outre la pensée, Messieurs, qu'en prenant ces débuts sous son patronage, la Société d'agriculture de l'Eure fera une chose d'une incontestable utilité pour le développement et l'amélioration de la race chevaline dans notre département.

En conséquence, votre commission a l'honneur de proposer à vos délibérations les résolutions suivantes, destinées à assurer les moyens d'exécution :

ARTICLE PREMIER. — La Société d'agriculture de l'Eure prend sous son patronage la création de courses de chevaux à Evreux.

Digitized by Google

A cet effet, elle autorise la formation d'un comité, dit *Comité des courses de l'Eure.*

ART. 2. — Une commission (1) est chargée avec pleins pouvoirs de la formation dudit comité, qui aura pour mission spéciale tout ce qui a trait à l'organisation et à la direction des courses.

(Adopté en séance générale du 11 mars 1877.)

(1) Commission nommée dans la séance publique : MM. le comte de Rostolan, *président ;* Méry, *secrétaire ;* Degrand, colonel Euchène, Chauvel, Labbé, Letaud, comte de Salvandy, comte de Fayet, Vilain, d'Orvilliers, Léon Petit, et Colombel.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LES

CONFÉRENCES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES D'ÉVREUX

Par M. E. COLOMBEL, Secrétaire perpétuel

(ANNÉE 1877)

—

MESSIEURS,

Les conférences scientifiques et littéraires, organisées en 1877 par la Société, ont fourni une nouvelle preuve du goût de l'intelligente population d'Evreux pour ces intéressantes réunions. Les souscriptions destinées à en couvrir les frais ont, en effet, dépassé 1,100 francs, et c'est là un élément d'appréciation indiscutable et qui ne saurait tromper. Les noms des orateurs appelés par la Société justifiaient bien, d'ailleurs, l'empressement du public, et il suffit, pour le comprendre, de citer deux de ces nouveaux et éminents collaborateurs, MM. Legouvé et Félix Hément, que leur réputation avait précédés à Evreux.

C'est le 3 mars 1877 que ces conférences ont été inaugurées par un entretien de M. Simonin sur l'*Exposition de Philadelphie et les Ecoles américaines*. L'orateur n'a fait qu'effleurer la première partie de son sujet et il s'est étendu principalement sur la seconde. Il a donné sur les institutions scolaires des États-Unis, qu'il a plusieurs fois visitées, des renseignements curieux, mêlés de réflexions piquantes, et cité des faits peu connus et dont l'originalité a souvent provoqué l'étonnement d'un auditoire tout à fait étranger aux mœurs américaines.

Digitized by Google

Le 4 mars, une foule compacte se pressait dans l'amphithéâtre du jardin botanique pour entendre M. Legouvé, de l'Académie française, parler de Lamartine. Il n'y a plus à faire l'éloge du talent exceptionnel de M. Legouvé, que l'on peut à juste titre appeler le Prince des conférenciers. L'esprit, la verve, le goût pur et délicat, l'éloquence, la perfection de la diction, toutes les qualités du genre se trouvent réunies au plus rare degré dans ces conversations familières dont il ne faut pas perdre un mot, parce que chaque mot dit quelque chose. La conférence de M. Legouvé sur *Lamartine* a été imprimée, tout le monde l'a lue et nous n'avons à signaler ici que l'immense succès obtenu à Evreux, comme partout où il se fait entendre, par l'éminent académicien. L'élite de la société ébroïcienne l'a remercié par les plus chaleureux applaudissements.

C'était aussi un nouveau venu dans Evreux que M. Félix Hément dont le talent est si apprécié à Paris et dans les autres villes où il s'est fait entendre. M. Hément, inspecteur de l'enseignement primaire à Paris, est venu le 10 mars nous entretenir de l'*Instinct* et de l'*Intelligence*, vaste et inépuisable sujet qui pourrait fournir la matière de tout un volume. M. Hément l'a traité en homme auquel les sciences naturelles sont familières et qui sait par des faits bien choisis, par des détails pittoresques, arriver à la démonstration d'une thèse scientifique. L'honorable orateur a été vivement acclamé, et c'était justice.

M. Gidel, qui a succédé à M. Hément le 15 mars, est trop connu à Evreux, où il a acquis droit de cité, pour que nous ayons à louer son talent. La *Chanson de Roland*, œuvre d'un poëte normand, lui a fourni le sujet d'une de ces dissertations littéraires où il excelle et qui renferment tant de science historique, tant d'aperçus ingénieux, tant d'enseignements élevés, tant de réflexions d'une haute moralité. M. Gidel n'est pas seulement un charmant causeur et un habile conférencier, il a le don d'instruire, et quiconque a passé une heure à

Digitized by Google

l'écouter, a beaucoup appris tout en s'abandonnant au charme de sa parole élégante et facile.

M. Gidel a encore un autre mérite dont il nous a permis plus d'une fois d'apprécier toute l'importance : il est d'une bienveillance inépuisable. Le 23 mars, nous apprenions que M. G. Tissandier, retenu à Paris par un deuil de famille, ne pourrait faire la conférence qu'il avait promise pour le surlendemain. Une dépêche nous annonça, trois heures plus tard, que M. Gidel se faisait un plaisir de venir à notre secours, et, le 25 mars, il charmait de nouveau un auditoire aussi empressé que nombreux avec le *Roman du Renart*, un autre poëme du moyen âge, d'un tout autre caractère.

Là, ce n'est plus la peinture des grands et nobles sentiments, de l'héroïsme, du courage et du patriotisme; c'est en quelque sorte l'analyse de la vie humaine tracée avec une joviale et rustique sagacité. C'est le monde en mascarade, avec des moines-loups, des intendants-renards, des coqs guerroyants et mille réalités tristes sous des masques comiques. C'est la peinture la plus amusante des mœurs et des aspirations du moyen âge dans une série de poëmes dont les 30,000 vers sont l'œuvre de nombreux versificateurs restés pour la plupart inconnus.

L'intérêt de cette conférence ne le cédait en rien à celui de la précédente, et M. Gidel a pu reconnaître dans les chaleureuses acclamations qui lui ont été si légitimement prodiguées toute l'estime qu'inspirent à ses auditeurs d'Evreux ses brillantes qualités d'orateur et de lettré, et la générosité de son caractère.

Il reste à signaler le succès croissant d'un jeune savant qui pour la seconde fois s'est fait entendre dans l'amphithéâtre d'Evreux. M. le docteur Dieulafoy, professeur à la faculté de médecine de Paris, avait su se faire apprécier dès l'an dernier en parlant du diabète et des fonctions du foie : aussi la Société n'avait pas hésité à faire un nouvel appel à sa bonne volonté.

Digitized by Google

Cette année, c'est devant une salle comble qu'il est venu traiter du *Sang, de sa constitution et de ses maladies et de l'Anémie.* — L'anémie, n'est-ce pas la maladie à la mode, celle qui vient souvent compliquer toutes les autres, quand elle n'en provoque pas l'explosion. M. Dieulafoy était bien sûr de nous intéresser vivement en nous en parlant, et il a su mieux faire encore, il nous a instruits par une savante dissertation où le charme du langage rendait attrayantes les données les plus précises et les plus rigoureuses de la science. Il a terminé par de sages conseils sur l'hygiène à suivre pour éviter le mal, et d'unanimes applaudissements lui ont prouvé qu'il avait conquis toutes les sympathies de son nombreux auditoire.

Digitized by Google

LETTRE DE M. BIDARD

Secrétaire de la Société centrale d'Agriculture de la Seine-Inférieure

—

A Monsieur le Président de la Société d'Agriculture de l'Eure

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Je suis très-flatté du titre de membre correspondant de votre Société. C'est avec une vive reconnaissance que je remercie mes nouveaux collègues de l'honneur qu'ils ont bien voulu me faire.

Je vous promets, bien entendu, mon concours, surtout sur les questions suivantes : le blé, la marne, les engrais, enfin sur tout ce qui concerne la chimie agricole, scientifique et industrielle.

Veuillez prendre bonne note que je mets gratuitement à la disposition de la Société mon laboratoire et mes appareils. Je serai toujours très-heureux de faire les analyses et recherches qu'elle reconnaîtra utiles.

Agréez, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les plus distingués, et croyez-moi votre tout dévoué serviteur,

BIDARD.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LE PRIX DÉCERNÉ A LA SOCIÉTÉ LIBRE DE L'EURE

POUR

SES TRAVAUX D'HISTOIRE

DANS LE CONCOURS DE 1877

ENTRE LES SOCIÉTÉS SAVANTES DE PROVINCE

LU PAR M. ÉMILE COLOMBEL, SECRÉTAIRE PERPÉTUEL

A la séance du 8 juillet 1877

—

MESSIEURS,

Un arrêté du 25 décembre 1872 a créé entre les sociétés académiques des départements un concours dont le comité des travaux historiques et des sociétés savantes est constitué le juge.

Sur la proposition de ce comité, M. le ministre de l'instruction publique accorde chaque année une récompense de mille francs à chacune des trois compagnies dont les travaux ont le plus contribué au progrès de l'histoire nationale.

Une pareille institution devait susciter la plus bienfaisante émulation, et, dès les premières années, les prix ont été vivement disputés.

Informé de ces faits, votre secrétaire perpétuel crut de son devoir de faire valoir vos titres et d'appeler sur les travaux de la Société l'attention du comité et de son éminent président. M. Léopold Delisle n'a pas oublié qu'il fut d'abord lauréat, puis président de la Société, et l'accueil bienveillant qu'il fit à une démarche dont je vous ai entretenus le 7 mars

Digitized by Google

1875 me parut être d'un heureux présage. Le 4 mars dernier, en effet, une lettre de M. le ministre annonçait en ces termes flatteurs la victoire que vous veniez de remporter :

« Paris, le 3 mars 1877.

« MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

« La section d'histoire du comité des travaux historiques et des sociétés savantes m'a soumis ses propositions de répartition, entre trois sociétés des départements dont les travaux ont le plus contribué au progrès de l'histoire nationale, de la somme de 3,000 fr. mise à sa disposition aux termes de l'arrêté du 25 décembre 1872.

« Je suis heureux de vous annoncer que la Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres d'Évreux a été désignée par la section pour recevoir une récompense de 1,000 fr. Je vous prie de me désigner, par le retour du courrier, la personne au nom de laquelle vous désirez que cette somme soit ordonnancée.

« Je vous prie de me faire connaître avant le 17 mars si vous avez l'intention de venir à Paris, ou de désigner un délégué pour recevoir la médaille accordée à votre Société. Dans ce cas, un bulletin portant invitation vous serait adressé et vous permettrait d'obtenir une réduction de 50 p. 100 sur les chemins de fer.

« Recevez, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération très-distinguée.

« *Le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts,*

« WADDINGTON. »

Pour moi, Messieurs, qui ai pris tant à cœur la prospérité de la Société, c'est avec une vive satisfaction que j'ai pu vous transmettre cette bonne nouvelle dès la séance du 11 du

Digitized by Google

même mois de mars. Désigné par notre honorable président, d'accord avec vous, pour aller recevoir à la Sorbonne la médaille commémorative de votre succès, je me suis rendu à Paris le 7 avril pour assister à la séance solennelle tenue à la suite des réunions des délégués des sociétés savantes.

Je n'ai pas à vous parler avec détail de cette séance dont vous avez lu le compte rendu dans les journaux, mais je ne puis faire moins que de vous communiquer la partie du rapport, très-intéressant, dans lequel M. Hippeau, secrétaire de la section d'histoire, a fait ressortir la valeur des ouvrages publiés par vos soins.

Voici comment il s'est exprimé :

« Des titres réels, bien que différents de ceux que je viens de signaler, recommandent la Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure. Si elle n'a pas jusqu'à présent édité, comme les deux autres sociétés, quelques-uns de ces précieux manuscrits que conservent nos bibliothèques et nos archives, elle a consigné dans ses mémoires de nombreuses et importantes études historiques, fruits de l'érudition de ses membres. Dès les premières années de sa fondation, qui remonte, comme celle de la Société académique de Lyon, à l'an VI de la République, elle publiait une statistique du département de l'Eure, et elle commençait à contribuer par des encouragements aux progrès de l'agriculture, auxquels elle n'a jamais cessé de prêter le plus intelligent concours.

« Ce ne fut cependant qu'en 1822 qu'elle publia d'une manière régulière le bulletin de ses travaux. Lorsqu'une bonne fortune appela, en 1830, M. Antoine Passy à la préfecture de l'Eure, une vive impulsion lui fut donnée par ce digne appréciateur de la science, savant distingué lui-même, auquel on doit entre autres ouvrages estimés, une description géologique du département de l'Eure, publiée sous les auspices d'une société dont il ne cessa pendant plus de quarante ans

Digitized by Google

d'encourager et de partager les travaux. Son esprit judicieux avait compris l'importance du département de l'Eure, au point de vue de l'agriculture et des progrès qui pourraient s'y réaliser. La Société a donc, grâce à lui, organisé des concours de charrues, distribué des primes pour les meilleures exploitations et des récompenses pour honorer les longs et fidèles services des vieux domestiques ruraux, organisé des expériences d'instruments et des conférences relatives à l'agriculture pratique, institué enfin des prix annuels pour les maîtres ayant par leurs leçons contribué à répandre dans les campagnes le goût de l'horticulture. Plus de cent quarante concours de département, d'arrondissement ou de canton ont permis, depuis 1833, de distribuer plus de 3,000 primes. Son principal soin semble d'avoir été, à toutes les époques, d'encourager les travaux dans toutes les directions. Elle a été la première à établir, sur la proposition de M. Émile Colombel, son secrétaire, des conférences scientifiques et littéraires pour lesquelles elle a fait appel, chaque année, aux maîtres les plus renommés.

« Par les encouragements donnés aux arts et à l'agriculture par la Société libre de l'Eure et par les savantes dissertations que contiennent les cinquante-sept volumes dont se composent ses bulletins et ses mémoires, la Société n'a pas moins travaillé au progrès intellectuel et moral qu'aux améliorations agricoles et industrielles dans la riche contrée où s'est exercée son influence. Ses publications historiques, les seules dont j'aie ici à rendre compte, ont été de bonne heure empreintes de cet esprit scientifique et de critique rigoureuse qui caractérise les travaux d'un savant dont l'influence a été grande sur toute la Normandie.

« M. Auguste Le Prévost, auquel je ne puis me dispenser d'associer un de ses plus éminents disciples, l'auteur de l'*Étude sur la condition de la classe agricole et l'état de l'agriculture en Normandie* (que je ne nomme pas, mais que chacun nomme ici pour moi), a donné à ses collègues de la Société acadé-

Digitized by Google

mique de l'Eure l'exemple de cette méthode sévère et sûre qui a horreur des à peu près, fait peu de cas des travaux de seconde main, et estime surtout ceux qui, remontant aux sources, reposent sur des textes étudiés avec soin et soumis à l'examen de la critique. Son *Dictionnaire des anciens noms de lieux du département de l'Eure*, sa *Notice sur la châsse de saint Taurin d'Évreux*, ses *Notes et Mémoires pour servir à l'histoire du département* et les autres travaux publiés par lui dans les Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie y ont fait école. A côté de M. Le Prévost, M. Bonnin, l'heureux investigateur du vieil Évreux, l'éditeur savant du *Registre des visites pastorales de l'archevêque Eudes Rigaud*, imprimait avec non moins de zèle et de sagesse une forte impulsion aux études historiques et archéologiques. Parmi les travaux qui ont fait le plus d'honneur à la Société et renouvelé certaines phases de l'histoire de Normandie, il en est plusieurs qu'il a inspirés et à certains égards dirigés.

« M. Paul Goujon a publié dans ses Mémoires une histoire de la châtellenie et haute justice du Vaudreuil, ouvrage contenant un grand nombre de détails puisés aux meilleures sources.

« Ce n'était pas un travail facile que de recueillir et de grouper tous les faits qui se rattachent à cette châtellenie depuis l'époque gauloise jusqu'à la révolution de 1789. Parmi les particularités intéressantes que présente ce mémoire, on peut citer les travaux de peinture que le roi Jean fit exécuter dans cette châtellenie par Jean Coste et par Gérard d'Orléans. M. Paul Goujon a donné à cette étude un soin particulier, ainsi qu'au tableau des fêtes dont le château du Vaudreuil fut le théâtre au XVIIIe siècle.

« L'*Histoire du canton de Bernay*, dont l'auteur est M. Auguste Goujon, ancien colonel des mobilisés de l'Eure, est une œuvre intéressante, composée avec le plus grand soin et bien digne du prix qui lui a été décerné par la Société qui avait, en 1874, mis ce sujet au concours.

Digitized by Google

« Les dissertations historiques contenues dans les Mémoires de la Société de l'Eure sont nombreuses : je dois me borner, faute de temps, à n'en mentionner ici que quelques-unes. Ce sont d'abord trois mémoires considérables, dont deux ont été l'objet d'une mention très-honorable de la part de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, ayant pour auteur M. Charles de Beaurepaire, archiviste de la Seine-Inférieure.

« Le premier est une *Histoire de la viconté de l'eau à Rouen.* Cette institution avait une grande importance ; elle exerçait une juridiction étendue sur la police des quais, sur les péages, les bacs et les passages ; sur le halage, le flottage et le voiturage par eau, etc. Ce sont des documents dont la connaissance est indispensable pour tout ce qui concerne le commerce de la ville de Rouen. Les renseignements s'y succèdent dans un ordre méthodique, et les deux tables qui terminent l'ouvrage rendent les recherches faciles.

« Les *Notes et documents concernant l'état des campagnes dans la haute Normandie,* dans les derniers temps du moyen âge, ont le mérite d'ajouter de nombreux détails à ceux que contient l'ouvrage déjà cité sur l'état de l'agriculture en Normandie. C'est un sujet inépuisable, et l'auteur, en groupant les renseignements qu'il a recueillis dans les registres du tabellionage que l'on consultera toujours avec fruit pour ces sortes de travaux, n'a pas prétendu composer une œuvre définitive ; mais que de notes intéressantes sur les baux, l'état des cultures, la domesticité, les salaires, le prix des terres, le prix de vente des animaux et des fruits ! L'agriculture, que M. L. Delisle avait montrée si florissante au XIII^e^ siècle, était déjà en décroissance au XIV^e^ siècle. L'appauvrissement de la noblesse se révélait par le passage d'un grand nombre de fiefs entre les mains des roturiers ; l'influence du clergé se trouvait compromise par l'usage de livrer des cures à des fermiers.

« En étudiant une époque plus récente, M. de Beaurepaire a fait connaître la triste situation de la Normandie sous la

Digitized by Google

domination anglaise. Les rois d'Angleterre, qui réunirent fréquemment les états de la province, n'offrirent que le simulacre d'une représentation nationale. Elle n'eut pour eux d'autre but que de faire voter les subsides dont ils avaient un pressant besoin, et ils composèrent, d'ailleurs, ces assemblées si bien dans leurs intérêts, qu'ils étaient sûrs de n'essuyer aucun refus.

« Il n'est pas un seul des travaux que je viens d'énumérer qui n'ait attiré l'attention du monde savant et qui ne soit un excellent spécimen de ces études locales que les membres des sociétés départementales sont plus spécialement en mesure de produire avec avantage. Ce genre de mérite est remarquable dans le dernier ouvrage publié par la Société libre de l'Eure. C'est une histoire très-détaillée de la *Commune de Saint-Germain-de-Navarre*, par M. Izarn, vice-président de la Société.

« Le savant archiviste de l'Eure, M. l'abbé Lebeurier, auteur des *Mémoires sur les comptes de la châtellenie de Breuil-pont et sur les rôles des taxes de l'arrière-ban du bailliage d'Évreux*, a, depuis plusieurs années, pris une à une les plus importantes communes du département, pour l'histoire desquelles il a su recueillir, coordonner et annoter tous les documents que lui ont fournis les manuscrits conservés dans les dépôts publics. Il n'est pas un seul fait, pas un détail qui ne s'appuie sur un témoignage authentique, sur une pièce justificative consultée avec discernement et soigneusement contrôlée. Aidé par les conseils et l'exemple d'un guide si expérimenté et si sûr, M. Izarn a, dans une notice de 460 pages, épuisé son sujet. Il lui a donné ce genre d'intérêt qui attache le lecteur ami de l'exactitude et de la vérité, sans que l'auteur ait eu recours aux digressions étrangères à son sujet.

« Les nombreux possesseurs qui ont occupé le domaine de Navarre du XII^e^ au XIX^e^ siècle portent, pour la plupart, des noms ayant figuré dans l'histoire ; l'écueil de ce genre de

Digitized by Google

travail, sagement évité par M. Izarn, est de raconter, à propos d'une commune, des faits appartenant à l'histoire générale. Le fief de Saint-Germain, possédé au XII^e^ siècle par Raoul d'Évreux, passa successivement aux maisons Duplessis, de Roie, de Melun et de Bouillon. De ce fief dépendaient les arrière-fiefs de Gauville, de la Musse, de la Ringuette, de Cambolle. Quant au manoir de Saint-Germain ou de Navarre, c'est quand, au XVII^e^ siècle, il fit partie des domaines des ducs de Bouillon, comtes d'Évreux, qu'il atteignit son plus haut degré de splendeur. Ils y firent construire un château d'un aspect peu gracieux et devant son principal agrément aux magnifiques jardins qui l'entouraient.

« L'histoire des personnages qui habitèrent tour à tour ce manoir abonde en documents disposés avec art et dont la lecture est fort agréable. L'auteur nous conduit à travers mille détails jusqu'en 1802, époque à laquelle le dernier duc de Bouillon afferma tous les biens qui lui appartenaient dans le canton d'Évreux. Quelques années plus tard, ils étaient mis en vente, on démolissait le château, et une usine à zinc s'élevait sur ses ruines. C'est ainsi que ce beau domaine féodal est tombé, comme tant d'autres, entre les mains d'une des grandes puissances des temps modernes, l'industrie.

« La Société libre d'Évreux, qui s'occupe depuis plusieurs années de réunir les éléments d'une statistique départementale, a publié un recueil d'*usages locaux* qui doit en être la partie la plus importante. C'est un livre d'une utilité réelle, et il serait à désirer qu'il s'en publiât de semblables dans nos départements. En effet, comme l'ont judicieusement pensé les membres de cette savante compagnie, parmi les usages qui se sont anciennement établis dans chaque localité, les uns ont éte sanctionnés par la législation, les autres ne puisent leur autorité que dans le temps qui les a consacrés. Ils doivent donc être consultés et suivis dans tous les cas où ils répondent à des questions que le législateur n'a pas prévues et auxquelles il n'a, par conséquent, donné aucune

Digitized by Google

solution. Il est certain qu'une législation non écrite peut apporter de graves embarras dans l'administration de la justice, et qu'elle est contraire au principe fondamental de nos lois civiles, qui est l'unité. Mais en constatant les usages locaux, on peut contribuer à en faciliter l'abrogation.

« Avant de les remplacer par des dispositions générales, dit « avec raison la commission chargée de publier le recueil, il « faut les réunir pour les comparer, les étudier pour les fondre « ensemble; et c'est d'une conciliation habilement ménagée « que doit sortir une loi uniforme, dont l'élaboration est « impossible tant que les éléments n'en auront pas été ras- « semblés. »

« Voilà bien des travaux, Messieurs, et cependant il en est encore deux que je mentionnerai en terminant. L'un est le *Dictionnaire topographique du département de l'Eure*, dont le comité des travaux historiques a voté et presque terminé l'impression, et qui a pour auteur M. le marquis de Blosseville, travail dont l'utilité est incontestable et que chaque département devra posséder tôt ou tard, si les désirs du comité s'accomplissent. L'autre, publié sous les auspices de la Société libre de l'Eure, et qui doit former un ou deux volumes en dehors du recueil de ses travaux ordinaires, est une *Étude sur le patois normand*, par feu M. Robin.

« C'est encore une œuvre dont le comité a plus d'une fois signalé l'importance à tant de titres, et spécialement au point de vue des études philologiques, aujourd'hui plus que jamais en honneur. Le patois normand a été déjà l'objet de plusieurs publications importantes. On peut espérer que cette nouvelle étude aura d'autant plus de succès que l'auteur a eu l'avantage de pouvoir s'aider des conseils de trois savants familiarisés avec ce genre de recherches, MM. Auguste Le Prévost, Antoine Passy et M. le marquis de Blosseville.

« Vous le voyez, Messieurs, ce n'est pas seulement la Société littéraire de Lyon qui a mis en pratique la belle devise : *En avant les meilleurs!* devise excellente puisqu'elle est l'expres-

Digitized by Google

sion du progrès accompli dans les lettres, dans les sciences et dans toutes les sphères de l'activité humaine, non par les impatients ou les incapables, mais par les plus instruits et les plus dignes ! »

— Ce rapport substantiel a été accueilli par d'unanimes applaudissements, qui s'adressaient bien aussi aux érudits dont l'honorable rapporteur faisait l'éloge.

Enfin, après un excellent discours dans lequel le grand-maître de l'Université se fit un plaisir de donner à un auditoire d'élite la primeur de nouvelles scientifiques du plus haut intérêt, la distribution des récompenses a commencé, et votre délégué a reçu du ministre, avec la médaille, les félicitations qui vous étaient destinées et dont je me fais un honneur de vous transmettre aujourd'hui l'expression. Cette médaille, que je viens de déposer sur le bureau de la Société, frappée expressément pour vous, est en bronze et d'un grand module puisqu'elle mesure 67 millimètres de diamètre. Elle porte sur la face une figure de la France tenant dans son bras droit les tables de la loi et à sa main gauche une branche de laurier. En exergue se trouvent les mots : République française, et la date de 1870.

Le revers porte en exergue les mots : Ministère de l'instruction publique et des beaux-arts, et au centre une inscription en relief ainsi conçue : « Concours de 1877. Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Eure, à Évreux. Travaux d'histoire. »

Et maintenant, Messieurs, qu'il me soit permis de me réjouir avec vous de voir le mérite et l'importance de notre compagnie officiellement constatés et proclamés solennellement. Nous ne sommes plus au temps où il était presque de mode de critiquer les faits et gestes de la Société, et où la malveillance trouvait un écho aussi injuste que facile. Il me souvient des luttes qu'il vous fallait soutenir à l'époque où j'avais l'honneur d'entrer dans vos rangs; il y a de cela vingt-quatre ans.

Digitized by Google

Depuis lors, Messieurs, vous avez su, par des efforts incessants, triompher de bien des difficultés, de bien des mauvais vouloirs, de bien des obstacles nés de douloureux événements, et, à travers tant d'épreuves, vous êtes parvenus à conquérir une place des plus distinguée parmi les 240 sociétés qui correspondent avec le ministère.

Mais ce n'est pas seulement par vos travaux d'histoire que vous avez montré votre vitalité et le bienfait de votre influence. Parcourez nos campagnes, et vous y rencontrerez à chaque pas un progrès agricole dû en grande partie à votre généreuse initiative : assolements plus intelligemment méthodiques, fumiers mieux aménagés, races d'animaux améliorées, méthodes de culture plus judicieuses, emploi universellement adopté des instruments perfectionnés, voilà, pour négliger les détails, les heureuses réformes auxquelles vous avez largement contribué.

Serait-il juste d'omettre qu'on vous doit la publication des *Usages locaux*, de ce code rural parvenu déjà à sa troisième édition, et dont le gouvernement a cherché à provoquer la reproduction dans toute la France ?

Puis-je oublier que l'honneur vous revient d'avoir créé le premier concours régional pour la race chevaline, et cela dès 1857, et d'avoir ainsi fourni un exemple que l'État lui-même a cru devoir suivre depuis plusieurs années ?

Puis-je oublier les conférences qui ont porté, avec la parole éloquente de M. Morière, tant de lumineux enseignements dans nos villages, et le concours d'enseignement agricole destiné à stimuler le zèle de nos instituteurs primaires et à inspirer le goût de la culture aux enfants de nos agriculteurs ?

Je ne parle pas de tant d'autres créations dont le succès persistant a fini par dessiller les yeux des plus aveugles et par contraindre les esprits les plus rebelles à vous rendre justice.

J'en ai dit assez pour démontrer que, sous tous les rapports,

Digitized by Google

vous avez complétement et noblement rempli votre beau programme.

Oui, Messieurs, l'on peut aujourd'hui, sans présomption, proclamer avec le monde savant, avec le conseil général de l'Eure, avec les faits dont la notoriété frappe tous les yeux, que par votre persévérance et votre amour du bien public vous avez rendu les plus éminents services au département et bien mérité de notre pays.

Digitized by Google

Fac-simile de la médaille décernée à la Société.

Digitized by Google

Digitized by Google

CONCOURS AGRICOLE DÉPARTEMENTAL

TENU A FLEURY-SUR-ANDELLE, LE 16 SEPTEMBRE 1877

—

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

Le concours agricole départemental, organisé par la Société, de concert avec la municipalité de Fleury-sur-Andelle, s'est tenu dans ce chef-lieu de canton le dimanche 16 septembre 1877.

Les jurys ont commencé leurs opérations dès neuf heures du matin, pendant que le concours de labourage attirait la foule dans une pièce de terre des Bas-Prés.

La ville de Fleury avait augmenté l'éclat de la fête par l'adjonction d'une exposition horticole et d'un festival musical.

L'examen des jurys terminé, la Société s'est réunie en assemblée générale et publique, sur la place de la Mairie. On remarquait sur l'estrade, à côté de M. le préfet, président de la Société, M. Pouyer-Quertier, sénateur, maire de Fleury; M. Louis Passy, ancien député; M. du Buisson, sous-préfet des Andelys; M. Lecoulteux de Canteleu, conseiller général; MM. Colombel, Bultel et Daliphard, conseillers d'arrondissement; M. Baudrillart, le savant économiste; M. le comte de Rostolan, président de la section d'agriculture de la Société; M. Buisson, trésorier; M. Coutil, secrétaire de la section des Andelys, et beaucoup d'autres notabilités.

M. Langlois a lu un rapport sur le concours de culture perfectionnée, et M. Coutil un rapport sur les prix décernés aux domestiques et ouvriers agricoles.

Digitized by Google

Puis, M. de Rostolan a proclamé les noms des lauréats.

Enfin, M. Pouyer-Quertier, dans une brillante improvisation, a fait ressortir les mérites des ouvriers de l'industrie dont on n'a pu récompenser que les plus anciens et les plus méritants, et il a terminé en remerciant, dans les termes les plus chaleureux, les organisateurs de la fête.

Après la séance, un banquet a réuni près de 200 convives dans la salle de M. Jolly, et plusieurs toasts ont été échangés par M. le préfet, par M. Passy et par M. Pouyer-Quertier.

Un brillant feu d'artifice, des illuminations et un bal donné dans les salons de la mairie ont dignement clos cette belle solennité.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LE

CONCOURS DE CULTURE PERFECTIONNÉE

LU PAR M. FERNAND LANGLOIS

Membre de la Société

—

MESSIEURS,

Une commission a eu l'honneur d'être nommée par la Société libre d'agriculture de l'Eure, pour décerner cette année la prime départementale dans l'arrondissement des Andelys.

Deux catégories de récompenses étaient mises à notre disposition : l'une, par la Société proprement dite ; l'autre, par la section des Andelys, cette dernière devant être réservée spécialement aux exploitations situées dans le canton de Fleury-sur-Andelle.

Nous regrettons vivement, Messieurs, qu'à l'occasion de ce concours le petit nombre de concurrents à la prime départementale nous ait rendu aussi facile la mission que vous avez bien voulu nous confier. Plusieurs exploitations remarquables nous avaient été citées comme devant prendre part au concours ; malheureusement, ces agriculteurs habiles n'ont pas jugé à propos de concourir.

Nous n'avons donc eu à visiter que trois concurrents, dont j'essayerai de vous signaler les divers mérites.

Nous avons attribué, messieurs, la prime départementale à M. Delesque, agriculteur à Marcouville, canton de Fleury-sur-Andelle.

Digitized by Google

Successeur de son père sur les terres de Marcouville, M. Delesque n'en n'est pas moins l'auteur de toutes les améliorations qui ont été faites sur l'exploitation de M. de Monteau.

L'étendue des terres appartenant à la ferme est de 152 hectares; M. Delesque cultive, en outre, 14 hectares de terres en détail, soit une surface totale de 166 hectares.

L'assolement se décompose ainsi qu'il suit :

Blé et seigle	50 hect.
Avoine.....	30
Lin.....	6
Betteraves.....	30
Fourrages artificiels (luzernes, sainfoin, trèfle).	38
Herbages.....	12
	166 hect.

D'après cet assolement, environ la moitié des terres est consacrée à la production d'aliments nécessaires à la nourriture du bétail, ce dont on ne saurait trop louer M. Delesque, dont l'unique but a toujours été, par une augmentation croissante du nombre d'animaux, de produire une plus grande quantité d'engrais indispensable à la fertilité de ses terres, qu'il augmente encore par des engrais artificiels, tourteaux et superphosphates. La commission a, d'ailleurs, trouvé toutes les terres en très-bon état de culture : betteraves propres, malgré les temps humides, et présentant une végétation luxuriante et une grande régularité; soles de blé et d'avoine promettant un bon rendement, et bonnes prairies artificielles.

M. Delesque entretient sur son exploitation un très-bon troupeau de bêtes bovines, toutes de race normande cotentine, se décomposant en :

49 vaches, dont 30 à 35 vaches laitières;
1 taureau;
8 génissons.

Le taureau, quelques vaches laitières et génisses dont plu-

Digitized by Google

sieurs élevées à la ferme, nous ont paru remarquables. M. Delesque s'est attaché à conserver, dans son troupeau, le type cotentin avec sa finesse, qualité trop souvent négligée pour la grosseur et la rusticité. Tout le troupeau est en très-bon état d'entretien, but facilement atteint par la nourriture à l'herbage, avec addition d'aliments concentrés, tels que farines, grains concassés et tourteaux dont M. Delesque fait une grande consommation. Aussi la production du beurre s'élève-t-elle à 65 ou 70 kilogrammes par semaine. Lorsque les vaches ne donnent plus une moyenne de lait suffisante, elles sont taries et engraissées à la ferme.

Les résidus de la fabrication du beurre, concurremment avec les farines et les pommes de terre, sont utilisés à la nourriture de 60 porcs et porcelets, parmi lesquels nous avons remarqué plusieurs beaux spécimens des races anglaises et notamment une truie berkshire noire, élevée dans la ferme, et d'une conformation remarquable.

550 bons moutons à l'engrais du type croisé mérinos dont M. Delesque fait 2 levées chaque année, et 19 juments employées au travail et à la reproduction, dont deux jeunes pouliches, complètent le bétail de la ferme.

Ajoutons qu'au moment des charrois de betteraves 6 bœufs sont achetés pour ce travail, puis engraissés.

Nous avons ainsi trouvé, à Marcouville, 150 têtes de gros bétail pour 166 hectares, chiffre beaucoup inférieur à la réalité si l'on considère le poids et la qualité des animaux. M. Delesque possède la plupart des machines perfectionnées. Joignant la théorie à la pratique qu'il a su tant de fois appliquer par lui-même, il a réuni sous un même bâtiment : nettoyeur de betteraves, coupe-racines, hache-paille, moulin, concasseur de tourteaux, scie à ruban, et dans la grange voisine machine à battre fixe, le tout mis en mouvement par une machine à vapeur Albaret. Cette installation lui permet de préparer facilement et à peu de frais les aliments nécessaires à la nourriture de son nombreux bétail. Il peut, au moyen de

Digitized by Google

la scie à ruban, débiter sans frais et en peu de temps les bois nécessaires aux réparations du matériel agricole. Pour éviter les pertes de temps des charretiers, M. Delesque a fait établir une petite forge dans laquelle le maréchal du pays voisin vient à jours fixes et déterminés d'avance, ferrer tous les chevaux, suivant les besoins.

Le matériel d'extérieur de ferme n'est ni moins nombreux, ni moins bien approprié aux besoins de l'exploitation : voitures, herses en fer, pompe Noël, semoirs à grains et à engrais, moissonneuse, faucheuse, râteau à cheval, faneuse, etc., rien n'y manque et rien n'y est de trop, car le maître est toujours présent et donne l'exemple en conduisant lui-même les instruments qui, mis dans des mains inhabiles, ne sauraient rendre aucun service. Tout le matériel est en bon état, et bien entretenu. La propreté des cours, les soins donnés aux fumiers, qu'une fosse à fumier permet d'arroser en temps opportun, et l'abondance de l'herbe dans les pâturages indiquent suffisamment le degré d'avancement où se trouve la culture de l'agriculteur de Marcouville.

Nous avons beaucoup remarqué un petit appareil qui, sous des dimensions très-exigues, réalise de grandes économies : je veux parler d'une petite pompe destinée à puiser le cidre dans le cellier pour l'amener à la cuisine, évitant ainsi les nombreuses déperditions causées par le manque de soins ou le mauvais vouloir des ouvriers auxquels on est forcé de confier la clef du cellier.

Nous ne quitterons pas, Messieurs, l'exploitation de Marcouville sans rendre à M^me^ Delesque les éloges qui lui sont dus pour l'aménagement et la bonne tenue de sa laiterie.

Ferme de Brémulle.

La commission a attribué la première prime de la deuxième catégorie à M. Melissent.

M. Melissent exploite la ferme de Brémulle, commune de

Digitized by Google

Gaillardbois, canton de Fleury-sur-Andelle, appartenant à M. Pouyer-Quertier.

Son étendue est de 173 hectares se répartissant, suivant l'assolement de cette année, en :

Blé et seigle	59 h.	18 a.	44 c.
Avoine et orge	31	70	66
Betteraves	23	30	09
Fourrages artificiels — Luzerne, sainfoin, trèfle	24	11	72
Fourrages artificiels — Mangers verts	23	17	37
Herbages	11	51	72
Total	173 h.	» a.	00 c.

Si l'exploitation de Brémulle ne nous a pas offert un ensemble aussi satisfaisant que celle de Marcouville, nous n'y avons pas moins remarqué, Messieurs, plusieurs hectares de bon blé et des betteraves en bon état de culture ; malheureusement et probablement à cause du mauvais temps, l'ensemble en était peu régulier ; nous y avons aussi vu de bonne avoine et des herbages bien entretenus, dont une grande partie est l'œuvre de M. Melissent.

M. Melissent entretient sur son exploitation :

40 vaches et génisses cotentines, bonnes laitières, mais manquant un peu de finesse ; cependant 2 vaches, nouvellement vêlées, nous ont paru faire exception à l'ensemble du troupeau ;

24 bons chevaux entiers et 3 juments poulinières fines et bien membrées ;

60 porcs et porcelets croisés anglais ;

Un troupeau de moutons d'élevage de 500 têtes, dont le nombre monte à 700 en hiver :

Soit 139 têtes de gros bétail sur 173 hectares.

Le lait est employé à la fabrication du beurre. La production du beurre, au moment du passage de la commission, était de 30 à 35 kilogrammes pour 17 à 18 vaches laitières.

Digitized by Google

M. Melissent préfère vendre à des nourrisseurs de Paris les vaches qui ne lui donnent plus une quantité de lait suffisante, plutôt que de les engraisser.

Le petit lait est employé à la nourriture de la porcherie.

M. Melissent possède un assez grand nombre d'instruments perfectionnés : herses en fer, semoirs, faucheuse Sprague, moisonneuse Hormsby (Governor), batteuse fixe à manége (système Maupoix), trieur Marot, concasseur de tourteaux, etc...

A la ferme de Brémulle, les charrettes sont remplacées par des chariots de formes diverses, suivant la nature des produits qu'ils sont destinés à transporter.

La tenue de la laiterie, des divers bâtiments, des cours ainsi que des fumiers, y est bonne ; toutefois, l'excellente disposition des bâtiments de cette propriété rend bien facile au cultivateur la bonne tenue de sa ferme.

Ferme de Tourny.

M. Pithon exploite à Tourny, canton d'Écos, moitié comme propriétaire, moitié comme fermier, une étendue de 91 hectares 80 ares dont l'assolement se répartit, cette année, en :

Blé et seigle	28 h.	97 a.
Avoine	18	45
Betteraves	17	15
Pommes de terre	»	32
Trèfle incarnat et vesces	3	96
Luzerne et sainfoin	19	35
Herbages	3	60
Total	91 h.	80 a.

Nous regrettons vivement, Messieurs, que l'ensemble des cultures de M. Pithon ne nous ait pas produit une meilleure impression ; nous avons cependant remarqué 2 hectares de belle avoine noire de Coulommiers, dont le rendement a dû être remarquable, et 4 hectares de betteraves en très-bon état de culture.

Digitized by Google

Nous avons trouvé chez M. Pithon 350 moutons et brebis dishley mérinos, tous en très-bon état de viande et bien conformés. Depuis quatre ans, M. Pithon se livre à l'élevage du mouton, y trouvant beaucoup plus de profit qu'à l'engraissement, la proportion des deux produits étant d'ailleurs connue, il nous l'a assuré lui-même, comme 2 est à 3 ; une telle augmentation de bénéfices lui a fait concentrer tous ses efforts sur son troupeau d'élevage.

Tous les moutons sont vendus, à 18 mois, pour la boucherie. Les brebis sont renouvelées selon les besoins, et de très-bons béliers dishley mérinos provenant du troupeau de M. Fleury, à la Bucaille, éloignent du troupeau les inconvénients de la consanguinité. L'état des animaux, lors de la visite, était d'ailleurs garant des bons soins qui leur sont donnés, ainsi que de la nourriture bien appropriée.

Nota. En hiver, le nombre des moutons est de 480.

Les travaux sont exécutés avec 10 chevaux.

3 vaches laitières sont entretenues pour les besoins de la maison.

M. Pithon a aussi recours aux instruments perfectionnés : une pompe système Beaume, un tonneau à purin, un semoir à 10 rangs, une machine fixe à battre à manége, tels sont les instruments qui nous ont été montrés. Les équipages, ainsi que les cours et fumiers, sont bien entretenus. Une fosse à purin permet l'arrosage du fumier.

M. Pithon a fait tous ses efforts, tant par la cession de parcelles de terrain que par des souscriptions, pour l'amélioration des chemins ruraux ; il a même été, en plusieurs circonstances, jusqu'à faire faire les chemins à ses frais après en avoir abandonné le terrain.

Après cette visite, la commission a cru devoir accorder à M. Pithon une mention honorable pour la bonne tenue de son tronpeau.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LES

RÉCOMPENSES DÉCERNÉES AUX OUVRIERS AGRICOLES

LU PAR M. COUTIL

SECRÉTAIRE DE LA SECTION DES ANDELYS

—

MESSIEURS,

Depuis près d'un demi-siècle, la Société d'agriculture de l'Eure décerne des prix aux ouvriers ruraux.

L'empressement des candidats, dont le nombre augmente chaque année, prouve l'intérêt qu'ils attachent à vos récompenses; c'est le plus bel éloge qu'on puisse faire de votre institution.

Nous devons aussi féliciter MM. les cultivateurs de leur zèle à nous faire connaître les états de service si intéressants de leurs modestes auxiliaires.

Ce n'est pas sans une certaine émotion que nous parcourons tous les certificats que nous sommes chargés de recueillir, car on y trouve la preuve de ce dévouement et de cette fidélité qu'on ne peut trop encourager.

Tous ces certificats sont, à des titres divers, très-méritants. Pour n'en citer qu'un, nous vous dirons que Jean-Baptiste Forgeau a 71 ans et qu'il est au service de M. Gouche, d'Hennezis, depuis 32 ans. Il a toujours été un bon ouvrier, laborieux, probe, dévoué; mais, en outre, c'est un excellent père de famille. Avec le seul produit de son travail, il a élevé huit enfants qui ont tous acquis une modeste aisance. Aujourd'hui Forgeau compte trente et un enfants et petits-enfants. Quel plus bel

Digitized by Google

exemple, pour cette nombreuse famille, que la vie laborieuse et devouée de leur père ?

Cinq candidats étaient en présence pour le prix des charretiers.

Le premier prix (50 fr.) a été accordé à Jean-Louis Crouin, pour 31 ans de service dans la ferme occupée par M. Mouton, à Fleury-sur-Andelle.

Deuxième prix (30 fr.), à Alexis-Lubin Cauchois, depuis 30 ans cbez M. Petit, de Verclives.

Troisième prix (20 fr.), à Eugène Dehayes, pour 27 ans de service chez M. Brisard, de Grainville.

Mention honorable à Pierre-Adolphe Firmin, depuis 21 ans chez M. Béguin, d'Heubécourt.

Le premier prix des bergers (50 fr.) a été accordé à Clovis Benoist, pour 24 ans de service chez MM. Legendre et Dumontier.

Benoist a mérité deux fois cette récompense, car il est resté berger pendant 48 ans dans la commune de Guiseniers. Il a passé 24 ans chez M. G. Toutain ; c'était le fidèle gardien de la maison ; il avait toute la confiance de son maître ; et il en était digne. C'est seulement par suite de la cessation de culture de M. Toutain qu'il l'a quitté, et M. Legendre, qui connaissait son mérite, le prit à son service. Benoist a exposé sa vie lors d'un incendie qui a éclaté dans la ferme de Guiseniers. C'est un des serviteurs les plus laborieux et les plus dévoués que nous ayons rencontrés.

Le deuxième prix (30 fr.) a été décerné à Eugène Giguet, depuis 18 ans chez M. Legoux, à Haricourt.

Les hommes de cour étaient au nombre de huit.

Premier prix (40 fr.) a été accordé à Louis-Alfred Deshayes, depuis 26 ans chez M. Duvivier, à Bourg-Beaudoin.

Deuxième prix (25 fr.) a été décerné à Philippe Gras, pour 25 ans de service chez M. Loriot, à Grainville.

Troisième prix (15 fr.) a été obtenu par Louis Cherfix, chez M^me^ Lainay, de Gaillardbois, depuis 23 ans.

Digitized by Google

Grâce à la subvention de 500 fr. que le comité de Fleury-sur-Andelle a gracieusement offert, au profit des ouvriers agricoles, la Société a augmenté le nombre des prix et créé de nouvelles récompenses en faveur de deux hommes de journée dont les titres sont très-recommandables. Louis Lhomme est depuis 35 ans chez M. Delesque, à Marcouville ; il s'est toujours fait remarquer par le soin et l'exactitude de son travail ; depuis cinq ans, il est employé comme chauffeur de machine à vapeur. Un prix de 40 fr. lui a été accordé.

Un prix de 40 fr. a été aussi décerné à Forgeau, depuis 32 ans chez M. Gouche, d'Hennezis, et une mention honorable a été donnée à Louis Tannery, pour 18 ans de service chez M. Dupas, d'Hennezis.

La Société croit aussi être entrée dans les intentions du comité de Fleury en créant un prix exceptionnel en faveur d'un ancien ouvrier qui ne travaille plus, mais qui n'en est que plus intéressant, puisque c'est la cécité dont il est atteint qui en est la cause.

Prix de 40 fr. accordé à Jean-Baptiste Messier, âgé de 67 ans, au service de M. Piard, de Fleury, pendant 42 ans, de 1833 à 1875.

Le premier prix des servantes (40 fr.) a été décerné à Céline Hervieu, depuis 37 ans chez M. Bernard, de Daubeuf.

Deuxième prix (25 fr.) à la veuve Jouanne, née A. Bossu, pour 22 ans de service chez M. Raban, de Douxmesnil.

Troisième prix (15 fr.) à M^lle^ Louise Couté, chez M. Paul Dechaumont depuis 21 ans.

Mention honorable à M^lle^ Léonie Lemoine, pour 18 ans de service chez M. Cavelier, de Feuguerolles.

Les six candidats moissonneurs étaient bien dignes d'intérêt, puisque quatre d'entre eux comptent de 35 à 60 ans de très-bons services.

Premier prix (40 fr.), Michel-Isidore Lemoine, depuis 60 ans chez MM. Milliard et Lemonnier, d'Amfreville-les-Champs.

Digitized by Google

Deuxième prix (25 fr.), Augustin Étienne, 48 ans chez M. Marre, du Thil-en-Vexin.

Rappel de prix, Sénateur Bougosse, 38 ans chez M. Raban.

Troisième prix (15 fr.), Arsène Touzé, 35 ans chez Mme Lainay, de Gaillardbois.

Rappel de mention honorable, Adolphe Damiens, 27 ans chez M. J. Prévost.

Mention honorable, Charlemagne Denesle, 20 ans chez M. Lemonnier.

Prix (40 fr.) accordé à Eugène Moutardier, vacher depuis 20 ans, à Gournay, chez Mme veuve Loriot.

La médaille de vermeil offerte par votre secrétaire à la personne qui, parmi les lauréats, compte le plus d'années de service, a été accordée à Mlle Cécile Heuvin, pour 37 ans de fidélité et de dévouement.

Une médaille d'argent a été accordée à Siméon Dubois, âgé de 73 ans, pour 53 ans de très-bons services. M. le baron d'Houdemare est heureux de donner ce témoignage de sa satisfaction au fidèle serviteur de sa famille.

Digitized by Google

LISTE DES RÉCOMPENSES

—

CONCOURS DE LABOURAGE

Prix (50 fr.), M. Lapautre, charretier à Grainville.

CULTURE PERFECTIONNÉE

Prix (médaille d'or de 300 fr.), M. Delesque, de Marcouville; — médaille d'or, M. Mélissent, de Brémulle; — mention honorable, M. Pithon, de Tourny.

PRIMES POUR LES BESTIAUX

TAUREAUX DE 1 A 2 ANS. — *Prix* (150 fr., médaille d'argent), M. P. Dechaumont, de Boisemont.

TAUREAUX DE 2 A 3 ANS. — *Prix* (150 fr., médaille d'argent), M. Péquet.

VACHES LAITIÈRES DE 5 ANS ET AU-DESSUS. — *Prix* (150 fr., médaille d'argent), Mme Laîné, de Gaillardbois.

VACHES PLEINES OU A LAIT, DE 3 à 5 ANS. — *Prix* (150 fr., médaille d'argent), M. Lesage, de Cléry.

GÉNISSES DE 2 A 3 ANS. — *Prix* (100 fr., médaille d'argent), M. Mélissent.

GÉNISSES DE 1 à 2 ans. — *Prix* (80 fr., médaille de bronze), Mme Laîné, de Gaillardbois.

BŒUFS GRAS. — *Prix* (100 fr.), M. Jourdois, de Charleval.

VACHES GRASSES. — 1er *Prix* (60 fr.), M. Jourdois; — 2e *Prix* (40 fr.), M. Lambert; — mention honorable, M. Pouyer-Quertier.

BÉLIERS. — 1er *Prix* (100 fr.), M. Hellard, de Gouville; — 2e *Prix* (80 fr.), le même.

BREBIS. — 1er *Prix* (100 fr.), M. Carrière, de Grainville; — 2e *Prix* (80 fr.), M. Lebrun, de Boisemont. — Des médailles de vermeil et d'argent ont été décernées par la section des Andelys à MM. Mélissent et Carrière.

PORCS. — 1er *Prix* (60 fr.), M. Mélissent; — 2e *Prix* (50 fr.), M. Delesque, de Marcouville.

TRUIES. — 1er *Prix* (60 fr.), M. Delesque; — 2e *Prix* (50 fr.), M. Carrière, de Grainville.

Digitized by Google

PRIMES POUR LA RACE CHEVALINE

CHEVAUX DE TRAIT DE 3 A 5 ANS. — 1er *Prix* (150 fr., médaille d'argent), M. Marc, du Thil; — 2e *Prix* (130 fr., médaille de bronze), M. Carrière, de Grainville.

CHEVAUX DE TRAIT DE 2 A 3 ANS. — 1er *Prix* (100 fr., médaille d'argent), M. Marc, du Thil; — 2e *Prix* (50 fr., médaille de bronze), M. Paul Dechaumont, de Boisemont.

JUMENTS ET POULINIÈRES DE TRAIT. — 1er *Prix* (150 fr., médaille de vermeil), M. Mélissent, de Brémulle; — 2e *Prix* (médaille d'argent), le même.

POULAINS ET POULICHES. — *Prix* (80 fr., médaille d'argent), M. Arnoult, de Vesly. — Des médailles de vermeil et d'argent ont été décernées par la section des Andelys à MM. Mélissent, de Brémulle, et Piard, de Fleury-sur-Andelle.

ANIMAUX DE BASSE-COUR

Prix (20 fr., médaille de bronze), M. Mélissent.

INSTRUMENTS ET PRODUITS AGRICOLES ET HORTICOLES

Médailles de vermeil : MM. Baquet, de Vesly; Rouillier et Arnoult, de Houdan; Pinel, du Thil.

Médailles d'argent: MM. Darras, de Saussay; Lefebvre, de Trye-Château; Beaume, de Paris; Liot, de Rouen; Voitelier, de Mantes; Saint-Denis, instituteur à Gaillardbois.

Médailles de bronze : MM. Leclerc, de Rouen; Laurent, de Pont-Saint-Pierre; Montandon, de Tourny; Croizé, de Fleury-sur-Andelle.

RÉCOMPENSES AUX OUVRIERS AGRICOLES

CHARRETIERS

1er *Prix* : 50 fr., Jean-Louis Crouin, 31 ans de service chez M. Mouton, à Fleury-sur-Andelle. — 2e *Prix* : 30 fr., Alexis-Lubin Cauchois, 30 ans chez M. Petit, à Verclives. — 3e *Prix* : 20 fr., Eugène Dehayes, 27 ans chez M. Brisard, à Grainville. — *Mention honorable* : Pierre-Adolphe Firmin, 21 ans chez M. Béguier, d'Heubécourt.

BERGERS

1er *Prix* : 50 fr., Clovis Benoist, 24 ans de service chez MM. Legendre et Dumontier. — 2e *Prix* : 30 fr., Eugène Giguet, 18 ans chez M. Legoux, à Haricourt.

Digitized by Google

HOMMES DE COUR

1er *Prix :* 40 fr., Louis-Alfred Deshayes, 26 ans de service chez M. Duvivier, à Bourg-Beaudoin. — 2e *Prix* : 25 fr., Philippe Gras, 25 ans chez M. Loriot, à Grainville. — 3e *Prix :* 15 fr., Louis Cherfix, 23 ans chez Mme Lainé, à Gaillardbois.

HOMMES DE JOURNÉE

Prix : 40 fr., Louis Lhomme, 35 ans de service chez M. Delesque, à Marcouville; Forgeau, 32 ans chez M. Gouche, d'Hennezis; J.-B. Messier, 42 ans chez M. Piard, de Fleury. — *Mention honorable :* Louis Tannery, 18 ans chez M. Dupas, d'Hennezis.

SERVANTES

1er *Prix :* 40 fr., Céline Heuvin, 37 ans de service chez M. D. Bernand, de Daubeuf. — 2e *Prix :* 25 fr., veuve Jouanne, née Bossu, 22 ans chez M. Raban, à Douxmesnil. — 3e *Prix :* Louise Bonté, 21 ans chez M. Paul Dechaumont, à Boisemont. — *Mention honorable :* Léonie Lemoine, 18 ans chez MM. Cavelier, de Feuqueville.

MOISSONNEURS

1er *Prix*: 40 fr., Michel-Isidor Lemoine, 60 ans de service chez MM. Milliard et Lemonnier, d'Amfreville. — 2e *Prix* : 25 fr., Augustin Etienne, 48 ans chez M. H. Marc, du Thil-en-Vexin. — *Rappel de prix :* Sénateur Bougasse, 38 ans chez M. Raban. — 3e *Prix :* Arsène Touzé, 35 ans chez Mme Lainé, de Gaillardbois. — *Mention honorable :* Charlemagne Denisle, 20 ans chez M. Lemonnier.

VACHERS

Prix : 40 fr., Eugène Moutardier, vacher pendant 20 ans chez M. Loriot, à Gournets.

Une médaille de vermeil, offerte par le secrétaire de la Société, a été accordée à Céline Heuvin, pour 37 ans de fidélité et de dévouement, et une d'argent, à Siméon Dubois, 53 ans de très-bons services chez M. le baron d'Houdemare.

RÉCOMPENSES DÉCERNÉES AUX OUVRIERS DE L'INDUSTRIE DE LA VALLÉE D'ANDELLE

Médaille (et 30 fr.), Jean Sylvain, chez M. Chardon, à Pont-Saint-Pierre.

Médaille (et 30 fr.), dame Fiquenel; — *Mention honorable*, dame Bonnelle, chez M. Colboc, à Perriers.

Digitized by Google

Médaille (et 30 fr.), dame Ligny; — *Mention honorable*, dame Vaillant, chez MM. Baumgartner, Bergier et Cie, à Fleury.

Médaille (et 30 fr.), Eugène-François Cauchie; — *Médaille* (et 30 fr.), Louis Dehayes; — *Mention honorable*, Louis-Florentin Cellier; — *Mention honorable*, Louis-Alphonse Luce; — *Mention honorable*, Louis-François Périer, chez M. Modeste Daliphard, à Radepont.

Médaille (et 30 fr.), Dame Poirier; — *Médaille* (et 30 fr.), Pierre Angrand, chez M. Cléry-Fauquet, à Perruel.

Médaille (et 30 fr.), Dame Rose Crétot; — *Mention honorable*, dame Aubé, chez M. Hilzinger, à Charleval.

Médaille (et 30 fr.), Mlle Rouhet; — *Médaille* (et 30 fr.), dame Louise Champion; — *Mention honorable*, François Cotin, chez MM. Lachèvre et fils, à Radepont.

Médaille (et 30 fr.), Michel Grain; — *Médaille* (et 30 fr.), Jean-Baptiste Hebert. — *Médaille* (et 30 fr.), Alphonse Nourtier; — *Mention honorable*, Philéas Mouchard; — *Mention honorable*, Ramire Duval, chez MM. Létrange et Cie, à Romilly.

Médaille (et 30 fr.), Jacques Guisier; — *Mention honorable*, Eléonore Lecomte, chez M. Levavasseur, à Vascœuil.

Médaille (et 30 fr.), Hilaire Riquier; — *Mention honorable*, Henri Moisant, chez M. Armand Peynaud, à Charleval.

Médaille (et 30 fr.), Jean-Baptiste Nicole; — *Mention honorable*, dame Jumel, chez MM. Peynaud frères et de Gonfreville, à Romilly.

Médaille (et 30 fr.), Alexis Matte; — *Mention honorable*, dame Houbre, chez M. Pouyer-Quertier, à Vascœuil.

Médaille (et 30 fr.), Pierre-Alexis Denis; — *Mention honorable*, Auguste Boudin, chez M. Pouyer-Quertier, à Perruel.

Médaille (et 30 fr.), dame Florence Boulanger; — *Mention honorable*, dame Florentine Vingtrois, chez MM. Pouyer-Quertier et Léonard, à Fleury.

Médaille (et 30 fr.), dame Moisant, née Devaux; — *Médaille* (et 30 fr.), Pierre-Xavier Beauche, chez M. Stœsser, à Fleury.

Rappel de médailles. — MM. Maximilien Bance, *Mention honorable*, médaillé en 1865; — Désiré Ricard, *Mention honorable*, médaillé en 1865; — Mmes Désiré Lemoine, *Mention honorable*, médaillée en 1865; — Anastasie Rumbado, *Mention honorable*, médaillée en 1865; — Jacques Lecacheux, *Mention honorable*, médaillée en 1865. (Etablissement de M. Pouyer-Quertier, à Perruel.)

Digitized by Google

RAPPORT

SUR

LES TRAVAUX DE LA SECTION DE BERNAY

Depuis le 1er juillet 1876 jusqu'au 1er novembre 1877

—

MONSIEUR LE SECRÉTAIRE PERPÉTUEL,

Depuis le 1er juillet 1876, la section de la Société libre de l'Eure pour l'arrondissement de Bernay a tenu six séances, la 1re, le 16 juillet; la 2e, le 24 septembre; la 3e, le 14 janvier 1877; la 4e, le 8 avril; la 5e, le 24 juin; la 6e, le 23 septembre.

Dans sa séance du 16 juillet, la section s'est occupée principalement de l'organisation du concours agricole; elle a approuvé les rapports des commissions et arrêté la liste des lauréats.

La séance publique annuelle de la section a été tenue à Brionne, le 24 septembre. Dans cette séance, présidée par M. Tassin, préfet de l'Eure, 104 lauréats ont reçu les récompenses décernées par la section de Bernay.

Les concours suivants avaient été organisés par les soins de commissions spéciales :

1° Concours entre les instituteurs de l'arrondissement de Bernay qui ont introduit avec le plus de succès, dans leur enseignement, des notions usuelles d'agriculture;

2° Récompenses aux exploitations les mieux dirigées des cantons de Bernay et de Brionne;

3° Récompenses aux ouvriers de l'industrie;

4° Primes pour l'amélioration des bestiaux;

5° Concours de chevaux et de juments de trait;

Digitized by Google

6° Instruments et machines agricoles;

7° Produits agricoles;

8° Produits horticoles;

9° Concours de labourage;

10° Concours d'animaux de basse-cour.

Du compte présenté par la commission d'organisation dans la séance du 14 janvier 1877, il résulte : 1° que les recettes se sont élevées à 3,135 francs, savoir : 2,000 francs votés par la section de Bernay, et 1,135 francs provenant de souscriptions particulières; 2° que les dépenses se sont élevées à 3,131 fr. 40. Excédant des recettes sur les dépenses, 3 fr. 60.

Pour la première fois depuis sa réorganisation, la section de Bernay a décerné des récompenses aux ouvriers de l'industrie. Ce concours, organisé entièrement avec des souscriptions particulières, a été couronné d'un plein succès.

Les primes du concours de chevaux ont été généreusement offertes par M. Join-Lambert.

La section de Bernay, désirant contribuer à répandre l'usage des machines agricoles, avait organisé un concours de moissonneuses et de faucheuses pour lequel elle avait voté une somme de 1,000 francs.

Ce concours qui fait l'objet principal des délibérations prises par la section dans ses séances du 8 avril et du 24 juin, n'a pu avoir lieu à cause des intempéries de la saison.

La section de Bernay, dans ses dernières séances, s'est principalement occupée de l'examen des deux questions suivantes :

1° Installation d'un laboratoire de vérification pour les analyses agricoles à Bernay;

2° Récompenses à décerner aux instituteurs qui ont donné à leurs élèves des notions usuelles d'agriculture.

Sur la première question la section, appréciant toute l'utilité que les cultivateurs peuvent retirer des analyses agricoles, a décidé qu'elle joindrait ses instances à celles de la

Digitized by Google

Société d'Evreux, pour obtenir du conseil général une subvention pour l'établissement de laboratoires de vérification à Evreux et à Bernay ; en attendant l'installation de ce laboratoire, la section a engagé les cultivateurs à s'adresser, pour faire faire leurs analyses, à M. Bidard, professeur de chimie à Rouen, membre de la Société libre de l'Eure, qui a bien voulu accorder à notre section le même tarif qu'il a concédé à la Société centrale d'agriculture de la Seine-Inférieure.

Sur la seconde question, la section a décidé qu'elle décernerait 4 médailles d'argent et 2 médailles de bronze aux instituteurs de l'arrondissement de Bernay, qui ont donné des notions d'agriculture à leurs élèves et qui ont obtenu les meilleurs résultats. La liste des lauréats a été arrêtée dans la séance du 24 juin, sur le rapport présenté par M. l'inspecteur primaire. Ces médailles seront remises dans la séance publique que la section se propose de tenir prochainement.

Plusieurs vœux ont été émis, notamment dans la séance du 8 avril 1877.

La section a émis le vœu : 1° que l'enseignement agricole fût exigé pour l'obtention du brevet simple d'instituteur primaire ; 2° qu'un marché aux fourrages fût établi à Bernay afin de rendre les transactions plus faciles, et d'éviter un déplacement aux producteurs et aux consommateurs, qui sont aujourd'hui obligés de se rendre aux marchés voisins, notamment aux marchés de Thiberville, de la Barre et d'Orbec ; 3° que, dans l'intérêt de l'acheteur et du vendeur, les céréales fussent vendues au poids et non à la mesure ; 4° que les démarches nécessaires fussent faites près de l'administration départementale, pour obtenir que le service des avertissements agricoles établi dans l'arrondissement de Bernay, seulement pour les communes de Bernay, de Broglie et de Thiberville, fonctionnât dans tous les chefs-lieux de canton et même dans toutes les communes de l'arrondissement desservies par une station télégraphique.

Digitized by Google

Ces vœux ont été transmis par les soins du secrétaire.

Dans sa dernière séance, tenue le 24 septembre, la section a décidé qu'elle décernerait : 1° une prime d'arrondissement et une médaille d'or au cultivateur de l'arrondissement de Bernay, qui aurait réalisé dans son exploitation les plus grandes améliorations agricoles; 2° deux médailles d'argent aux deux domestiques ruraux de l'arrondissement les plus méritants par leur bonne conduite, leur moralité et leurs longs services. La section a décidé qu'elle n'admettrait à concourir que les lauréats ayant obtenu, dans les précédents concours cantonaux, soit une prime en argent, soit une médaille, soit une mention honorable. La commission nommée doit se réunir prochainement.

Ces récompenses seront décernées dans le mois de décembre prochain. M. le ministre de l'agriculture et du commerce a bien voulu, sur la demande de M. le duc de Broglie, mettre trois médailles à la disposition de la section de Bernay.

Dans sa séance du 19 juillet 1874, la section de Bernay avait proposé une somme de 300 francs, ou une médaille d'or d'une valeur de 300 francs, à l'auteur du meilleur ouvrage sur l'histoire du canton de Beaumont-le-Roger. Les manuscrits devaient être déposés au secrétariat de la sous-section des lettres avant le 31 janvier 1877. Un seul ouvrage a été déposé, une commission a été nommée, et il résulte du rapport présenté oralement à la dernière séance, que cet ouvrage ne peut être admis parce qu'il ne remplit pas les conditions exigées par le programme.

Depuis le 1er juillet 1876, la section a perdu MM. Decambos, Prévost-Vottier, Pesnel père, Piéron, Chambellan-Grimoult, Desménages. Elle a admis, comme nouveaux membres, MM. Longuemare, Lecointe-des-Iles, Bigard, Georges Lavollée, Georges Jouvin, Pinel fils, Foulogne fils, Rassent, Bisson aîné, Delahaye, Leroux père et Lafont.

La section de Bernay organisait, chaque année, un

Digitized by Google

concours agricole dans un chef-lieu de canton de l'arrondissement de Bernay ; elle n'a pu le faire, cette année, à cause de l'état de ses finances.

Tel est sommairement l'ensemble de nos travaux depuis le 1er juillet 1876. La section de Bernay a toujours montré le même zèle qui l'anime depuis sa réorganisation, elle sera heureuse si ses efforts lui méritent les encouragements et la bienveillance de la Société mère.

Le Secrétaire de la section,

LERENARD-LAVALLÉE.

Bernay, le 7 novembre 1877.

Digitized by Google

Société libre d'Agriculture
SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES DU DÉPARTEMENT DE L'EURE

TRAVAUX DIVERS

NOTICE

SUR

SAINTE-FOY, A CONCHES

ET

EN NORFOLKSHIRE

LUE PAR M. LE COMTE DE SALVANDY, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ

MESSIEURS,

Dans l'été de 1873, un jour que je traversais Conches, je fus assez heureux pour servir d'interprète au Révérend Josiah Ballance, vicaire anglican de la paroisse d'Horsford, dans le comté de Norfolk, auteur de deux opuscules qu'il a bien voulu m'envoyer, et que j'ai l'honneur de présenter à la Société comme offrant quelque intérêt au point de vue de notre histoire locale. Il s'agit d'abord d'une notice lue à la Société archéologique du comté de Norfolk et de la ville de Norwich, sur le prieuré de Sainte-Foy et l'église paroissiale d'Horsham, notice publiée en supplément dans le journal *le Norfolk Chronicle and Norwich Gazette*, numéro du 23 mai 1874. Le second ouvrage consiste dans un petit volume orné

Digitized by Google

de gravures, intitulé *Parochial leaves*, ou Feuilles de la Paroisse, avec ce sous-titre : *Détails sur le Prieuré de Sainte-Foy, à Horsham, en Norfolkshire, dans ses rapports avec l'abbaye de Saint-Pierre et Saint-Paul à Conches, en Normandie.* C'est le résumé d'un voyage entrepris sur le continent, dans le but de retrouver l'histoire de l'église d'Horsham, dont la restauration venait d'être décidée. De plus, comme il reste, dans le même village, un bâtiment désigné encore sous le nom de prieuré de Sainte-Foy, il s'agissait de déterminer la destination primitive de ce bâtiment, et même de rétablir, s'il était possible, le plan complet du prieuré.

L'admiration du voyageur anglais pour notre pays, en particulier pour la ville de Conches, sa situation pittoresque et ses monuments, devait lui assurer l'accueil le plus sympathique. Aussi ajoute-t-il, dans son écrit, à l'expression de ces sentiments, celle d'une vive reconnaissance pour plusieurs de nos amis, MM. Métayer, Lefort, Barbié du Bocage, qui ont bien voulu se mettre à sa disposition pour lui faire tout voir, et lui indiquer les meilleures sources de renseignements.

Il paraît avoir, surtout, puisé dans l'*Histoire de Conches*, du docteur Sémelaigne.

Vous savez que l'église de cette ville, commencée par un Roger de Tosny, au XII^e^ siècle, a pour patronne sainte Foy, jeune martyre originaire d'Agen, honorée en beaucoup d'endroits du Midi, depuis les environs de Bordeaux, qui ont plusieurs villes portant son nom, jusqu'en Rouergue, où l'un de ses bras est encore conservé dans l'église de *Conques*. Chez nous, on vient admirer les vitraux qui retracent la légende de cette sainte, brûlée vive sous Dioclétien, de 303 à 313. D'un autre côté, il est à peine besoin de rappeler qu'à l'entrée de Conches, dans le faubourg de Châtillon, subsistent des vestiges d'une ancienne abbaye de Bénédictins, édifiée en l'honneur de saint Pierre et saint Paul, en 1035, par Roger I^er^, fils de Raoul de Tosny, et descendant, selon beaucoup d'his-

Digitized by Google

toriens, d'un oncle de Rollon. C'est là que se firent enterrer, pendant plusieurs générations, les Tosny, guerriers normands, mis par nos premiers ducs en possession d'un fief non loin de Gaillon, déjà porte-étendards de Normandie à Hastings, mais devenus, surtout après la conquête de l'Angleterre, de hauts et puissants seigneurs, alliés à la maison de Beaumont, aux Montfort comtes d'Evreux, aux successeurs du Conquérant lui-même. A cette époque si agitée, au milieu d'une telle complication d'intérêts, d'intrigues et de guerres, fidèles, presque toujours, à la cause et à la race qui avaient fait leur élévation, ils virent leur fortune décliner avec elles. En 1204, Roger V, battu avec Jean sans Terre, fut dépossédé, comme lui, par Philippe-Auguste, qui donna Tosny à Cadoc de Gaillon, puis Conches à Robert de Courtenay, et l'on peut considérer comme le testament de cette famille un acte par lequel Mathilde, fille de Roger, fonde deux chapelles, avec service religieux à perpétuité, dans le château de Conches, moyennant concession de droits d'usage, dans la forêt, au profit des diverses paroisses, notamment de Sainte-Foy.

Le Révérend Ballance nous apprend qu'au temps de la plus grande prospérité des Tosny, un Raoul, seigneur de Conches, avait donné son nom, dans le comté de Norfolk, au village de Saham, appelé aussi Tony. Il le désigne comme fils du fondateur même de l'abbaye, et ce serait alors celui qui combattit à Hastings. Ce doit être également à lui que fait allusion l'ouvrage de M. Auguste Le Prévost, au mot Tosny, quand il cite une charte de donations faites par Ralph, fils de Roger, à l'abbaye de Saint-Evroult, charte où se trouve une nomenclature de biens situés en Angleterre.

Il pourrait être intéressant de rapprocher ce texte de l'indication donnée par notre auteur.

Quant aux églises d'Horsham, voici les principaux traits de son récit, confirmé dans les *Vies des Saints*, de Godescard, à l'article Sainte-Foy.

Digitized by Google

En 1105 rentraient au château d'Horsford Robert Fitz-Walter et Sybille, sa femme, après un pèlerinage à Rome et une dure captivité en France, où ils s'étaient vus enfermés dans une forteresse et mis aux fers par des brigands. Délivrés, puis traités pendant douze jours avec la plus généreuse hospitalité à l'abbaye de Conches, qui possédait alors les restes de sainte Foy, ils avaient fait vœu de consacrer à la martyre, sur leurs domaines, un sanctuaire placé sous la dépendance de cette même abbaye. En conséquence, ils amenaient avec eux deux moines, Bernard et Girard, qui voulurent d'abord bâtir le monastère et la chapelle dans un lieu nommé encore Kirkescrofte, c'est-à-dire, probablement, le Clos-de-l'Eglise. Mais, suivant une ancienne chronique, le diable détruisait chaque nuit le travail du jour précédent. Force fut donc de placer le prieuré à Horsham. On y déposa les chaînes rapportées de prison par les seigneurs du lieu, et que le chroniqueur prétend y avoir encore vues.

Ce récit est extrait d'un vieux manuscrit, mentionné par Dugdale, historien anglais, roi d'armes de l'ordre de la Jarretière, qui vivait de 1605 à 1686. Le manuscrit paraît conservé chez les propriétaires actuels du manoir d'Horsford, dans la famille Lennard.

Qu'était-ce que ce Robert Fitz-Walter? Le successeur de Walter de Caen, l'un des chevaliers de Robert Malet, seigneur normand, que nous voyons dans la tapisserie de Bayeux, à cheval près du Conquérant.

Enlevés à un Saxon, du nom d'Edric, dont la fortune est inventoriée dans le *Doomsday Book*, ou Livre du jugement dernier, ce cadastre régulier de la conquête, Horsham et Horsford avaient été donnés en fief par Malet à Walter, qui commença par y faire construire un château. Son fils devait y ajouter une abbaye, suivant un usage adopté généralement par les vainqueurs, qui sentaient bien qu'ils avaient quelques peccadilles à se faire pardonner dans ce monde et dans l'autre.

Digitized by Google

La seule partie de l'ancien prieuré qui subsiste est un bâtiment servant de maison de ferme, qui occupe le côté nord d'une cour carrée, encore close par les mêmes murs qu'autrefois. Le tout forme une vieille construction normande, avec des ogives, des passages voûtés, des murs d'une épaisseur tout à fait moyen-âge. Il est probable que c'est le bâtiment même qui fut élevé, à l'origine, par les deux moines de Conches, et il offre encore une ressemblance frappante avec ce qui nous reste de la maison-mère. Pour faciliter la comparaison, le voyageur anglais trace deux dessins, l'un représentant la ferme, naguères *Prieuré d'Horsham*, l'autre intitulé : *Abbaye de Conches, Hôtellerie* (fig. 1 et 2); puis il ajoute : « Chose étrange! comme plan et comme situation, les deux « constructions se correspondent, tellement qu'en pénétrant « dans l'enceinte carrée, à Conches, celui qui écrit ces lignes « s'est cru presque chez lui... Au-dessous du bâtiment fran- « çais, il y a une voûte et un passage souterrain, comme au- « dessous de la ferme d'Horsham. Tout prouve que cette « dernière était destinée à servir de réfectoire au monas- « tère, en même temps que d'asile pour les visiteurs. Il est « intéressant pour nous, après une si longue période, de « constater combien les Normands aimaient à reproduire, « dans les provinces conquises, les plans qui leur étaient « familiers chez eux. Dans les deux pays, le temps et les « changements ont épargné la partie de l'abbaye qui pou- « vait être adaptée à des usages modernes. »

En s'aidant ainsi patiemment d'études faites à Conches, tant sur l'emplacement de l'ancienne abbaye que d'après le plan complet qui nous en est resté, l'auteur a pu reconstituer l'ensemble du prieuré d'Horsham, et même représenter d'une manière assez vraisemblable l'église abbatiale, telle qu'elle devait être en 1536 (fig. 3). C'est dans le cimetière actuel du village, cimetière dont les murs renferment encore une foule de pierres sculptées, et dans un verger adjacent, que de nombreux débris indiquent son emplacement, ses

Digitized by Google

dimensions et même son architecture. A une faible profondeur on a retrouvé le mur et la plate-forme qui supportaient l'extrémité du monument, derrière le chœur, en même temps que, du côté de la nef, les travaux mettaient au jour des soubassements énormes, le piédestal de l'une des colonnes, enfin bien des fragments du carrelage qui formait le pavé. Ces carreaux sont ornés de vives couleurs et de dessins curieux. Une gravure nous montre les mieux conservés (fig. 4), une autre (fig. 5) l'un des piliers, surmonté d'une ogive avec la portion correspondante de la voûte, le tout rétabli d'après un tronçon de colonne laissé à son ancienne place dans le cimetière. Il devait y avoir six piliers semblables de chaque côté de la nef.

Quelles monnaies ou médailles ces fouilles ont-elles données? Aucune, et c'est un fait bizarre, sauf un de ces jetons de métal qu'employaient pour leurs comptes les tisserands flamands installés à Worstead, près Norwich, sous Henri Beauclerc (au XII^e^ siècle), d'après Malte-Brun, en 1336 seulement, nous dit M. Ballance. Comme légende, ce jeton porte, d'un côté le nom du fabricant Hans Krauwinckel à Nuremberg, et de l'autre, en anglais, ces mots tirés des *Proverbes*, chapitre X, verset 22 : « La bénédiction de Dieu fait les hommes riches. » Une telle citation en langue vulgaire, à cette époque, me paraît sentir déjà l'hérésie.

Une découverte qui nous touche plus directement est celle d'un cercueil de pierre trouvé, il y a une trentaine d'années, dans le terrain sur lequel devait être situé le bâtiment du chapitre. Ce cercueil brisé depuis, mais dont une partie subsiste, contenait les ossements d'un homme de grande taille, probablement, nous dit-on, ceux du créateur même du prieuré, Robert de Caen. En effet, le fondateur de l'abbaye de Conches, Roger de Tosny, était enterré dans la partie correspondante du couvent, placée elle-même dans une situation exactement semblable, et il est permis de croire qu'on

Digitized by Google

a dû suivre, pour de telles sépultures, des règles identiques dans les deux monastères.

Le premier prieur d'Horsham avait été pris parmi les moines de Conches. Le couvent prospéra. Doté de grands priviléges par Henri Ier, il obtint la confirmation de ses possessions par une bulle du pape Alexandre III, en 1163. En 1291, il avait autorité sur 77 paroisses, tout en restant lui-même soumis à l'abbaye de Conches. Mais ce lien se rompit pendant la guerre de Cent ans qui, constituant peu à peu les deux nationalités distinctes, devait finir par séparer la France et l'Angleterre. La 14e année du règne de Richard II, c'est-à-dire probablement en 1391, Horsham devint indépendant. De 1401 à 1437, nous y trouvons comme prieur Geoffroy Langley, dont le portrait, d'un caractère bien anglais, nous est donné d'après une pierre tumulaire conservée dans l'église de Saint-Laurent à Norwich (fig. 6). Malgré ce déplacement, l'inscription ne peut laisser de doute, puisqu'elle porte les mots : *prior istius loci* et *Virgo Fidis*. D'ailleurs, au-dessus de la tête, une autre plaque, que l'artiste n'a pas reproduite faute de place, représente, à ce qu'il paraît, sainte Foy elle-même, avec la couronne du martyre.

Moins d'un siècle après, en 1535, éclata la rupture entre l'Angleterre et l'Eglise romaine. Le prieur d'Horsham, et ce fut le dernier, s'appelait alors John Sarysbury. L'ouvrage de Dugdale contient un fac-simile de son sceau. Dans une lettre à Thomas Cromwell, premier secrétaire de Henri VIII, lettre inédite jusqu'ici et retrouvée dans les archives du Record-Office de Londres, ce prieur proteste contre la dissolution projetée du monastère, et demande, moyennant caution, la main-levée du séquestre mis sur ses biens.

L'année suivante, la décision du Parlement qui, malgré les remontrances des chefs d'ordres religieux, prononce la suppression des petits monastères, n'arrête pas ses efforts pour sauver son couvent de la ruine. Il se fait donner, par un personnage nommé Richard Southwell, une recommandation

Digitized by Google

divin, que d'une paire de calices pesant 9 onces et d'une clochette du poids de 4. Cela suffisait au nouveau culte. Seulement il advint que l'église, faute de soins et de revenus suffisants pour son entretien, allait sans cesse dépérissant, à ce point que les anciens fonts baptismaux, assez intéressants pour mériter une reproduction par la gravure, se trouvent dans le jardin du presbytère, après avoir servi d'auge pendant près de 100 ans (fig. 8).

Tels sont, Messieurs, les documents que je m'étais promis de vous faire connaître. Vous êtes mieux à même que personne d'en apprécier la valeur, et de les compléter, s'il y a lieu, puisque, d'après M. Aug. Le Prévost, vous devez avoir, dans les archives du département de l'Eure, un registre des professions à l'abbaye de Conches, du XI^e^ siècle jusqu'en 1777, ainsi qu'une liasse contenant les chartes et titres des propriétés du monastère à Blancarville, à Louversey et *en Angleterre*.

Quant aux appréciations historiques et philosophiques du Révérend Ballance, ai-je besoin de faire mes réserves, vis-à-vis d'un pasteur anglican qui se montre toujours très-protestant et très-anglais? Mais, à ce point de vue encore, l'ouvrage offre un sujet d'études intéressant. Et puis, après cette revue rapide des révolutions qui ont créé, développé, détruit enfin, des deux côtés du détroit, les institutions politiques ou religieuses, et jusqu'aux monuments du passé, n'est-ce rien que de pouvoir nous dire : Nous n'avons pas le monopole des époques troublées, et la France, qui a porté le christianisme chez ses voisins, la France, qui a refusé à tous les despotismes le sacrifice de ses anciennes croyances, est la nation qui a fait le plus, après tout, pour les droits des consciences et la civilisation?

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

OUVRAGES IMPRIMÉS

OFFERTS A LA SOCIÉTÉ PAR LES AUTEURS ET PAR LES ÉDITEURS

Ou envoyés par le Gouvernement.

—

PAR LES AUTEURS :

MM.

Amussat (le docteur A.). Mémoire sur la Galvanocaustique thermique. 1 vol. in-8°. Paris 1876.

Anonymes. L'Archéologie devant l'État-major et devant la Justice. Br. in-8°. Guise, 1877.

— Analyse critique d'un livre intitulé *les Temps nouveaux*, par M. Nadauld de Buffon, avocat général à Rennes. Extrait de l'*Annuaire philotechnique*. 1876.

— Congrès catholique de Poitiers d'août 1875. 1 vol. in-18. Paris, 1875.

— Introduction à la bibliographie de Belgique, dressée par la Commission des échanges internationaux. Br. in-8°. Bruxelles, 1877.

Assegond. Extrait de manuscrits inédits de Ratel. Cinq poésies avec notice biographique. Br. in-8°. Bernay, 1876.

Barbié du Bocage (membre de la Société). Rapport sur les documents envoyés à la Société des Agriculteurs de France par M. le ministre des domaines de Russie. Br. in-8°. Paris, 1877.

Bataillard (Charles) [membre de la Société]. Mœurs judiciaires de la France, du XVI^e^ siècle au XIX^e^.

Baudouin (Alphonse). Revers de médailles, poésies. 1 vol. in-18. Paris, 1876.

Bellanger (Justin). Notes et Paradoxes, à propos de théâtre. Br. in-8°. Paris, 1872.

— Études critiques sur les Sociétés savantes. Feuilles.

Bidard (membre de la Société). Histoire botanique et agricole du blé. Br. in-8°, s. d.

Boivin-Champeaux (membre de la Société). Considérations générales sur les préfaces des œuvres de M. Troplong. Br. in-8°. Caen, 1876.

Dassy. L'Académie de Marseille, ses origines, ses publications, ses archives, ses membres. Br. in-8°. Marseille, 1877.

Digitized by Google

MM.

Fleury (Édouard). Antiquités et monuments de l'Aisne. Première partie. Gr. in-4°, avec planches. Paris et Laon, 1877.

— Id. Deuxième partie. 1878.

Godard (le docteur). Du Bégaiement et de son traitement physiologique. Br. in-8°. Paris, 1877.

Grimal (le docteur). Méthode insectifuge du phylloxera. Br. in-18. Montpellier, 1876.

Hervé. Almanach de la France rurale pour 1878.

Lecointe (membre de la Société). Énoncé de problèmes d'arithmétique. 1 vol. in-18. Paris, 1876.

Lowenberg (le docteur). De l'échange des gaz dans la caisse du tympan. Br. in-8°. Paris, 1877.

Matthew. Note sur les mollusques de la formation post-pliocène de l'Acadie. Br. in-8°. Bruxelles, 1874. Extrait des Annales de la Société malacologique de Belgique.

Moreau (Frédéric). Collection de Caranda. Album des principaux objets recueillis dans les sépultures de Caranda pendant les années 1873-1874-1875. 1 vol. in-4°. Saint-Quentin, 1877.

Neymarck (Alfred). Colbert et son temps. 2 vol. in-8°. Paris, 1877.

Peigné-Delacourt. Topographie archéologique des cantons de la France. Canton de Ribécourt (Oise). Br. in-8°. Noyon, 1874.

Quin. Souvenirs du Congrès scientifique du Havre. Pet. in-18. Havre, 1877.

Ravalet. Lettres de Marguerite de Ravalet et de messire Julien, son frère, publiées à Anvers en 1619, réimprimées à Cherbourg. Br. in-32, s. d.

Richard (du Cantal). Étude du cheval de service et de guerre. 1 vol. in-18. Paris, 1876. 5e édit.

Thévenot (Arsène). Théodore Vibert, candidat à l'Académie française. Br. in-8°. Paris, 1877.

Thielens (Armand) [membre de la Société]. Note sur les mollusques de la formation post-pliocène de l'Acadie, par G.-F. Matthew, traduit du manuscrit anglais. Br. in-8°. Bruxelles, 1874. — Extrait des Annales de la Société malacologique de Belgique.

— Voyages en Italie et en France. Mai et juin 1874. — Extrait des Annales de la Société malacologique de Belgique. Tome IX. 1874.

Université royale de Norwége. Six brochures en langue norwégienne. In-4°. 1870-1872-1875-1876.

—

Digitized by Google

PAR LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DU COMMERCE

Les Primes d'honneur et les médailles de spécialités décernées dans les concours régionaux en 1865. 2 vol. gr. in-8°. Paris, I. N. 1876.

—

PAR LE MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Revue des Sociétés savantes.

Romania. Recueil trimestriel consacré à l'étude des langues et des littératures romanes, publié par MM. Paul Mayer et Gaston Paris.

Le Tour du monde, publié par M. Édouard Charton. Année 1875. 2 vol. in-4°.

Bibliothèque du Cultivateur, publiée avec le concours du ministère de l'agriculture. 11 vol. gr. in-18, reliés. Paris, s. d.

AMPÈRE. Journal et Correspondance de André-Marie Ampère, publiés par Mme H. C. Souvenirs de 1793 à 1805. 1 vol. in-18. Paris, 1875. 6e édit.

— André-Marie Ampère et Jean-Jacques Ampère. Correspondance et Souvenirs (de 1805 à 1864), recueillis par Mme H. C. Tome second. 1 vol. in-18. Paris, 1875.

ANONYMES. Aventures et chasses dans l'extrême Orient. Le Sport de l'éléphant. 1 vol. in-18. Paris, 1875.

— Congrès des Américanistes. Compte rendu de la 1re session. 2 vol. in-8°. Paris. Nancy, 1875.

BLANCHECOTTE (Mme). Le long de la vie. Nouvelles impressions d'une femme. 1 vol. in-18. Paris, 1875.

CARNÉ (le comte DE). Les États de Bretagne et l'administration de cette province jusqu'en 1789. 2 vol in-18. Paris, 1875. 2e édit.

CHALLAMEL (Augustin). Les Amuseurs de la rue. 1 vol. in-18. Paris, 1875.

CHERBULIEZ (Victor). Miss Rovel. 1 vol. in-18. Paris, 1875.

COOPER (Joseph). Un Continent perdu, ou l'Esclavage et la Traite en Afrique (1875). Traduction de l'anglais. 1 vol. in-8°. Paris, 1876.

COQUELIN (Charles). Le Crédit et les Banques. 1 vol. in-18. Paris, 1876. 3e édit.

COURTOIS (Alphonse). Traité élémentaire des opérations de bourse et de change. 1 vol. in-18. Paris, 1876. 6e édit.

Digitized by Google

Curnier (Léonce) [membre de la Société]. Saint-Evremond, sa Vie et ses Écrits. Extrait des Mémoires de l'académie du Gard. 1 vol. in-8°. Nîmes, 1875.

Demolins (Edmond). Le Mouvement communal et municipal au moyen âge. 1 vol. in-18. Paris, 1875.

Dombasle (M. de). Traité d'agriculture. 5 vol. in-8° reliés. Paris, 1861.

Duret (Théodore). Voyage en Asie. 1 vol. in-18. Paris, 1874.

Franklin (Alfred). La Sorbonne, ses Origines, sa Bibliothèque. 1 vol. in-8°. Paris, 1875. 2e édit.

Fresenius et Forthomme. Traité d'analyse chimique quantitative, par Fresenius, professeur de chimie à l'Université de Wiesbaden, traduit de l'allemand sur la 6e édition, par Forthomme, professeur à la Faculté des sciences de Nancy. 1 vol. en 4 fascicules. Paris, 1873.

Gasparin (M. de). Cours d'agriculture. 6 vol. in-8°, reliés. Paris, s. d., sauf le tome VI, daté de 1863.

Gazier. Les Dernières Années du cardinal de Retz (1655-1679), étude historique et littéraire. 1 vol. in-18. Paris, 1875.

Gérard (Jules). Maine de Biran. Essai sur sa philosophie. Thèse pour le doctorat ès lettres. 1 vol. in-8°. Paris, 1876.

Girardin (Jules) [membre de la Société]. Des Fumiers et autres engrais animaux. 1 vol. in-18. Paris, 1876. 7e édit.

Goupil. Traité méthodique de l'aquarelle et du lavis, par Goupil et Renauld. Br. in-8°. Paris, 1869.

Guiffrey (J.-I.). Table générale des artistes ayant exposé aux salons du xviiie siècle. Br. in-12. Paris, 1873.

Guyau. Pascal. I. Entretien avec de Saci sur Epictète et Montaigne. — II. De l'Autorité et du Progrès en philosophie, suivi d'extraits et d'éclaircissements relatifs à l'histoire de l'idée de progrès. 1 vol. in-18. Paris, 1876.

Jacob (P.-L., bibliophile). Les Cent Nouvelles nouvelles. Nouvelle édition. 1 vol. in-18. Paris, 1876.

— L'Heptaméron des Nouvelles de Marguerite d'Angoulême, royne de Navarre. Nouvelle édition. 1 vol. in-8°. Paris, 1876.

Jacolliot (Mme Louis). Trois mois sur le Gange et le Brahmapoutra. 1 vol. in-18. Paris, 1875.

Jacolliot (Louis). Voyage au pays des Perles. 1 vol. in-18. Paris, 1874.

Kastner. Les Flammes chantantes. Théorie des vibrations. Br. in-8°. Paris, 1876. 3e édit.

Labbé (Ern.). Manuel de la dissertation philosophique. 1 vol. in-18. Paris, 1876.

Digitized by Google

Lachauvelaye. Guerres des Français et des Anglais, du XI^e au XV^e siècle. 2 vol. in-8°. Moulins-Paris, 1875.

Lamothe (de). Les Deux Rome. 1 vol. in-18. Paris, 1876.

Lamy (Victor). A travers mers et forêts. 1 vol. in-18. Paris, 1876.

Lee. Un Vaincu. — Souvenirs du général Robert Lee, par M^me Boissonnas. 1 vol. in-18. Paris, 1875.

Lenormand (François). La Divination et la Science des présages chez les Chaldéens. 1 vol. in-8°. Paris, 1875.

Le Play. L'Organisation de la famille. 1 vol. in-18. Tours, 1875.

Maistre (le comte Joseph de). Du Pape. 1 vol. in-18. Paris, 1875.

Manzoni. Les Fiancés. Texte italien avec introduction, par A. de Tréverret. 1 vol. in-18. Paris, 1875.

Meignan (Victor). De Paris à Pékin par terre. 1 vol. in-18. Paris, 1876.

Méray (Antony). La vie au temps des cours d'amours. 1 vol. in-8°. Paris, 1876.

Merlet (Gustave). Études littéraires sur les chefs-d'œuvre des classiques français. XVII^e et XVIII^e siècle. 1 vol. in-8°. Paris, 1876.

Michelet. L'Insecte. 1 vol. gr. in-8° illustré. Paris, 1876.

Montégut (Émile). Souvenirs de Bourgogne. 1 vol. in-18. Paris, 1874.

Nettement (Alfred). Histoire de la littérature française sous le gouvernement de Juillet. 2 vol. in-8°. Paris-Lyon, 1876.

Pasteur. Études sur la bière. 1 vol. in-8°. Paris.

Pierret (Paul). Dictionnaire d'archéologie égyptienne. 1 vol. in-18. I. N., 1875.

Pouchkine. Œuvres traduites du russe par M^me Sophie Engelhardt, née Novosiltsoff. Br. in-32. Paris, 1875.

Rambaud (Alfred). La Russie épique. 1 vol. in-8°. Paris, 1876.

Regnard. Théâtre, avec introduction par Louis Moland. 1 vol. in-18. Paris, 1876.

Renauld. Traité méthodique de l'aquarelle et du lavis, par Goupil et Renauld. Br. in-8°. Paris, 1869.

Reynard. Études sur diverses lois de phénomènes physiques et chimiques. Br. in-8°. Moulins, 1874.

Sauvage. Pensées morales et littéraires, œuvre posthume. 1 vol. in-8°. Paris, 1876.

Sazerac. Joséphine Sazerac de Limagne. Journal, pensées et correspondance. 1 vol. in-18. Paris, 1874.

Serre (Edmond). Améliorations postales et télégraphiques. 1 vol. in-18. Montpellier, 1874.

Smee (Alfred). Mon Jardin, traduit de la 2^e édition anglaise par Ed. Barbier. 1 vol. gr. in-8°. Paris, 1876.

Digitized by Google

Taine (Henri). Philosophie de l'art en Italie. 2e édit. 1 vol. in-18. Paris, 1876.

Tissot (Victor). Voyage au pays des milliards. 1 vol. in-18. Paris, 1876. 24e édit.

— Les Prussiens en Allemagne. 1 vol. in-18. Paris, 1876. 13e édit.

Turgan. Les Grandes Usines. tomes IV et V. 2 vol. gr. in-4°. Paris, 1871-74.

Valdonnez (Odette de). Étude sur l'Art épistolaire en France. Br. in-12. Saint-Nazaire, 7 février 1875.

Viator (J.-Ch.). Voyages en famille. Avant-propos de Jules Paton. 1 vol. in-18. Paris, 1874.

Villeneuve (de). Mtzkheth et Hérie. Notice sur la Géorgie. 1 vol. in-18. Paris, 1875. 2e édit.

Whymper (Edouard). Escalades dans les Alpes, traduit de l'anglais par Adolphe Joanne. 1 vol. gr. in-8°. Paris, 1875.

Zeller (l'abbé Edouard). Saint Elophe, sa famille, sa vie, son culte. Br. in-8°. Neufchâteau, 1875.

—

PAR M. HÉRISSEY

ÉDITEUR ET IMPRIMEUR DE LA SOCIÉTÉ

L'Éloge de la Folie, par Erasme, traduction par Emmanuel des Essarts. Br. in-8°. Paris, 1877.

Œuvres de Scarron, avec préface de Ch. Baumet. 2 vol. in-12. Paris, 1877.

Sermon prononcé par le révérend père Esprit de Tinchebray, capucin, réédité par A. Chassant. Petit in-18. Paris, 1878.

Digitized by Google

LISTE

DES

PRÉSIDENTS DE LA SOCIÉTÉ

Depuis sa réorganisation en 1832

—

MM.

PASSY (Antoine), préfet de l'Eure.
1834. DE RANCÉ, officier d'état-major, député.
1835. GAZAN, ancien député.
1836. HÉBERT, juge de paix à Evreux.
1837. ROBILLARD, ingénieur en chef de l'Eure.
1838. PASSY (Antoine), ancien préfet de l'Eure.
1839. A. DE MONICAULT, préfet de l'Eure.
1840. CASSEN, ancien receveur de l'enregistrement.
1841. A. DE MONICAULT, préfet de l'Eure.
1842. CASSEN, ancien receveur de l'enregistrement.
1843. ZÉDÉ, préfet de l'Eure.
1844. PETIT (Ange), membre du conseil général de l'Eure.
1845. ZÉDÉ, préfet de l'Eure.
1846. DE SALVANDY (le comte), ministre, député.
1847. DE BANTEL, préfet de l'Eure.
1848. DE SALVANDY (le comte), ancien ministre.
1849. HÉBERT, juge de paix à Evreux.
1850. VALLON, préfet de l'Eure.
1851. PASSY (Antoine), ancien préfet.
1852. DE SAINTE-CROIX (le marquis), préfet de l'Eure.
1853. D'ALBUFÉRA (le duc), député.
1854. S. EXC. M. TROPLONG, président du Sénat.
1855. LEFEBVRE-DURUFLÉ, ancien ministre, sénateur.
1856. DE LAGRANGE (le comte), député.
1857. JANVIER DE LA MOTTE, préfet de l'Eure.
1858. D'ALBUFÉRA (le duc), député.
1859. Mgr DEVOUCOUX, évêque d'Evreux.
1860. PETIT (Guillaume), membre du conseil général de l'Eure.
1861. S. EXC. M. ROULAND, ministre de l'instruction publique.

Digitized by Google

MM.

1862. De la Roncière-le Noury (le baron), contre-amiral, membre du conseil général de l'Eure.
1863. De Clermont-Tonnerre (le marquis), membre du conseil général de l'Eure.
1864. De Barrey (le comte), membre du conseil général de l'Eure.
1865. L'Hopital (Georges), maître des requêtes au conseil d'État.
1866. Boulatignier, conseiller d'État.
1867. Delisle (Léopold), membre de l'Institut.
1868. Duverger, président du tribunal civil d'Évreux.
1869. Tourangin, préfet de l'Eure.
1870. De la Roncière-le Noury (le baron), vice-amiral, membre du conseil général de l'Eure.
1871. De Blosseville (le marquis), membre du conseil général de l'Eure.
1872. Sers (le baron), préfet de l'Eure.
1873. De Blosseville (le marquis), membre du conseil général de l'Eure.
1874. De Broglie (le duc), vice-président du conseil des ministres.
1875. Passy (Louis), sous-secrétaire d'État au ministère des finances.
1876. De Clermont-Tonnerre (le duc), membre du conseil général de l'Eure.
1877. Tassin, préfet de l'Eure.
1878. De Blosseville (le marquis), vice-président du conseil général de l'Eure.

Digitized by Google

COMPOSITION

DE LA

SOCIÉTÉ LIBRE D'AGRICULTURE

SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES DU DÉPARTEMENT DE L'EURE

Membres du bureau pendant l'année 1877

Président.	MM. Tassin, préfet de l'Eure.
Vice-président.....	Izarn, propriétaire.
Secrétaire perpétuel..	Émile Colombel, avocat.
Trésorier.....	Buisson fils, chimiste.

Sections départementales

1re SECTION

Agriculture. — Industrie. — Sciences

Président.. M. le Cte de Rostolan, propriétaire.	Secrétaire... M. Léon Petit, juge suppléant.

2e SECTION

Lettres. — Arts. — Philosophie

Président..... M. Bagot, avocat.	Secrétaire..... M. Dolbet, archiviste.

Digitized by Google

Membres du bureau pendant l'année 1878

Président.....	MM. le Marquis DE BLOSSEVILLE, vice-président du conseil général.
Vice-président.....	IZARN, propriétaire.
Secrétaire perpétuel..	Émile COLOMBEL, avocat.
Trésorier.....	BUISSON fils, chimiste.

—

Sections départementales

1re SECTION

Agriculture. — Industrie. — Sciences

Président.. M. le Cte DE ROSTOLAN, propriétaire. | Secrétaire... M. Léon PETIT, juge suppléant.

2e SECTION

Lettres. — Arts. — Philosophie

Président..... M. BAGOT, avocat. | Secrétaire..... M. DOLBET, archiviste.

Digitized by Google

LISTE GÉNÉRALE

DES

MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

—

ARRONDISSEMENT D'ÉVREUX

Ville d'Evreux

MM.

ADELINE, directeur-adjoint d'assurances.
ALABOISSETTE, juge.
ALLAIRE, notaire.
BAGOT (Ferdinand), avocat.
BAGOT (Léon), substitut.
BEAUNIER, avoué.
BÉLIER DE LA CHAVIGNERIE, propriétaire.
BÉNARD, professeur au lycée.
BÉRANGER (Paul), constructeur-mécanicien.
BIDAULT, docteur en médecine.
BOISARD, manufacturier.
BONNIN (René), ingénieur civil.
BOUCHERIE, commerçant.
BOUQUELON (Albert), juge.
BUISSON, entrepreneur de fournitures militaires.
BUISSON fils, chimiste.
CAUËT, avocat.
CHASSANT, directeur de l'école normale.
CHAUVEL, ancien président du tribunal de commerce.
CHAUVIN (Arthur), manufacturier.
CHEFDEVILLE, ancien notaire.
CHÉRAMY, propriétaire.
CHERCHIN aîné, négociant.
CHEVALIER, entrepreneur de maçonnerie.
CLÉRISSE, propriétaire.
COLOMBEL (Émile), avocat.

Digitized by Google

MM.

Corbeau, professeur, conseiller général.
David, propriétaire, juge suppléant.
Degrand, ingénieur en chef.
Delarbre, propriétaire.
Del'homme (Jules), propriétaire.
Deschamps, ancien maire.
Deslandes, chef d'institution.
Dian, entrepreneur.
Dolbet, archiviste.
Doucerain, ancien commerçant.
Drouard, chef de gare.
Dubois, horticulteur à Evreux.
Dupuis, propriétaire à la Madeleine.
Duverger (Adolphe), conseiller honoraire à la cour de Rouen.
Duwarnet, avocat.
Duwarnet (Gustave), propriétaire.
Euchêne, colonel en retraite.
Fatout, professeur au lycée.
Ferray, pharmacien.
Finance (de), directeur des postes en retraite.
Firbach, préfet de l'Eure.
Fouché, ancien percepteur.
Gachau-Guignard, commerçant.
Gascard, pharmacien.
Gassouin, directeur des contributions indirectes.
Goldschmidt, propriétaire.
Grénouilloux, directeur de la Banque de France.
Grolleau (Mgr), évêque d'Evreux.
Guersent (Émile), fabricant de coutils.
Guindey, docteur en médecine, conseiller d'arrondissement.
Hérissay, juge d'instruction.
Hérissey, imprimeur.
Hillemand, avoué.
Imbleval (d'), président du tribunal civil.
Izarn, propriétaire.
Jacquot, pharmacien.
Julienne, négociant.
Labbé (Léon), propriétaire, membre du conseil général.
Lamiot, cultivateur à Cambolle.
Lapeltey, horticulteur.
Lapeyruque, conducteur des ponts et chaussées.

Digitized by Google

MM.

Lebeurier (l'abbé), chanoine, ancien archiviste.
Leblond fils, cultivateur à la Madeleine d'Evreux.
Lecerf, ancien commerçant.
Lecœur, juge.
Lecointe, maître adjoint à l'école normale.
Ledoulx de Bacquepuis, propriétaire.
Lemeland, pharmacien.
Lepouzé, avoué, conseiller général, député.
Lesort, marchand boucher.
Letellier-Alaboissette (Alfred-Henry), propriétaire.
Letellier-Pétel, conseiller de préfecture.
L'Hopital (Georges), ancien conseiller d'État.
L'Hopital (Henri), propriétaire.
Martin, propriétaire.
Méry (Paul), propriétaire.
Meunier, professeur à l'école professionnelle.
Mocquerys, dentiste.
Moisy, propriétaire.
Molle (Charles), vice-président du tribunal civil.
Mouton, négociant en grains.
Omont, pharmacien.
Orvilliers (d'), commandant à l'armée territoriale.
Osmoy (comte d'), conseiller général, député.
Papon (Alexandre), conseiller général, député.
Pasquier, docteur-médecin.
Payen, inspecteur primaire.
Petel (Paul), notaire.
Petit (Léon), juge-suppléant, conseiller d'arrondissement.
Piéton, directeur du Jardin des Plantes.
Prévost, substitut.
Quettier (Ernest), imprimeur.
Renou, architecte du département.
Rohaux, juge-suppléant.
Rouland (Gustave), trésorier-payeur général.
Roussel Lartois de Saint-Luc, propriétaire.
Sauvage, ancien directeur de l'école normale, trésorier honoraire.
Tardiveau, rédacteur en chef du *Courrier de l'Eure*.
Thirouin (Arthur), banquier.
Villain (Eugène), vétérinaire.
Yves, rentier, trésorier honoraire.

Digitized by Google

PARTIE RURALE DES CANTONS D'ÉVREUX

Canton sud

MM.

Béguin, cultivateur à Chanteloup-de-Saint-Vigor.
Chilard (l'abbé), curé de Saint-Sébastien-de-Morsent.
Coquerel, cultivateur à Sassey.
Deshayes, cultivateur à Caugé.
Dumoutier, agriculteur à Claville.
Fayet (le vicomte de), à Saint-Sébastien-de-Morsent.
Langlois (Fernand), agriculteur à Claville.
La Roncière-le Noury (le baron de), vice-amiral, sénateur, à Cracouville, près Evreux.
Nouvel (Georges), propriétaire à la Ronce.
Ris (le baron Clément de), propriétaire à Cracouville, près Evreux.
Rosset, cultivateur à Claville.
Rostolan (Balthazar, comte de), propriétaire à Guichainville.

Canton nord

Bertin, maire au Tilleul-Lambert.
Champigny (le marquis de), propriétaire à Normanville.
Clérisse, cultivateur à Gauville-la-Campagne.
Delaleau, cultivateur à Tournedos-Bois-Hubert.
Lemaitre (Victor), cultivateur à Bacquepuis.
Litté, régisseur à Normanville.
Monnier, cultivateur à Aviron.
Salvandy (le comte de), propriétaire à Graveron-Semerville.
Taillandier, propriétaire-cultivateur à Gauville.
Varillon père, cultivateur à Sacquenville.
Varillon fils, cultivateur à Sacquenville.

Canton de Breteuil

Alleaume, notaire honoraire à Breteuil.
Levacher d'Urclé, conseiller général.

Digitized by Google

Canton de Conches

MM.

Barbié du Bocage, propriétaire à Conches.
Clermont-Tonnerre (le duc de), membre du conseil général, à Glisolles.
Dessault, propriétaire à Louversey.
Guillot-Raffy, cultivateur à Conches.
Vierray (Alphonse), propriétaire à la Noë-de-la-Bonneville.

Canton de Damville

Chambray (le marquis de), membre du conseil général, à Gouville.
Damitte, ancien notaire.
Dhostel, suppléant du juge de paix, à Damville.
Lefebvre (Eugène), conseiller à la cour des comptes, à Coulonges (et à Paris, 27, rue de Londres).
L'Hullier, docteur-médecin à Damville.
Renoult (Léon), cultivateur à Avrilly.

Canton de Nonancourt

Didot (Hyacinthe), ancien conseiller général, au Mesnil-sur-l'Estrée.

Canton de Pacy-sur-Eure

Grenier-d'Ernemont, propriétaire à Neuilly-sur-Eure.
Michaux, propriétaire à Pacy-sur-Eure.
Trutat, conseiller général, à Vaux-sur-Eure.

Canton de Rugles

Fouquet (Albert), conseiller général.
Vieilles (A.-C. de), propriétaire, maire de la Haye-Saint-Sylvestre.

Canton de Saint-André

Jourdain, propriétaire à Ézy.
Lebigre, cultivateur à Ézy.
Reiset (le comte de), à Marcilly-sur-Eure.

Digitized by Google

Canton de Verneuil

MM.

BARREY (le comte DE), ancien conseiller général, à Verneuil.
DUBOIS (l'abbé), curé de Verneuil.

Canton de Vernon

BULLY, conseiller général, cultivateur à Houlbec-Cocherel.
DE LA CROIX, propriétaire à Houlbec-Cocherel.
MOREL, propriétaire à Vernon.
PÉRIGNON, propriétaire à Brécourt.
TÉTREL, receveur d'enregistrement.

—

ARRONDISSEMENT DES ANDELYS

Membres du bureau de la Section

Président..... MM. PASSY (Louis), député, à Gisors.
Vice-président..... BESNARD, ancien député à l'Assemblée nationale, à Guitry.
Secrétaire..... COUTIL fils, ancien conseiller d'arrondissement, aux Andelys.
Trésorier..... BAUDOT fils, receveur municipal, aux Andelys.

Canton des Andelys

BAUDOT fils, receveur municipal, aux Andelys.
CAVELIER, cultivateur à Feuquerolle.
COUTIL fils, ancien conseiller d'arrondissement, aux Andelys.
DUJARDIN, cultivateur, maire de Harquency.
DUMESNIL, conseiller général.
DUPAS (Frédéric), cultivateur à Hennezis.
DUPAS fils, cultivateur à Hennezis.
FESSART (Charles), ingénieur civil, à la Haie-Gaillard.
FESSART, agriculteur à Mantelle-sur-Andelys.

Digitized by Google

MM.

Fleury, cultivateur à la Bucaille.
Garnier, ancien notaire aux Andelys.
Lesage, cultivateur à Cléry-sur-Andelys.
Montier, farinier aux Andelys.
Monton, farinier aux Andelys.
Mulot fils, farinier aux Andelys.
Raban, cultivateur à Fresne-l'Archevêque.

Canton d'Ecos

Barville, cultivateur à Sébécourt.
Besnard, cultivateur à Guitry.
Cuvillier (Louis), notaire à Tourny.
Fayet (le comte de), au château d'Aveny.
Guillaume, maire de Fours.
Hébert, cultivateur, maire de Cantiers.
Leclerc de Pulligny, propriétaire au Chesnay-de-Civières.
Levé, propriétaire à Tilly.
Monnaie, cultivateur à Tourny.
Pithon, cultivateur à Tourny.
Ridel, conseiller général, maire de Cahaignes.
Toutain, cultivateur à Fours.
Viconte, maire de Tourny.

Canton d'Étrépagny

Canu, propriétaire à Étrépagny.
Defontenay, cultivateur à Sainte-Marie-de-Vatimesnil.
Defontenay (Florimond), cultivateur aux Thilliers-en-Vexin.
Doré (Gustave) cultivateur à Gamaches.
Ethis de Corny (Gaston), propriétaire à Étrépagny.
Ethis de Corny (Léonce), propriétaire à Étrépagny.
Hébert fils, cultivateur à Villiers-en-Vexin.
Lebrun, cultivateur à Puchay.
Lecoulteux (le comte), conseiller général, à Étrépagny.
Lesage (Henri), cultivateur à Étrépagny.
Lorier, maire, au Thil-en-Vexin.
Mauger (Charles), cultivateur à Saussay-la-Vache.
Mauger-Camus, cultivateur à Saussay-la-Vache.
Monnaie, cultivateur à Étrépagny.
Mulot, cultivateur à la Londe.

Digitized by Google

MM.

Toutain, cultivateur à Doudeauville.
Truelle Saint-Évron, propriétaire à Étrépagny.
Vatimesnil (Henri de), président du comice cantonal, à Sainte-Marie-de-Vatimesnil.

Canton de Fleury-sur-Andelle

Bottais aîné, cultivateur à Perriers.
Bottais (Amédée), cultivateur à Perriers.
Brayé (Ernest), cultivateur à Bourg-Beaudoin.
Brisard, cultivateur à Grainville.
Bultel (Louis), propriétaire à Bourg-Beaudoin.
Canu, cultivateur à Senneville.
Cherrier, farinier à Charleval.
Claude (le docteur), à Bonnemare
Colboc, filateur à Perriers.
Daliphard, fabricant d'indiennes à Radepont.
Debas, filateur à Perriers.
Defontenay, cultivateur à Houville.
Delesque, cultivateur à Marcouville.
Grancher, filateur à Charleval.
Hilzinger, manufacturier à Charleval.
Jullien, cultivateur à la Mésangère.
Lachèvre (Alexandre), filateur à Radepont.
Lainé, cultivateur à Grainville.
Leter (Victor), cultivateur à Mesnil-Verclives.
L'Étrange, manufacturier à Romilly.
Mélissent (Paulin), cultivateur à Gaillardbois.
Mélissent fils, cultivateur à Gaillardbois.
Petit (Édouard), cultivateur à Mesnil-Verclives.
Peynaud (Edmond), manufacturier à Charleval.
Pouyer-Quertier, manufacturier, conseiller général, sénateur, à Perruel.
Ragault (Stanislas), manufacturier à Pont-Saint-Pierre.
Sebire (Jacques), propriétaire à Amfreville-sous-les-Monts.
Stoeser (Rodolphe), filateur à Fleury-sur-Andelle.

Canton de Gisors

Batardy, propriétaire à Bouchevilliers.
Boispréaux (Alfred de), propriétaire à Gisors.

Digitized by Google

MM.

Boispréaux (Edmond de), propriétaire à Gisors.
Boudard (Casimir), manufacturier à Dangu.
Briey (Edmond, comte de), propriétaire à Bazincourt.
Brument, receveur de la caisse d'épargne, à Gisors.
Caffin (Amédée), propriétaire à Gisors.
Champy (Paul), manufacturier à Gisors.
Chardin (Paul), propriétaire à Gisors.
Cluzeau (le docteur), à Gisors.
Cœuillet (Louis), cultivateur à Hébécourt.
Dailly (Adolphe), propriétaire à Gisors.
Davillier (Édouard), manufacturier à Gisors.
Dubuisson (Théophile), propriétaire à Gisors.
Dufay (le docteur), à Gisors.
Dumont-Carpentier, farinier à Gisors.
Dumont-Bertaux, farinier à Gisors.
Durand, chamoiseur à Gisors.
Gomel, conseiller d'État, à Gisors.
Hébert (Émile), cultivateur à Vesly.
Lagrange (le comte Frédéric de), député, à Dangu.
Lepage, chimiste à Gisors.
Le Père, maire, à Gisors.
Morin, agent voyer à Gisors.
Pagnerre (Émile), propriétaire à Sancourt.
Passy (Louis), député, à Gisors.
Patte (Victor), greffier de la justice de paix, à Gisors.
Raban fils, cultivateur à Authevernes.
Rouget (Émile), cultivateur à Chauvincourt.
Saint-Foix (de), propriétaire à Authevernes, membre du conseil général.
Tarlé (Adolphe de), propriétaire à Gisors.

Canton de Lyons-la-Forêt

Boissel, propriétaire à Lyons-la-Forêt.
Boulanger, ancien maire de Fleury-la-Forêt.
Boulanger (Louis), cultivateur à Lyons.
Boulanger, cultivateur aux Tannières.
Chenedollé (de), inspecteur des forêts, à Lyons.
Colombel, notaire, conseiller d'arrondissement, à Lyons.
Delarue (Charles), à Lisors.
Delarue père, propriétaire à Vascœuil.

Digitized by Google

MM.

DUBOC, propriétaire au Tronquay.
DUFOUR (Clodomir), maire de Beaufiecl.
DURAND (Alexandre), cultivateur au Tronquay.
ÉLOI, maire aux Hogues.
FOUBERT, maire, à Lyons.
HAZARD, propriétaire à Lyons.
JULLIEN, cultivateur à Vascœuil.
JUMELIN, maire, au Tronquay.
LEBAUBE, notaire à Fleury-la-Forêt.
LEMONNIER (Prosper), cultivateur à Fleury-la-Forêt.
LEMONNIER, maire, à Touffreville.
LEROUX, ancien greffier du tribunal des Andelys, à Lyons.
LEROY, cultivateur à Beaunay, commune des Hogues.
MABIRE, maire, à Lisors.
MAINOT, docteur en médecine à Lyons.
MILLIARD fils, cultivateur à Lyons.
NOURY, ancien maire, à Bosquentin.
POUYER, président du tribunal civil de Rouen, propriétaire à Lisors.
SANGNIER (Amédée), propriétaire à Fleury-la-Forêt.
TOURNEVILLE, juge de paix, à Lyons.
VALON (DE), conseiller général, président du comice cantonal, à Rosay.

—

ARRONDISSEMENT DE BERNAY

Membres du bureau de la section

Président..... MM. le duc Albert DE BROGLIE, membre de l'Académie française, sénateur.
Secrétaire,..... ..... LERENARD-LAVALLÉE, juge.
Trésorier..... LAMBERT, avoué.

Canton de Bernay

AMELINE, ancien agent voyer à Bernay.
AUBERT, propriétaire à Menneval.
BARBAIS (Philbert), marchand grainetier à Bernay.
BAYVEL, ancien filateur à Bernay.
BELLAIS, propriétaire et cultivateur à Bernay.

Digitized by Google

MM.

Bellaunay, huissier à Bernay.
Bénard, receveur des domaines à Bernay.
Bénard-Chopin, propriétaire à Bernay.
Béranger, ajusteur-balancier à Bernay.
Bernays (Pierre), propriétaire à Courbépine.
Bignon (l'abbé), curé de N.-D. de la Couture à Bernay.
Bisson ainé, propriétaire et cultivateur à Bernay.
Blain, docteur-médecin à Bernay.
Bombre-Lemaignen, propriétaire-cultivateur à Bernay.
Borel, professeur à Bernay.
Boutteville (de), filateur à Bernay.
Buhot, propriétaire à Bernay.
Buisson (Ovide), maître de poste à Bernay.
Caneaux, docteur-médecin et propriétaire à Saint-Martin-du-Tilleul.
Caneaux fils, juge à Neufchâtel, propriétaire à Saint-Martin-du-Tilleul.
Cappon, percepteur à Bernay.
Cauchepin fils, taillandier à Bernay.
Chartier, maître de pension à Bernay.
Collier, notaire à Bernay.
Conard (Paul), agent principal de la compagnie *l'Aigle*, à Bernay.
Cordier, horticulteur à Bernay.
Cornu, homme de loi à Bernay.
Croisey père, propriétaire à Bernay.
Daufresne, avocat à Bernay.
Dauger (le comte), propriétaire à Menneval.
Defougy, négociant à Bernay.
Desmares, propriétaire à Plasnes.
Devisme, inspecteur primaire pour l'arrondissement de Bernay.
Douley, directeur du comptoir d'escompte à Bernay.
Dulac de Fugères, président du tribunal civil de Bernay.
Dumont, propriétaire à Plasnes.
Dutheil, fabricant d'huiles à Menneval.
Ecalard, maire de Saint-Léger-de-Rotes.
Fauvel, pharmacien à Bernay.
Fessard, banquier à Bernay.
Focet (Albert), propriétaire à Bernay.
Focet (Jules), propriétaire à Bernay.
Fontaine, marchand de cuirs à Bernay.
Frémont, avoué à Bernay.
Fromage, entrepreneur de fêtes publiques à Bernay.

Digitized by Google

MM.

Galopin, propriétaire à Bernay.
Gardin, marchand faïencier à Bernay.
Gardin-Ozanne, propriétaire à Bernay.
Gattier, avocat à Serquigny.
Gonord fils, propriétaire à Bernay.
Gontier (Robert), voyageur de commerce, à Bernay.
Goujon (le colonel), à Bernay.
Gueroult (Alfred), propriétaire à Plainville.
Guillaume, juge de paix à Bernay.
Hache, notaire honoraire à Bernay.
Haillard, avoué à Bernay.
Hochon, notaire à Bernay.
Horlaville, négociant à Bernay.
Houeix de la Brousse, contrôleur des contributions directes à Bernay.
Hubert, propriétaire à Plainville.
Jamas, propriétaire à Menneval.
Jouvin (Ernest), négociant à Bernay.
Jouvin (Robert), propriétaire à Bernay.
Jouvin (Georges), clerc de notaire à Bernay.
Lafont, conservateur des hypothèques à Bernay.
Lambert, avoué à Bernay.
Lampérière, propriétaire à Bernay.
Lecerf, pharmacien à Bernay.
Lecoq, fabricant de frocs à Bernay.
Leduc, lieutenant de gendarmerie à Bernay.
Lefebvre (Marin), président du conseil des prud'hommes à Bernay.
Lehuen-Rousselin, agent principal de la Compagnie *le Soleil* à Bernay.
Lemaitre (Jacques), mercier à Bernay.
Lerenard-Lavallée, juge à Bernay.
Leroux père, propriétaire à Bernay.
Lesueur (Ernest), docteur-médecin à Bernay.
Loiseleur, vérificateur des poids et mesures à Bernay.
Lucas, filateur à Serquigny.
Lys, avoué à Bernay.
Malbranche, greffier du tribunal de commerce à Bernay.
Margerie, docteur-médecin à Bernay.
Marie (Victor), avocat à Bernay.
Masselin (Théodore), propriétaire à Bernay.
Masselin (Ernest), propriétaire à Bernay.

Digitized by Google

MM.

Masselin (Florentin) fils, négociant à Bernay.
Médy, farinier à Menneval.
Mignon, conservateur des hypothèques en retraite à Saint-Aubin-le-Vertueux.
Mignon (Victor), clerc de notaire à Bernay.
Montigny (le baron de), propriétaire à Saint-Léger-de-Rotes.
Niel père, propriétaire à Saint-Aubin-le-Vertueux.
Niel fils, propriétaire à Saint-Aubin-le-Vertueux.
Oursel, propriétaire à Bernay.
Pain, procureur de la République à Bernay.
Peauger, marchand de lin à Bernay.
Pelcot, marchand mercier à Bernay.
Pesnel fils, propriétaire à Bernay.
Philippe-Delalonde, vérificateur de l'enregistrement à Bernay.
Pichot, archiprêtre, curé de Sainte-Croix à Bernay.
Piel, notaire à Bernay.
Piquenard, artiste-peintre à Bernay.
Prodhomme, expert de la Compagnie *le Soleil* à Bernay.
Quemin-Duval, greffier de paix à Bernay.
Quinquet, conducteur des ponts et chaussées à Bernay.
Racine, propriétaire à Courbépine.
Rassent, propriétaire et cultivateur à Saint-Victor-de-Chrétienville.
Réautey, percepteur à Bernay.
Rivière, avoué à Bernay.
Rongier, propriétaire à Menneval.
Rousseau, maire de Bernay.
Saffrey, propriétaire à Bernay.
Sement (Pierre), ancien président du tribunal de commerce, à Bernay.
Sement (Jules), manufacturier à Bernay.
Sement (Adolphe), manufacturier à Bernay.
Simon, conseiller général, à Bernay.
Tasdhomme, huissier à Bernay.
Thubeuf, négociant à Bernay.
Tortouin, architecte à Bernay.
Turpin, avoué à Bernay.
Vaucanu, avoué à Bernay.
Veuclin, libraire à Bernay.
Vicque, sous-directeur des contributions indirectes à Bernay.
Vy (Émile), président du tribunal de commerce, conseiller général, à Bernay.

Digitized by Google

Canton de Beaumesnil

MM.

Aroult, propriétaire et cultivateur à Gisay-la-Coudre.
Bertrand, marchand de laine à la Barre.
Bicherel, propriétaire, ancien maire des Jonquerets.
Bisson (Armand), propriétaire au Noyer-en-Ouche.
Chanu, maire de Sainte-Marguerite-en-Ouche.
Dodon jeune, propriétaire à Landepereuse.
Dumesny, notaire à Beaumesnil.
Forval (le baron de), conseiller général, à Grandchain.
Labroutil, percepteur à la Barre.
Lecorné, régisseur à Beaumesnil.
Lecomte des Iles, propriétaire à Beaumesnil.
Legrand, maire de Landepereuse.
Lhomme, docteur-médecin à Beaumesnil.
Maistre (le comte de), propriétaire à Beaumesnil.
Martin, propriétaire au Noyer-en-Ouche.
Mérimée, propriétaire à Sainte-Marguerite-en-Ouche.
Panthou, maire de la Barre-en-Ouche.
Plouin, percepteur à Beaumesnil.
Quevilly fils, propriétaire à Beaumesnil.
Régnier, propriétaire et ancien maire au Noyer-en-Ouche.
Vigny, percepteur à la Barre.

Canton de Beaumont-le-Roger

Aubourg de la Contrye, propriétaire à Beaumont.
Bidault, maire de Bray.
Boisgelin (le comte de), conseiller général, à Beaumont.
Chennevières, marchand de bois à Beaumont.
Delarue, négociant à Beaumont-le-Roger.
Desplantes, percepteur à Beaumont-le-Roger.
Goubert, cultivateur à la ferme de la Vacherie, à Barquet.
Hardouin, notaire à Beaumont-le-Roger.
Hermier, maire du Plessis-Sainte-Opportune.
Le Bedel, propriétaire à Beaumont-le-Roger.
Loisel, propriétaire à la Rivière-Thibouville.
Massy, ancien huissier à la Beaumont-le-Roger.
Meuret, propriétaire à Beaumont-le-Roger.

Digitized by Google

MM.

Roland, receveur des contributions indirectes à Beaumont-le-Roger.
Sevestre, teilleur de lin et maire à Nassandres.
Varry, percepteur de Barquet, à Beaumont-le-Roger.

Canton de Brionne

Auvrey, maire d'Aclou, conseiller d'arrondissement.
Bérat, directeur des pépinières à Harcourt.
Bernier, propriétaire à la Neuville-du-Bosc.
Bigard, propriétaire et cultivateur à la Haye-de-Calleville.
Bigourdan, docteur-médecin à Brionne.
Blin, propriétaire à Saint-Pierre-de-Salerne.
Brunet, percepteur à Brionne.
Cesselin, marchand de vin à Brionne.
Chedeville, propriétaire à la Neuville-du-Bosc.
Chrétien, percepteur à Harcourt.
Conard, maire de la Neuville-du-Bosc.
Cottard (Paul), percepteur de Berthouville, à Brionne.
Delot, propriétaire à Brionne.
Deschesne, inspecteur du domaine d'Harcourt, à Harcourt.
Deshayes (Pierre), propriétaire, maire de Boisney.
Duret père, filateur à Brionne.
Duret (Charles), filateur à Brionne.
Filoques, propriétaire, ancien maire à Berthouville.
Foulogne (Charles), propriétaire à la Haye-de-Calleville.
Havas, maître de poste à Brionne.
Heudières (d'), propriétaire à Brionne.
Houdard, percepteur à Brionne.
Join-Lambert, ancien conseiller général, à Livet-sur-Authou.
Longuemare, maire de Brionne.
Marabout, propriétaire à Brionne.
Mabie (Eugène), notaire honoraire à Brionne.
Morsan (le marquis de), propriétaire à Morsan.
Pesteur (Georges), marchand de chevaux à Brionne.
Thouroude, propriétaire, adjoint au maire de la Neuville-du-Bosc.
Topart, percepteur à Brionne.
Tragin, propriétaire à Saint-Cyr-de-Salerne.

Canton de Broglie

Blache, ancien huissier à Broglie.
Bourguignon, percepteur à Montreuil-l'Argillé.

Digitized by Google

MM.

Bréda (le comte de), propriétaire au Chamblac.
Broglie (le duc Albert de), membre de l'Académie française, sénateur, à Broglie.
Broglie (le prince Victor de), secrétaire d'ambassade, propriétaire à Broglie.
Deschamps, receveur des contributions indirectes à Broglie.
Durand, notaire à Broglie.
Huberdeau, percepteur à Broglie.
Hubert, pharmacien à Broglie.
Lebourg, propriétaire à Saint-Denis-d'Augerons.
Lecarbonnier, propriétaire à Saint-Pierre-de-Cernières.
Renault, propriétaire à Broglie.
Sainte-Opportune (Albert de), propriétaire à Saint-Quentin-des-Iles.
Sainte-Opportune (Roger de), propriétaire à Saint-Quentin-des-Iles.
Touquet, cultivateur à Grandcamp.

Canton de Thiberville

Boisrioult (de), propriétaire à Heudreville.
Busquet, receveur des contributions indirectes à Thiberville.
Cassé (Achille), propriétaire à Saint-Aubin-de-Scellon.
Cliquet, fabricant de rubans à Bournainville.
Corblin, maire de Saint-Germain-la-Campagne.
Deschamps, négociant à Thiberville.
Deschandeliers, propriétaire au Theil-Nolent.
Dumontier, percepteur à Thiberville.
Duval, propriétaire au Theil-Nolent.
Foubert, maire de Folleville.
Giverville (le comte de), propriétaire à Giverville.
Hue, maire et conseiller d'arrondissement, à Thiberville.
Janmar, percepteur à Saint-Germain-la-Campagne.
Lecœur, conseiller d'arrondissement, à Saint-Germain-la-Campagne.
Lecuyer (Cyriaque), propriétaire et fabricant à Thiberville.
Lepelletier, marchand de lin à Duranville.
Perrine, propriétaire à Bournainville.
Pinel fils, propriétaire et cultivateur à Drucourt.
Simon (Augustin), propriétaire à Giverville.
Touflet (Étienne), fabricant de rubans à Drucourt.
Vauquelin, fabricant de rubans à Thiberville.

Digitized by Google

ARRONDISSEMENT DU LOUVIERS

Membres du bureau de la section

Président..... MM. PRÉTAVOINE, propriétaire à Louviers.
Secrét. et trésorier. LALUN, propriétaire à Louviers.

Canton de Louviers

MM.
AMETTE, cultivateur à Heudebouville.
BURY, ancien notaire à Louviers.
CHENNEVIÈRE père, propriétaire à Louviers.
DELAFONTAINE, propriétaire à la Haye-Malherbe.
DIBON (Paul), propriétaire à Louviers.
GARNIER, conseiller général.
GOUJON (Paul), avocat au Vaudreuil.
GRANDIN, propriétaire aux Planches, près Acquigny.
HUVEY, entrepreneur à Louviers.
LABELLE, propriétaire à Saint-Pierre-du-Vauvray.
LALUN, propriétaire à Louviers.
LEGENDRE, propriétaire à Quatremare.
LEGUAY, inspecteur des forêts à Louviers.
PETEL, docteur-médecin à Louviers.
PETEL (Amable), propriétaire, maire de Surville.
PRÉTAVOINE, propriétaire à Louviers.
SÉBIRE, propriétaire à Amfreville-sur-Iton.

Canton d'Amfreville-la-Campagne

BLOSSEVILLE (le marquis DE), conseiller général et maire, à Amfreville.
BOURY (le comte DE), propriétaire à Amfreville.

Canton de Gaillon

HUET, conseiller général.

Canton du Neubourg

AUZOUX (le docteur), à Saint-Aubin-d'Écrosville.
LA HAYE-JOUSSELIN (DE), propriétaire à Saint-Aubin-d'Écrosville.
LEFEBVRE (Jean-Baptiste), grainetier au Neubourg.
OZANNE, ancien notaire au Neubourg.

Digitized by Google

Canton de Pont-de-l'Arche

MM.
BOUTRY (Césaire), cultivateur à Montaure.
CHENEVIÈRE (le colonel).

—

ARRONDISSEMENT DE PONT-AUDEMER

Canton de Pont-Audemer

LEGENDRE, aux Préaux-de-Pont-Audemer, et à Paris, 8, rue Mogador.
LEREFFAIT, propriétaire à Pont-Audemer.

Canton de Beuzeville

BOISGUILBERT (DE), propriétaire à Saint-Pierre-du-Val.
FOUQUIER, clerc de notaire à Beuzeville.
VAUQUELIN, conseiller général, à Beuzeville.

Canton de Cormeilles

HÉBERT (Émile), conseiller général, à Asnières.

Canton de Bourgtheroulde

BLANGY (comte DE), conseiller général.
DEGOUVE-DENUNCQUES, percepteur à Boissey-le-Châtel.

Canton de Montfort

CAPTOT (DE), propriétaire à Freneuse-sur-Risle.
GRANDIN (Jean-Baptiste), cultivateur à Écaquelon.

Canton de Routot

LEREFFAIT, propriétaire à Routot.

—

Digitized by Google

PARIS

MM.

Allou (Édouard), avocat, docteur en droit.
Andrieux, homme de lettres.
Bailly de Merlieux, ancien directeur du *Mémorial encyclopédique*.
Bataillard (Charles), avocat.
Beguin (Charles), propriétaire.
Bérenger, sénateur.
Blanchemain (Prosper), bibliothécaire au ministère de l'interieur.
Bojano (le duc de), directeur de la Compagnie d'assurances *le Soleil*, 34, avenue de la Reine-Hortense.
Bosquet (Mlle Amélie).
Bouis (Adolphe de), docteur en médecine.
Boulatignier, ancien président de section au conseil d'État.
Boutigny (d'Évreux), chimiste.
Bu, chef de division de la Compagnie *le Soleil*, rue Saint-Dominique, 169.
Chantepie, membre de l'Académie de Mâcon, 1, rue Carnot.
Chervin aîné, fondateur de l'institution des bègues.
Couder, membre de l'Institut.
Dailly (Gaspard-Adolphe), propriétaire.
Delineau, docteur en médecine.
Delisle (Léopold), membre de l'Institut.
Desnoyers (Jules), membre de l'Institut.
Dieulafoy (le docteur), agrégé de la Faculté de médecine.
Dudoux (Alfred), directeur de l'*Agence centrale des cultivateurs*.
Dufaure, ministre de la justice et des cultes, président du conseil.
Dumas, membre de l'Institut.
Flammarion (Camille), astronome.
Gidel, proviseur du lycée Henri IV.
Grange (le marquis de la), membre de l'Institut.
Grangez (Ernest), chef de bureau au ministère des travaux publics.
Hatzfeld, professeur de rhétorique au lycée Louis-le-Grand.
Hébert (Octave), chef de bureau au ministère de l'intérieur.
Hippeau, membre du comité des travaux historiques.
Langlois, juge de paix.
Lapommeraye (Henri de), secrétaire de l'Association polytechnique.
Lasiauve (de), docteur en médecine.
Leclerc (Achille), membre de l'Institut.
Lemaire, membre de l'Institut.

Digitized by Google

MM.

Lesseps (Ferdinand de), directeur de la Compagnie du canal de Suez.
Lesueur de Gosmesnil, avocat.
Lévêque (Charles), membre de l'Institut, professeur de philosophie au collége de France.
Martel, sénateur, ancien ministre de la justice.
Martin-Deslandes, inspecteur des prisons.
Merlin (Romain), bibliothécaire.
Moléon (de), directeur du *Recueil industriel*.
Moll, professeur au conservatoire des arts et métiers.
Montaiglon (Anatole de), professeur à l'école des chartes.
Moreau de Jonnès, membre de l'Institut.
Mulot, homme de lettres.
Nisard (Désiré), membre de l'Académie française.
Noury (Louis-Eugène), peintre.
Nouvel, avocat.
Ozenne, secrétaire général du ministère de l'agriculture et du commerce, Paris-Auteuil, 38, rue Boileau (hameau Boileau).
Paris (Paulin), membre de l'Institut.
Passy (Frédéric), à Neuilly-sur-Seine.
Pécontal (Siméon), professeur.
Peltier, inspecteur des finances.
Petit-Jean, premier président de la cour des comptes.
Peudefer de Parville (Henri), ingénieur et homme de lettres.
Raynal, membre de la Société de géographie.
Raynaud (le docteur Maurice), agrégé de la faculté de médecine.
Rouland, ancien ministre, sénateur, directeur de la Banque de France.
Sainte-Beuve (de), ancien juge au tribunal de la Seine.
Saint-Pierre (marquis de Grosourdy de), conseiller auditeur à la cour des comptes.
Saint-René-Taillandier, professeur à la faculté des lettres, membre de l'Académie française.
Sers (le baron), ancien préfet de l'Eure.
Simonin, ingénieur des mines.
Tassin, ancien préfet de l'Eure.
Tissandier (Gaston), chimiste et aéronaute.
Valette, ancien secrétaire général de la présidence du Corps législatif.
Vincens (Émile), ancien conseiller d'État.
Vollès, ingénieur en chef.

—

Digitized by Google

DÉPARTEMENTS

MM.

Aubert, maire de Saint-Désir, près Lisieux.
Bachelet, professeur d'histoire au lycée de Rouen.
Barré, docteur en médecine à Rouen.
Beaucantin, directeur du jardin botanique à Rouen.
Beaurepaire (de), archiviste à Rouen.
Bertot, pharmacien, secrétaire de la Société d'agriculture à Bayeux.
Bidard, pharmacien, directeur du laboratoire de chimie agricole à Rouen.
Boivin-Champeaux, premier président de la cour d'appel de Bourges (Cher).
Boivin-Champeaux (Alfred), à Bourges (Cher).
Bordeaux (Gaston), avocat, chef du cabinet du préfet de la Seine-Inférieure.
Bouttteville (de), docteur en médecine à Rouen.
Bréauté, directeur de la pépinière du gouvernement à Médéah (Algérie).
Caligny (le marquis de), à Versailles.
Castel, agent voyer en chef à Saint-Lô.
Chatel (Eugène), archiviste à Caen.
Chevereaux, avocat à Rouen.
Clinchamp (Gustave de), propriétaire à Avranches.
Colette, professeur d'arboriculture à Rouen.
Couvet, président de chambre à la cour d'appel de Rouen.
Crémieu (Édouard), rentier à Maisons-Laffite.
Curnier, ancien trésorier général à Arras.
Dardé, avoué à Carcassonne.
Debourge, docteur en médecine à Rollot (Somme)
Decorde, curé de Bures, près Blangy (Seine-Inférieure).
Delahaye, ancien sous-préfet à Alençon (Orne).
Denen, chapelain à Dreux.
Depruines, secrétaire de la Société d'agriculture à Aurillac.
Dramard, président du tribunal civil d'Arbois.
Duchesne-Fournet (Paul), manufacturier à Lisieux.
Etard-Costé, ancien juge au tribunal de commerce à Rouen.
Féret (Léon), ancien magistrat à Pont-l'Évêque.
Fouché, agent voyer en chef à Rouen.
Garnier (Maurice), inspecteur de l'enregistrement à Arras.
Georget, propriétaire à Orbec.
Girard, conseiller à la cour à Amiens.

Digitized by Google

MM.

Girard, proviseur du lycée de Bar-le-Duc.
Girardin, recteur honoraire, correspondant de l'Institut, directeur de l'école supérieure des sciences et des lettres à Rouen.
Girardot (de), à Nantes.
Guénée (Achille), avocat à Châteaudun.
Guillory, président de la Société industrielle à Angers.
Haime, docteur en médecine à Tours.
Hébert, professeur de physique au lycée de Limoges.
Hérail, conseiller à la cour de Montpellier.
Héricourt (le comte d'), à Souchez (Pas-de-Calais).
Hombre-Firmas (le baron d'), propriétaire à Alais.
Houzeau (Auguste), docteur ès sciences, professeur de chimie à Rouen.
Lamotte (le docteur de), médecin à Pont-l'Évêque.
Lapierre (Charles), rédacteur en chef du *Nouvelliste de Rouen*.
Lecoupeur, docteur en médecine à Rouen.
Legrand, propriétaire à Orbec.
Lejouteux, ancien sous-préfet à Reims.
Lelu, procureur de la République, à Laval.
Lermier, ancien directeur de l'asile d'aliénés à Blois.
Leserrurier, conseiller à la cour à Amiens.
Letellier, ancien inspecteur de l'Université à Caen.
Lizot, ancien préfet, à Rouen.
Londet, professeur à l'école d'agriculture de Grand-Jouan (Loire-Inférieure).
Malo, inspecteur général de l'agriculture à Caen.
Maye, conseiller à la cour d'appel de Rouen.
Mauduit, avocat, juge suppléant à Neufchâtel.
Merlet, archiviste d'Eure-et-Loir à Chartres.
Mery-Samson, manufacturier à Lisieux (Calvados).
Meslier, propriétaire au Havre.
Mignon, substitut du procureur de la République à Lisieux.
Monnecove (de), ancien député à Saint-Omer.
Montaut (de), ingénieur à Coulommiers.
Morière, professeur à la faculté des sciences à Caen.
Nepveur, conseiller honoraire à la cour de Rouen.
Oré (le docteur), professeur de médecine à Bordeaux.
Oursel, propriétaire à Orbec.
Paillard de Saint-Aignan, ancien préfet.
Peltier, inspecteur des finances à Paris.
Périaux (Nicétas), propriétaire à Cherbourg.
Picard, propriétaire, ancien banquier à Orbec.

Digitized by Google

MM.

PICQUENOT, ingénieur en chef à Lons-le-Saulnier.
REBOULLEAU (le docteur), médecin des hôpitaux à Constantine.
REY, sous-bibliothécaire à Montauban.
ROPIQUET, professeur à Elbeuf.
ROUSSEL, directeur de la succursale de Saint-Gobain, à Rouen.
SAINT-VENANT (DE), ingénieur en chef retraité à Saint-Ouen (près Vendôme).
SALLION, docteur en médecine à Nantes.
SAUDBREUIL, premier président de la cour d'Amiens.
SAUSSAYE (DE LA), membre de l'Institut, à Blois.
SAUVAGE (Paul), professeur de physique au lycée de Toulon.
TERRÉBASSE, ancien député, à Vienne.
THÉRY, ancien recteur de l'académie de Caen.
THIL, conseiller à la cour de Rouen.
VIALA, percepteur à Duclair (Seine-Inférieure).
VIGAN (DE), inspecteur des forêts en retraite, à Cerqueux (près Orbec).
VILLERS (Georges), vice-secrétaire de la Société d'agriculture de Bayeux.
VIVET, professeur de langues à Rouen.

—

ÉTRANGER

BARRUEL-BEAUVERT (DE), correspondant du Muséum à Costa-Rica (Amérique centrale).
BRAEKELER (Félix), peintre d'histoire à Anvers.
CUYPER (DE), recteur de l'Université de Liége.
DRAPIEZ, secrétaire de la Société royale de Flore à Bruxelles.
HART, graveur à Bruxelles..
KEISER (DE), peintre à Anvers.
KERCKOVE (le comte DE), à Exaerde (Belgique).
KERCKOVE, dit DE KIRCKOFF VAN DER VARENT (le vicomte DE), président de l'académie d'archéologie à Anvers.
KUYPER (DE), sculpteur à Anvers.
LAUTOUR, directeur et médecin du lazaret à Beyrouth (Syrie).
LEYS (Henri), peintre d'histoire à Anvers.
OKELLY (le comte D'), à Bruxelles.
SERRURE, professeur d'histoire naturelle à Gand.
THIELENS (Armand), membre de plusieurs Sociétés scientifiques, à Tirlemont (Belgique).
VAN STEENKISTE (Charles), docteur en médecine à Bruges.
VESTRENEN (le baron DE), à La Haye.

Digitized by Google

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES [1]

—

Paris

Société centrale d'agriculture, 84, rue de Grenelle-Saint-Germain.
Société centrale d'horticulture, id.
Société de géographie, rue Christine, 3, — M. Maunoir, secrétaire.
Société géologique de France, 39, rue de Fleurus.
Société des études historiques. Mairie du 2e arrondissement, rue de la Banque.
Société libre des beaux-arts, à l'Hôtel de Ville.
Société de la Morale chrétienne.
Société de l'Histoire de France, — M. Martin, agent, aux Archives nationales.
Société zoologique d'acclimatation, 19, rue de Lille.
Société chimique de Paris.
Société philotechnique, — M. Salomon, agent, à la Monnaie.
Société des agriculteurs de France, 1, rue Le Pelletier, — M. Henri Johanet, administrateur.

Départements

Aisne.....	Société académique.....	à Saint-Quentin.
—	Comice agricole.....	Ibid.
—	Société académique.....	à Laon.
Alpes-Maritimes.	Société d'agriculture.....	à Nice.
Ariége.....	Société d'agriculture et des arts.	à Foix.
Aube.....	Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres.....	à Troyes.
Basses-Pyrénées.	Société des sciences, lettres et arts.....	à Pau.
Bouches-du-Rhône.	Société de statistique.....	à Marseille.
Calvados.....	Académie des sciences, arts et belles-lettres.....	à Caen.
—	Association normande.....	Ibid.

(1) La Société ne continuera l'envoi de son *Recueil* qu'aux Sociétés qui lui adresseront exactement leurs publications.

Digitized by Google

Calvados.....	Société d'agriculture et du commerce.....	Ibid.
—	Société d'horticulture.....	Ibid.
—	Société des antiquaires de Normandie.....	Ibid.
—	Société linnéenne de Normandie.	Ibid.
—	Société vétérinaire.....	Ibid.
—	Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres.....	à Bayeux.
—	Société académique, agricole, industrielle et d'instruction.....	à Falaise.
—	Société d'horticulture du centre de la Normandie.....	à Lisieux (1).
Charente.....	Société d'agriculture, arts et commerce.....	à Angoulême.
Charente-Infre..	Société d'agriculture, belles-lettres, sciences et arts.....	à Rochefort.
Cher.....	Société d'agriculture.....	à Bourges.
Côte-d'Or.....	Académie des sciences, arts et belles-lettres.....	à Dijon.
—	Comité central d'agriculture....	Ibid.
—	Société médicale.....	Ibid.
—	Société d'histoire et d'archéologie.	à Beaune.
Deux-Sèvres....	Société d'agriculture.....	à Niort.
Doubs.....	Société d'agriculture, sciences naturelles et arts.....	à Besançon.
—	Société d'émulation.....	à Montbéliard.
Drôme.....	Société départementale d'agriculture.....	à Valence.
Eure-et-Loir ...	Comice agricole.....	à Chartres.
—	Société d'horticulture.....	Ibid.
—	Société d'archéologie.....	Ibid.
Finistère.....	Société académique de Brest....	à Brest.
Gard..... ...	Académie.....	à Nîmes.
Gironde.....	Académie des sciences, belles-lettres et arts.....	à Bordeaux.
—	Société d'agriculture.....	Ibid.
—	Société d'horticulture de la Gironde.....	Ibid.

(1) Adresser les communications à M. Jules Oudin, directeur de la Société, à la Pommeraie, commune de Saint-Désir-de-Lisieux.

Digitized by Google

Haute-Garonne..	Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres	à Toulouse.
Haute-Loire....	Société d'agriculture.....	au Puy.
Haute-Vienne...	Société d'agriculture, des sciences et des arts.....	à Limoges.
Hérault.....	Société archéologique.....	à Béziers.
—	Société centrale d'agriculture...	à Montpellier.
—	Société d'horticulture.....	Ibid.
—	Académie des sciences et lettres.	Ibid.
Indre	Société d'agriculture.....	à Châteauroux.
Indre-et-Loire..	Société d'agriculture, de sciences, d'arts et de belles-lettres.....	à Tours.
—	Société archéologique.....	Ibid.
—	Société médicale.....	Ibid.
Jura.....	Société d'agriculture.....	à Poligny.
Loire.....	Société d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres du département de la Loire...	à Saint-Étienne.
Loire-Inférieure.	Société académique.....	à Nantes.
—	Société nantaise d'horticulture..	Ibid.
Loiret.....	Société d'agriculture, des sciences, belles-lettres et arts.....	à Orléans.
Loir-et-Cher....	Société des sciences et des lettres.	à Blois.
—	Société d'agriculture.....	Ibid.
Lot.....	Société agricole et industrielle...	à Cahors.
Lozère.....	Société d'agriculture, commerce, sciences et arts.....	à Mende.
Maine-et-Loire..	Société académique de Maine-et-Loire.....	à Angers.
Marne.....	Société d'agriculture, commerce, sciences et arts.....	à Châlons.
—	Académie des sciences et belles-lettres.....	à Reims.
—	Société des sciences et arts.....	à Vitry-le-Franç.
Mayenne.....	Société d'agriculture de l'arrondissement de Mayenne.....	à Mayenne.
Meurthe-et-Moselle.	Société des sciences, lettres et arts.....	à Nancy.
—	Académie de Stanislas.....	Ibid.
Nord.....	Société des sciences, agriculture et arts.....	à Lille.
—	Comice agricole.....	Ibid.

Digitized by Google

Nord.....	Société d'émulation.....	à Cambrai.
—	Société d'agriculture, sciences et arts.....	à Douai.
—	Société d'agriculture, des sciences et des arts.....	à Valenciennes.
—	Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts.....	à Dunkerque.
Oise.....	Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise.....	à Beauvais.
—	Société d'agriculture.....	à Clermont.
—	Société d'agriculture.....	à Compiègne.
Orne.....	Société industrielle.....	à Flers.
Pas-de-Calais...	Société centrale d'agriculture du Pas-de-Calais.....	à Arras.
—	Société d'agriculture, du commerce, des sciences et des arts.	à Boulogne-s^{r}-M.
—	Société académique de l'arrondissement de Boulogne-s^{r}-Mer.	Ibid.
—	Société d'agriculture, du commerce, sciences et arts.....	à Calais.
—	Société centrale d'agriculture de l'arrondissement de Saint-Pol.	à Saint-Pol.
Pyrénées-Orient.	Société agricole, scientifique et littéraire.....	à Perpignan.
Rhône.....	Société d'agriculture, histoire naturelle et arts utiles.....	à Lyon.
—	Société d'horticulture pratique..	Ibid.
—	Société littéraire.....	Ibid.
Saône-et-Loire..	Société d'agriculture, sciences et arts.....	à Mâcon.
—	Société d'histoire et d'archéologie de Châlons-sur-Saône.....	à Châlons-sur-S.
—	Société éduenne.....	à Autun.
Sarthe.....	Société d'agriculture, sciences et arts.....	au Mans.
—	Société d'horticulture.....	Ibid.
Seine-et-Marne..	Société d'archéologie, sciences, lettres et arts du département de Seine-et-Marne.....	à Melun.

Digitized by Google

Seine-et-Marne..	Société d'agriculture, sciences et arts.....	à Meaux.
Seine-et-Oise...	Société d'agriculture et des arts.	à Versailles.
Seine-Inférieure.	Société centrale d'agriculture...	à Rouen.
—	Académie des sciences, belles-lettres et arts.....	Ibid.
—	Société libre d'émulation.....	Ibid.
—	Société d'horticulture.....	Ibid.
—	Cercle pratique d'horticulture et de botanique.....	Ibid.
—	Société des amis des sciences naturelles.....	Ibid.
—	Société vétérinaire de la Seine-Inférieure et de l'Eure.....	Ibid.
—	Société d'études diverses.....	au Havre.
—	Société géologique de Normandie.	Ibid.
—	Cercle pratique d'horticulture et de botanique.....	Ibid.
—	Société industrielle.....	à Elbeuf.
Somme.....	Académie des sciences, agriculture, commerce, belles-lettres et arts.....	à Amiens.
—	Société des antiquaires de Picardie.....	Ibid.
—	Société d'horticulture.....	Ibid.
—	Société linnéenne du nord de la France.....	Ibid.
—	Comice agricole.....	à Abbeville.
—	Société d'émulation.....	Ibid.
Tarn.....	Société littéraire et scientifique..	à Castres.
Tarn-et-Garonne.	Société archéologique de Tarn-et-Garonne.....	à Montauban.
Var	Société d'agriculture et de commerce.....	à Draguignan.
Vaucluse.....	Société d'agriculture et d'horticulture.	à Avignon.
Vendée.....	Société d'émulation.....	à la Roche-sur-Yon.
Vienne.....	Société d'agriculture, belles-lettres, sciences et arts.....	à Poitiers.
Vosges.....	Société d'émulation.....	à Épinal.

—

Digitized by Google

Algérie

Comice agricole d'Alger.
Société d'agriculture d'Alger.

—

Allemagne

Société d'horticulture du Bas-Rhin, à Strasbourg.
Société industrielle de Mulhouse.
Société d'horticulture de Mulhouse.
Société d'agriculture de Colmar.
Académie des lettres, sciences, arts et agriculture de Metz.
Société des sciences médicales de Metz.

—

Angleterre

Litterary and philosophical Society of Manchester.

—

Autriche

Société impériale géologique, à Vienne.

—

Belgique

Académie d'archéologie de Belgique, à Anvers.
Société royale d'horticulture, à Liége.

—

Danemark

Société des antiquaires du Nord, à Copenhague.

—

Digitized by Google

Norwége

Université royale, à Christiania.

—

Russie

Société impériale d'agriculture, à Moscou.

—

Amérique

Smithsonian Institution, à Washington.
Ministère de l'agriculture des États-Unis.

Evreux. Ch. Hérissey. imp. — 878.

Digitized by Google

Digitized by Google

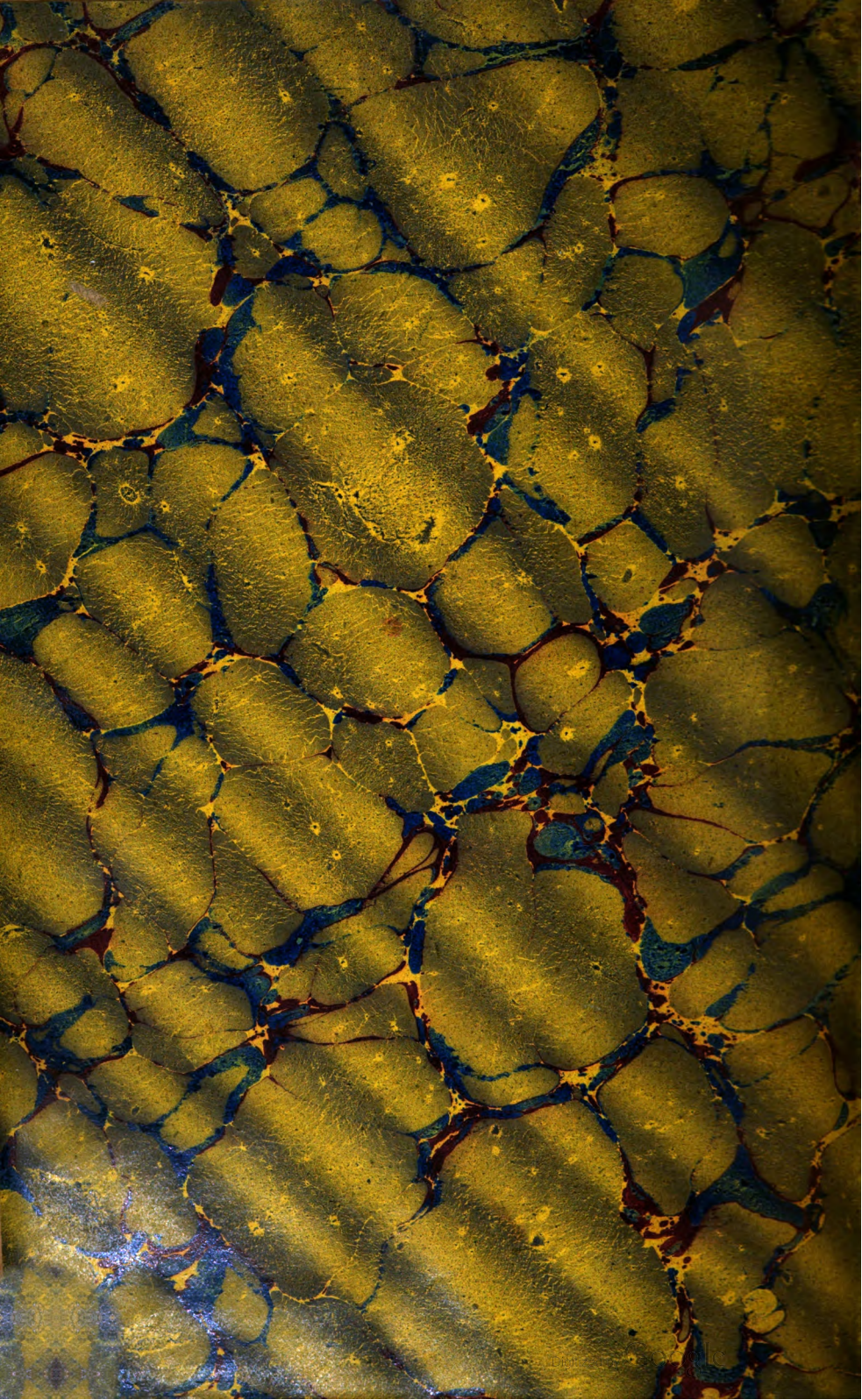

U of Chicago 4

* REQUEST *

Patron Name
google

Transaction Number
2521091

Patron Number

Item Number
097537153

Title

S2- 11

Digitized by Google

UNIVERSITY OF C
097 537